



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada



RESSOURCES NATURELLES CANADA
PLAN
D'ACTIVITÉS
INTÉGRÉ
2011-2014

TABLE DES MATIÈRES

Message du sous-ministre et de la sous-ministre déléguée	5
À propos de ce document.....	7
Qui nous sommes	8
Ce que nous voulons accomplir	8
Notre contexte d'exploitation	10
Les ressources naturelles représentent un élément important de l'économie du Canada	10
La capacité interne de RNCan.....	12
Nos priorités	15
Notre stratégie d'affaires	17
Résultat stratégique 1 : Compétitivité économique	19
Activité de programme 1.1 : Possibilités économiques pour les ressources naturelles	19
Résultat stratégique 2 : Responsabilité environnementale	27
Activité de programme 2.1 : Énergie propre	27
Activité de programme 2.2 : Gestion du risque lié aux écosystèmes	33
Résultat stratégique 3 : Sûreté, sécurité et intendance	38
Activité de programme 3.1 : S'adapter aux changements climatiques et gestion du risque liée aux dangers	38
Activité de programme 3.2 : Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes.....	43
Nos directions et priorités	47
Annexe 1 – Architecture d'activités de programme 2011-2012	53
Annexe 2 – Notre structure de gouvernance	54
Annexe 3 – Nos gens	56
Annexe 4 – Gestion des biens immobiliers et de l'environnement.....	67
Annexe 5 - Gestion de l'information et gestion des technologies et des projets	70

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE ET DE LA SOUS-MINISTRE DÉLÉGUÉE

Nous sommes heureux de présenter le deuxième Plan d'activités intégré (PAI) de RNCan, édition 2011-2014. Le PAI présente notre contribution collective aux objectifs et priorités du ministère. Il souligne également les récentes réalisations du ministère et présente des livrables claires pour nos priorités d'affaire et de gestion. Il comprend également de l'information complète sur la contribution des services internes à l'atteinte des résultats ministériels.

Dans le sondage auprès des employés de RNCan mené en 2010, vous avez collectivement exprimé votre intérêt d'en apprendre davantage sur l'orientation stratégique du ministère et de mieux connaître le fonctionnement organisationnel. Le PAI peut être utile à cet égard.

Le PAI décrit les liens entre les priorités du gouvernement et de RNCan. Nous sommes un acteur clé de la réalisation de la prochaine phase du Plan d'action économique, comme présenté dans le récent discours du Trône et le budget fédéral.

Par nos résultats stratégiques, nous contribuons collectivement au soutien à la compétitivité économique des secteurs des ressources naturelles, renforçons la responsabilité environnementale du développement des ressources naturelles et assurons une intendance sûre et sécuritaire des ressources naturelles pour les Canadiens.

Le PAI présente toute la gamme des activités que nous entreprenons pour y arriver. Vous pouvez voir ainsi la contribution de votre travail et de celui des autres employés au résultat, voir comment vous contribuez au respect des priorités ministérielles et de gestion de RNCan.

En lisant le plan, vous vous familiariserez avec les quatre orientations ministérielles à moyen terme de RNCan qui constituent la base de nos priorités de gestion pour 2011-2012 :

- Affirmer notre leadership en matière de politiques, en renforçant nos capacités d'analyse et notre science

pour mieux éclairer la prise de décisions.

- Mobiliser notre science en établissant des outils ministériels pour planifier nos activités de R-D, fixer nos objectifs et promouvoir l'excellence en S-T dans l'ensemble du Ministère.
- Transformer nos pratiques opérationnelles, en tirant parti des nouvelles technologies et méthodes et de la formation de partenariats, pour mieux répondre à nos besoins opérationnels.
- Développer notre capital humain, en optimisant la contribution et l'épanouissement de nos gens, dès leur premier et jusqu'au dernier jour de travail.

Nous utiliserons le PAI pour soutenir la gestion des priorités et obtenir des résultats significatifs. Chacun a un rôle à jouer dans la concrétisation de notre plan, qui sera mis à jour en cours de route afin de refléter les priorités et défis émergents.

Le PAI est un outil important afin de nous aider à orienter nos discussions et de favoriser la mobilisation et ce, tant au point de vue de notre travail que de nos actions. Nous vous invitons à lire le plan et à discuter avec vos collègues et gestionnaires de notre contribution aux réalisations de notre ministère et à l'amélioration de la vie des Canadiennes et Canadiens.



Serge P. Dupont
Sous-ministre



Karen Ellis
Sous-ministre déléguée

À PROPOS DE CE DOCUMENT

CE QU'EST CE DOCUMENT...

Le plan d'activités intégré (PAI) est une feuille de route qui explique comment RNCan œuvre pour concrétiser sa vision et comment ses activités appuient la réalisation des priorités.

Il nous dit ce que nous faisons, pourquoi et comment.

Il sert à mesurer l'atteinte de nos objectifs, permet une révision des plans pendant l'année et des modifications à mi-parcours, et nous permet de faire les investissements qui s'imposent pour l'avenir.

...ET CE QUE VOUS POUVEZ EN TIRER

Vous comprendrez mieux ce que fait RNCan et contribuent à assurer aux Canadiens un avantage durable en matière de ressources.

Vous comprendrez comment les employés de RNCan participent à la création d'un avantage, pour les Canadiennes et les Canadiens, sur le plan des ressources durables.

Les gestionnaires peuvent utiliser ce document pour discuter de la façon dont leur travail et celui de leurs employés contribuent au mandat, aux objectifs et aux priorités d'ensemble de RNCan.



CE PAI SE DIVISE EN SIX SECTIONS :

- « Qui nous sommes et ce que nous voulons accomplir », décrit les rôles et responsabilités au sein du ministère.
- « Notre contexte d'exploitation » décrit l'environnement interne et externe de RNCan et les dispositions que nous prenons pour nous préparer à l'avenir.
- « Nos priorités » présente nos priorités opérationnelles et de gestion, incluant notre rôle dans la livraison de la deuxième phase du Plan d'action économique.
- « Notre stratégie d'affaires » décrit la façon dont nous contribuons et nous positionnons par rapport au plan d'action du gouvernement, nos priorités et la façon dont nous menons et structurons nos activités.
- « Nos directions et priorités » décrit nos priorités de gestion à moyen terme et présent le travail des services internes en appui au ministère.
- Les « Annexes » décrivent notre architecture d'activités de programme, la structure de gouvernance, nos gens, la gestion des biens immobiliers ainsi que la gestion de l'information et des technologies d'information.

Un **résumé** de ce document est accessible sur la page du Plan d'activités intégré du [wiki RNCan](#).



QUI NOUS SOMMES

Le rôle du Ministère consiste à encourager l'exploitation et l'utilisation responsables des ressources naturelles du Canada, notamment l'énergie, les forêts, les minéraux et les métaux.

RNCan est responsable des politiques, programmes, sciences et technologies du fédéral qui appuient le développement durable des ressources naturelles et la compétitivité des secteurs.

Nous comptons quelque 4 500 employés – scientifiques, ingénieurs, économistes, experts des programmes, conseillers en politiques et professionnels des services internes.

Tous sont passionnés et dévoués à leur travail et à la vision que nous partageons : améliorer la qualité de vie des Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources.



CE QUE NOUS VOULONS ACCOMPLIR

Nous travaillons à l'atteinte de nos trois résultats stratégiques :

1. *Compétitivité économique* : Les secteurs des ressources naturelles sont compétitifs à l'échelle internationale et économiquement productifs, et ils contribuent au bien-être social des Canadiens.
2. *Responsabilité environnementale* : Le Canada est un chef de file mondial en matière de responsabilité environnementale sur le plan de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources naturelles.
3. *Sûreté, sécurité et intendance* : Les connaissances sur les ressources naturelles et sur la masse continentale et les systèmes de gestion renforcent la sûreté et la sécurité des Canadiens et contribuent à l'intendance des ressources naturelles et des terres du Canada.



NOS PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2010-2011

Nous avons :



- Mené une solide évaluation de l'efficacité des programmes sur l'énergie propre et l'efficacité énergétique, qui servira à établir la prochaine génération de mesures.
- Réussi la négociation de l'Entente Canada-Québec, permettant un accord historique sur la gestion partagée des ressources énergétiques extracôtières.
- Lancé d'importantes initiatives dans le secteur forestier, comme le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière en vue d'améliorer la compétitivité à long terme du secteur forestier.
- Établi une fondation plus solide de partenariat avec le secteur minier, permettant la mise en œuvre de l'Initiative d'exploitation minière écologique.
- Élaboré une stratégie pangouvernementale visant à moderniser le système réglementaire fédéral d'exams de projet et améliorer l'intégration avec les provinces.
- Amélioré notre capacité scientifique et technique qui soutient le développement économique du Nord, en publiant des relevés topographiques du Nord et des ensembles de données dans un temps record.
- Lancé le Programme de contribution sur l'approvisionnement en isotopes non fondé sur des réacteurs et augmenté la collaboration entre les intervenants du secteur privé, public et universitaire dans 7 provinces canadiennes.
- Élaboré des priorités ministérielles et orientations à moyen terme de RNCan visant l'obtention de résultats tangibles dans un environnement en constante évolution.
- Renouvelé en profondeur RNCan et renforcé l'approche du ministère en matière de meilleure gestion des risques.
- Lancé les compétences clés de RNCan afin de traduire la vision et la mission du ministère en comportements et actions individuels.
- Réalisé la mise en œuvre d'un nouveau système financier (Félix/SAP) et obtenu la médaille d'or GTEC pour la mise en œuvre de la fonctionnalité électronique pour les fonctions de soutien administratif, comme l'autorisation et le paiement par voie électronique.

NOTRE CONTEXTE D'EXPLOITATION

En tant que principal ministère fédéral responsable des ressources naturelles, nous avons aidé et continuerons d'aider le gouvernement à réagir aux facteurs qui affectent les secteurs des ressources naturelles et nos partenaires tout en tenant compte des occasions et des défis à long terme. Tel qu'indiqué ci-dessous, les secteurs des ressources naturelles ont été et continueront d'être un moteur de croissance et de création d'emplois au Canada.

Notre capacité de réagir et d'être efficaces dépend aussi de nos ressources – de nos ressources humaines, de nos actifs matériels et en information ainsi que de nos ressources financières.

Les ressources naturelles représentent un élément important de l'économie du Canada

Conséquence de la récession mondiale, les ressources naturelles occupent à nouveau une place importante dans l'économie, tant à l'échelle mondiale que nationale. Le Canada a la chance de compter sur des richesses naturelles parmi les plus vastes et les plus diversifiées au monde. Ses réserves de pétrole et de gaz, y compris les sources non conventionnelles (p. ex., sables bitumineux, gaz de schiste), le placent parmi les principaux producteurs et exportateurs mondiaux. Il arrive au deuxième rang, après la Chine, en matière de production d'hydroélectricité; 78 pour cent de sa production électrique provient en effet de sources ne produisant pas d'émissions. Le Canada compte 10 pour cent des forêts mondiales; il est le 3e plus grand exportateur de produits forestiers. Il se classe parmi les 5 premiers en production des principaux minerais et métaux, dont le nickel, l'aluminium et les diamants. Il est également le plus grand producteur de potasse.

L'avantage concurrentiel du Canada, dans ces secteurs comme dans d'autres, dépasse le simple volume des ressources. Il s'appuie sur la réputation du Canada comme pays stable politiquement, riche en ressources, qui a une main-d'œuvre compétente, des bases économiques solides et un système d'innovation perfectionné. Il est ancré dans les forces des entreprises canadiennes du secteur des ressources, dont plusieurs reconnaissent la nécessité de poursuivre l'objectif de la compétitivité des coûts, l'ajout de valeur par de nouvelles offres de technologies, processus et gammes de produits, l'amélioration du rendement environnemental et la diversification de la présence sur les marchés, à l'échelle mondiale. Cet avantage est attribuable au fait que la chaîne de valeur des ressources s'étend à

d'autres volets de l'économie, soit dans les services financiers de premier ordre, la croissance du secteur des technologies propres, les services techniques et environnementaux et les industries manufacturières en aval. S'appuyant sur ces éléments, les secteurs des ressources naturelles sont bien positionnés pour occuper un rôle essentiel dans l'avenir du Canada, en termes d'emplois bien rémunérés, d'investissements d'affaires et de croissance économique globale.

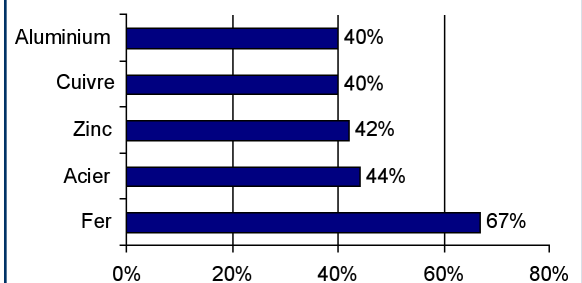
Défis et occasions dans les secteurs des ressources naturelles

Au sortir de la récession, il apparaît évident que l'économie mondiale avance à deux vitesses. La croissance mondiale est menée par des économies émergentes qui occuperont environ 60 pour cent de l'économie mondiale d'ici 2030. La hausse des prix des produits (p. ex., pétrole, métaux et minerais, aliments) augmente le risque d'inflation dans plusieurs pays. De plus, les préoccupations géopolitiques, notamment en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, et les catastrophes (p. ex., déversement de pétrole dans le golfe du Mexique, la crise nucléaire au Japon) relèvent la barre sur le plan de la nécessité d'un accès sûr aux ressources vitales et soulèvent des questions sur la durabilité environnementale des pratiques actuelles.

Les économies émergentes façonnent l'avenir...

Parallèlement à la montée des économies émergentes et leurs tendances démographiques (p. ex., vastes cohortes de jeunes, classe moyenne en croissance), la demande d'énergie et d'autres ressources devrait continuer à augmenter. L'impact de la Chine, à elle seule, est difficile à estimer. Elle est la deuxième plus grande économie mondiale et pourrait dépasser les États-Unis, au premier rang, dès

Part de la Chine en consommation mondiale de métaux, 2010



Source: AME, IAI, IISI, WCI

2020. La Chine est déjà le plus grand consommateur d'énergie au monde. L'urbanisation rapide, l'augmentation de la richesse et des revenus par habitant, ainsi que l'important développement d'infrastructures placent la Chine au sommet des consommateurs de plusieurs ressources vitales comme le charbon, l'acier et le cuivre.

La Chine, l'Inde et les autres économies émergentes continueront d'avoir besoin de quantités croissantes de ressources naturelles, y compris l'énergie nécessaire à leurs secteurs industriels et résidentiels et aux transports, de produits de bois pour la construction et de métaux pour leurs industries manufacturières. Cette tendance devrait créer de nouveaux marchés pour les exportations canadiennes. Le Canada pourrait également combler, sur d'importants marchés, les lacunes d'approvisionnement attribuables à des restrictions commerciales par des fournisseurs cherchant à assurer leur propre approvisionnement national (p. ex., les restrictions chinoises relatives à l'exportation des métaux du groupe des terres rares). Inversement, la concurrence faite aux marchés traditionnels des exportations canadiennes pourrait s'intensifier. Par exemple, les producteurs à faible coût, comme le Brésil et l'Indonésie, menacent déjà la part canadienne du marché des produits forestiers aux États-Unis.

Les économies émergentes sont également devenues d'importants investisseurs dans les ressources naturelles. La Chine et le Brésil sont d'importants concurrents des multinationales canadiennes des secteurs des métaux et minerais. Aujourd'hui, leurs principales entreprises des secteurs du pétrole, du gaz et des matériaux se classent dans la portion supérieure des multinationales de ressources en termes de valeur sur le marché (p. ex., PetroChina, Petrobras, Vale). En plus de concurrencer les Canadiens à l'étranger, elles constituent une source relativement nouvelle de capitaux d'investissement nécessaires pour les importants projets de ressources au Canada.

...pendant que le monde fait la transition vers une économie à faible taux d'émissions de carbone

À moyen terme, le monde sera façonné par une autre mégatendance – le début de la transition vers une économie à faible taux d'émission de carbone. Alors que les combustibles fossiles resteront une source dominante d'énergie à l'échelle mondiale pendant encore quelques décennies, les principales économies, incluant les États-Unis et la Chine, font des investissements majeurs pour se positionner en chef de file des faibles émetteurs de carbone. Ils ont misé une partie importante de leur financement incitatif sur des initiatives

d'énergie propre en vue de générer de nouvelles occasions de croissance tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Une estimation donne aux produits et services à faible taux d'émissions de carbone une valeur mondiale de 6,5 billions de dollars en 2007-2008. De plus, une attention accrue est accordée à l'amélioration du rendement énergétique et à l'utilisation efficace des ressources, ainsi qu'au rendement environnemental.

La demande croissante de ressources naturelles et la transition à long terme vers une économie à faible taux d'émissions de carbone aura une incidence sur l'économie canadienne, notamment en raison du rôle de l'énergie comme principal élément. La façon dont le Canada développe et utilise ces actifs, des ressources inexploitées en passant par sa main-d'œuvre spécialisée et le secteur émergent de la technologie propre, sera un facteur décisif dans le renforcement de sa compétitivité globale dans le monde actuel incertain.

Les secteurs des ressources naturelles du Canada sont en bonne position mais sont confrontés à des défis importants.

Le Canada est sorti de la récession mondiale en bonne forme et la croissance a repris dans l'économie des ressources du Canada grâce à l'impulsion des secteurs du pétrole, du gaz et des mines. Le secteur forestier montre enfin des signes de rétablissement après des années de chocs structurels et cycliques. Néanmoins, bien que l'activité économique ait repris dans tout le pays, le sentiment général est que l'avenir des ressources naturelles est moins prévisible qu'autrefois.

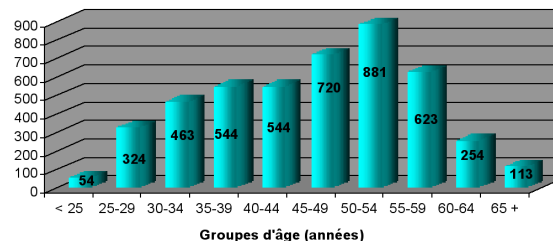
Dans l'avenir, les secteurs des ressources naturelles devront tenir compte d'un certain nombre d'impératifs critiques en matière de compétitivité. Pour demeurer compétitif dans des secteurs d'une portée mondiale, le Canada devra maintenir un environnement ouvert aux investissements. De plus, les sociétés canadiennes des ressources doivent diversifier davantage leur présence sur les marchés mondiaux et leurs partenariats d'affaires. De même, il faut montrer qu'individuellement et globalement, les nouveaux projets du domaine des ressources sont sans danger pour l'environnement et socialement acceptables. Pour être couronnée de succès, la voie à suivre devra être axée sur le renforcement des conditions nécessaires à la croissance durable et à la création d'emplois axées sur les ressources.

La capacité interne de RNCan

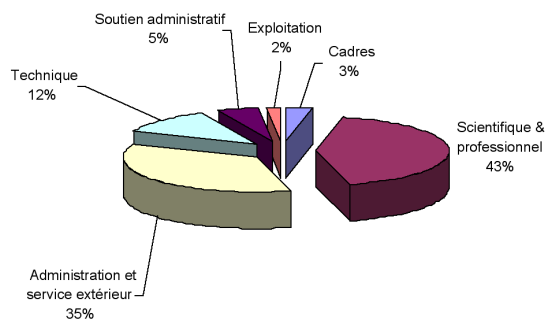
Nos ressources humaines

Nous disposons, dans tout le pays, d'effectifs très instruits. Nous possédons également des programmes de gestion du personnel solides et bien établis pour appuyer et perfectionner nos effectifs. En effet, un sondage auprès des employés de RNCan mené à l'automne 2010 a révélé que les employés sont impliqués et très motivés et que leur degré de satisfaction à l'égard de leur travail est très élevé. Nos gens sont encouragés à prendre part à la culture de leadership de collaboration et à s'investir afin d'innover.

Population de RNCan par groupes d'âge (au 31 décembre 2010)



Population de RNCan par catégorie professionnelle (au 31 décembre 2010)

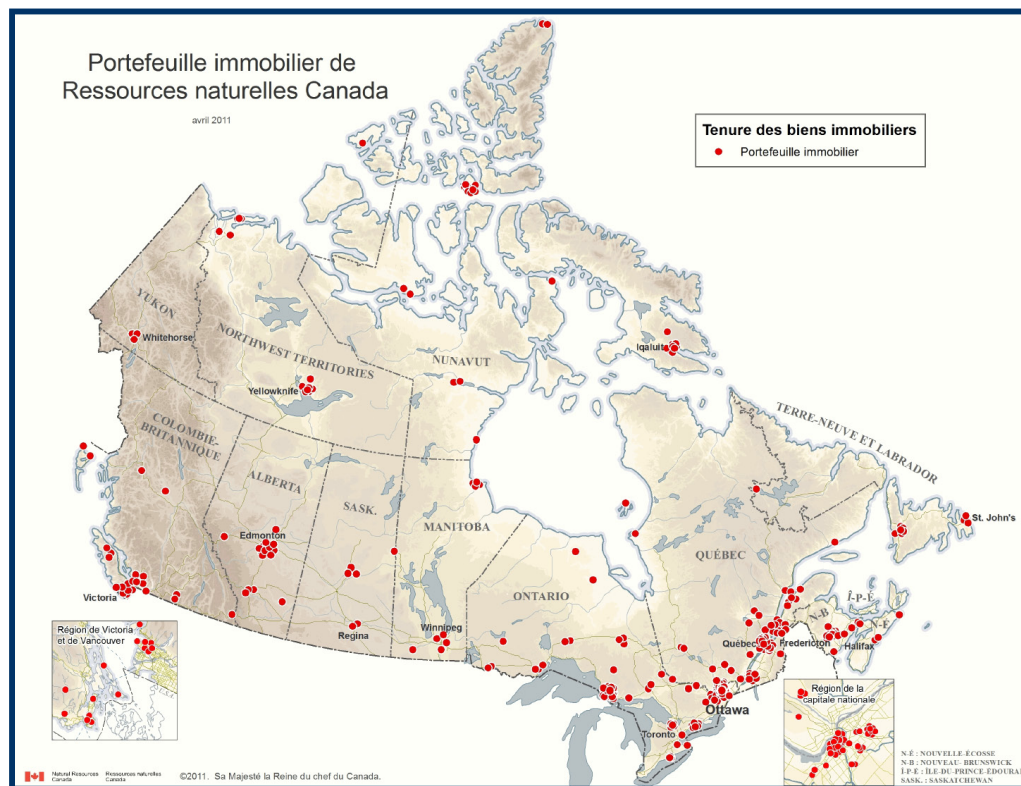


Toutefois, étant donné les changements démographiques continus et l'augmentation prévue des départs à la retraite, nous risquons de ne pas être en mesure d'attirer et de recruter le personnel qualifié nécessaire pour procéder à l'élaboration et à l'exécution de nos programmes. En effet, 30 % des employés et 40 % des cadres seront admissibles à la retraite d'ici 2016. Pour faire face à ce défi, il faudra mettre l'accent sur des stratégies efficaces pour la rétention et le développement de nos employés, la planification de la relève, le renouvellement du milieu de travail et le recrutement stratégique, i.e. en mettant l'accent sur les employés qui possèdent le bon bagage de compétences et qui s'impliquent dans la gestion du changement.

L'annexe 3, *Nos gens*, présente de l'information supplémentaire sur les défis en matière de ressources humaines et nos stratégies pour y remédier.

Nos installations

Nous avons 19 grands laboratoires et plusieurs autres installations situées un peu partout au pays, près des ressources naturelles et de nos partenaires et intervenants. Cette distribution permet à RNCan d'avoir une présence nationale et un impact régional. Notamment, nous avons récemment inauguré un nouveau Laboratoire de la technologie des matériaux de CANMET à Hamilton, en Ontario. Cet endroit stratégique nous permettra d'améliorer les partenariats et la collaboration en matière de recherche et d'innovation au sein du secteur industriel canadien, particulièrement dans l'industrie automobile et dans l'industrie manufacturière.



Dans les années à venir, des investissements de cycle de vie seront nécessaires afin de répondre au vieillissement et à l'entretien continu que nécessitent nos immeubles et nos équipements scientifiques et technologiques. De récents investissements dans les laboratoires fédéraux, réalisés dans le cadre du Programme accéléré d'infrastructure du Plan d'action économique, nous ont permis d'injecter le capital nécessaire dans nos installations; cependant, il subsiste toujours des obligations financières non provisionnées relatives aux immeubles.

L'annexe 4, *Gestion des biens immobiliers et de l'environnement*, présente de l'information supplémentaire sur les défis associés à nos installations et nos stratégies pour y remédier.

Nos ressources d'information

La création et la diffusion des connaissances sont essentielles à notre mandat – les connaissances sont mises à la disposition de la population, des industries et des parties intéressées et servent à appuyer le rôle du gouvernement en matière d'élaboration des politiques, de soutien à l'innovation, de respect des limites et de garantie de la sécurité de la population. RNCan peut donc compter sur une suite d'applications de TI et sur une infrastructure et des ressources matérielles solides (laboratoires scientifiques et

technologiques, bibliothèques, publications, etc.) ainsi que sur les connaissances tacites de ses employés.

Le ministère a été à l'avant-garde de l'utilisation des outils Web 2.0 au gouvernement; nous avons été parmi les premiers ministères à se munir d'un wiki et d'un site de partage de vidéos (notre propre [NRTube](#)). Nos investissements dans les systèmes et dans l'infrastructure favorisent la collaboration entre les employés géographiquement dispersés ainsi qu'un meilleur échange des connaissances. Ce sont là des éléments clés de notre stratégie visant à conserver les connaissances des employés partant à la retraite.

LE SAVIEZ-VOUS

Le wiki de RNCan héberge 9740 articles et ce nombre ne cesse d'augmenter. Il héberge également le Tableau de bord des Ressources, qui exerce un suivi sur des prix de produits et d'autres statistiques et nous aide à rester informés et à comprendre les changements dans les secteurs des ressources naturelles.



Comme les TI évoluent rapidement, il en va de même de la nécessité de remplacer l'équipement doté d'un cycle de vie toujours plus court. Nous sommes également activement impliqués dans la gestion des risques liés aux TI, entre autre les menaces ou des possibilités de cyberattaques ou d'espionnage industriel. Pour ce faire, nous évaluons de façon régulière nos vulnérabilités et élaborons des mesures de sécurité plus fermes en matière de TI.

L'annexe 5 *Gestion de l'information et gestion des technologies et des projets* présente de l'information supplémentaire sur les défis en matière de TI et les stratégies envisagées pour les relever.

Notre capacité de gestion

Nous disposons de solides processus de gestion et connaissons un fort rendement pour le prouver. Nous pouvons démontrer aux Canadiennes et Canadiens que les ressources sont utilisées de façon optimale.

- Nous surveillons continuellement l'efficacité et l'efficience de nos programmes.
- Nos antécédents prouvent que nous satisfaisons aux priorités gouvernementales comme au niveau de notre mise en œuvre, efficace et en temps opportun, des initiatives du Plan d'action économique.
- Nous avons fait preuve de résilience et démontré notre excellence à répondre à de nouvelles priorités et problématiques, tout en maintenant nos engagements auprès de nos gens et en ce qui a trait au renouveau en milieu de travail.

FICHE DE RENDEMENT DE LA GESTION DE RNCAN



Pour une deuxième année consécutive, RNCan a obtenu une série de A et de B dans son bilan de gestion, le [Cadre de responsabilisation de gestion](#). Le Secrétariat du Conseil du trésor évalue les ministères relativement à leurs pratiques de gestion; RNCan a bien réussi et tous les domaines de gestion ont obtenu l'évaluation « acceptable » ou « fort ».

Nos ressources financières

Notre budget d'exploitation pour l'exercice 2011-2012 est de 4 073,8 millions de dollars. Sur cette somme, 1 613,9 millions de dollars sont destinés aux paiements obligatoires prévus en vertu des Accords relatifs aux zones extracôtières de l'Atlantique¹.

Dépenses prévues (M\$)	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Dépenses de programmes	2 459,9	1 427,2	1 169,2
Programmes législatifs - Zones extracôtière de l'Atlantique	1 613,9	1 474,7	1 233,2
Total	4 073,8	2 901,9	2 402,4

Note : Les annonces au budget sont seulement reflétées pour l'année 2011-2012.

RNCan a joué un rôle important dans la réalisation du Plan d'action économique du Canada, qui a été essentiel pour retrouver l'essor économique et les emplois perdus pendant la récession. Bien qu'un certain nombre de programmes et responsabilités de RNCan aient pris fin avec l'exercice financier 2010-2011 (y compris les programmes relatifs à l'énergie propre, l'efficacité énergétique, le programme sur la qualité de l'air, l'innovation dans le secteur forestier et la diversification des marchés), le budget 2011 comprend le fonds pour le renouvellement de ces programmes, ainsi que des investissements dans de nouvelles initiatives.

Le budget a aussi indiqué qu'un noyau central du Gouvernement retournera à l'équilibre budgétaire et sera en partie atteint via une revue stratégique et opérationnelle. La revue stratégique et opérationnelle examinera les dépenses des programmes à travers le gouvernement avec pour objectif d'atteindre des épargnes de quatre milliards de dollars d'ici 2014-2015. La revue se tiendra durant l'exercice financier 2011-2012 et l'emphase portera sur la possibilité de faire des économies au niveau des dépenses des opérations, tout en examinant aussi la pertinence et l'efficience des programmes.

¹ Les Accords prévoient que les recettes provenant de l'exploitation des ressources extracôtières reviennent aux provinces comme si les ressources étaient situées à terre. Ces recettes doivent être perçues par le Receveur général du Canada et un montant équivalent doit être versé aux provinces (Terre-Neuve-et-Labrador et Nouvelle-Écosse).

BUDGET 2011 : MESURES DE RNCAN



- Mesures réglementaires pour stimuler l'efficacité énergétique (86 M\$/2 ans).
- Recherche, développement et mise en œuvre en matière d'énergie propre et d'efficacité énergétique (97 M\$/2 ans).
- écoÉNERGIE Rénovation – Maisons (400 M\$/1 an).
- Changements climatiques internationaux (8,8 M\$/2 ans).
- Aider les Canadiens à s'adapter au changement climatique (12 M\$/2 ans).
- Innovation dans le secteur forestier et diversification des marchés (60 M\$/1 an).

NOS PRIORITÉS

Priorités ministérielles : Réaliser la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada.

Le gouvernement du Canada a présenté récemment ses priorités dans le [discours du Trône](#) et le [budget fédéral](#), y compris la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada. Pour tirer parti de la réussite du plan de relance, il a mis l'accent sur quatre thèmes : favoriser la création d'emplois, soutenir les familles et les collectivités, investir dans l'innovation, l'éducation et la formation et préserver l'avantage fiscal du Canada.

RNCAN contribue au respect des priorités du gouvernement en jouant son rôle de partenaire fédéral principal des provinces, des territoires, de l'industrie et des autres intervenants en matière de soutien au développement et à l'utilisation responsables des ressources naturelles du Canada et à la compétitivité des secteurs de l'énergie, des mines et des forêts. Grâce à ses activités en matière de science et de technologie, ses politiques et ses programmes, le Ministère s'efforce de faire en sorte que la prospérité économique soit réalisée d'une manière qui répond aux attentes des Canadiens en matière de croissance durable, de protection de l'environnement et de responsabilité sociale. Le Ministère concentre ses efforts dans quatre domaines principaux.

Tel qu'indiqué dans notre Rapport sur les plans et les priorités, nos priorités ministérielles pour cette année sont:

- améliorer le rendement du système réglementaire pour l'examen des projets contribuant ainsi à faire du Canada le meilleur pays où investir;
- favoriser des secteurs des ressources naturelles compétitifs, en particulier par l'innovation et la transformation durable dans le secteur forestier, ainsi que le soutien à l'exploitation minière écologique, menant à de nouveaux marchés, à la création d'emplois et nous permettant de bâtir l'économie de demain;
- faire progresser l'énergie propre au Canada par l'entremise des avancées en sciences et technologie, de l'innovation, et des investissements dans des programmes;
- gérer les enjeux nucléaires, pour répondre aux besoins énergétiques et environnementaux du Canada, tout en réduisant les coûts et risques pour les contribuables;
- faire progresser le développement durable des ressources dans le nord, aidant le Canada à réaliser le vaste potentiel des gens et des ressources de la région.

Priorités de gestion et orientations

Pour orienter les efforts à venir, le Comité exécutif du Ministère a établi quatre priorités de gestion et orientations à moyen terme : affirmer notre leadership en matière de politiques; mobiliser notre science; transformer nos pratiques opérationnelles; et développer notre capital humain. Nous avons également révisé notre structure de gouvernance pour mieux relever les défis et pour renforcer le leadership collectif et l'engagement. Ces priorités forment la base de nos priorités de gestion pour ce plan. Consultez l'annexe 2 *Notre structure de gouvernance* pour prendre connaissance de la nouvelle structure.

Affirmer notre leadership en matière de politiques

RNCan est positionné pour offrir un leadership fédéral en politiques pour aider à façonner l'avenir des ressources du Canada. Pour pouvoir s'acquitter de sa responsabilité, RNCan mettra l'accent sur l'apport des sciences aux conseils et décisions relatifs aux politiques, la mobilisation des partenariats, ainsi que la création, la gestion, le partage et la communication de l'information de façon proactive à un public plus diversifié et informé.

- √ Les réalisations à ce jour comprennent : un Comité d'intégration des sciences et des politiques renforcé et un nouvel ensemble de groupes de travail horizontaux (sur les gaz de schiste, la gestion des résidus, les impacts des changements climatiques et l'adaptation nécessaire, et le Nord).

Mobiliser notre science

Les progrès réalisés dans le secteur des sciences et de la technologie (S-T) engendrent de nouveaux défis pour les secteurs des ressources naturelles du Canada et présentent des possibilités pour un avenir durable pour les ressources du Canada. La Stratégie de RNCan en matière de science et de technologie continuera d'aider le Ministère à servir l'intérêt public par la production de connaissances fiables et crédibles qui permettent de faire avancer la science, de favoriser les innovations, d'appuyer les prises de décisions par de l'information et de créer des avantages tangibles à l'intention de tous les Canadiens. Nous nous assurons d'assurer la pertinence, les retombées et la qualité de calibre mondial de notre science, tout en étant stratégiques dans la répartition de nos efforts en R-D afin d'accroître au maximum notre contribution.

- √ Les réalisations à ce jour comprennent : La création d'un Conseil de S-T et le déménagement de CANMET MTL au *McMaster Innovation Park* à Hamilton, Ontario.

Transformer nos pratiques opérationnelles

Notre objectif est de moderniser les opérations gouvernementales en assurant l'efficacité et l'efficacité de nos processus d'affaire et de gestion. En particulier, nous concentrerons nos efforts sur l'optimisation de notre modèle de gestion des TI, la revue de notre modèle de financement ministériel, l'amélioration de la gestion des connaissances, et l'étude de possibilités de regroupement avec d'autres ministères et agences.

- √ Les réalisations à ce jour comprennent : La création du Comité de la transformation des activités, la mise en œuvre de Félix/SAP et un processus de gestion intégré de planification bien établi.

Développer notre capital humain

Nous relevons nos défis en profitant au maximum de notre capital humain, en procédant à du recrutement stratégique, en tirant parti de la diversité du Canada, en développant nos compétences et notre leadership, et en assurant le transfert aux employés de demain des connaissances de notre personnel en place ou qui prend sa retraite. L'optimisation de la contribution et du perfectionnement professionnel de nos gens, de leur première à leur dernière année de service, seront des éléments clés de notre stratégie.

- √ Les réalisations à ce jour comprennent : L'élaboration et la mise en œuvre des compétences clés de RNCan et des outils en ligne, du programme de gestion des talents pour les cadres et d'un [processus de dotation collective](#).

La gestion des risques

Nous disposons d'une série d'instruments nous permettant de gérer les risques. Notre objectif est d'assurer l'évaluation continue et de la gestion du risque à tous les échelons de l'organisation. Le [Cadre stratégique de gestion intégrée du risque](#) définit les paramètres pour atteindre cet objectif et oriente l'intégration des activités de gestion du risque dans la définition des priorités, la planification des activités, l'affectation des ressources et les rapports sur le rendement.

Le [Profil des risques ministériels](#) met en évidence les principaux risques opérationnels, stratégiques et externes pour le ministère, ainsi que l'évaluation de leurs impacts et de leur probabilité, et les stratégies d'atténuation. Il indique actuellement et décrit 17 principaux risques ministériels. Les risques sont aussi cernés et évalués en fonction des plans de [Gestion des urgences](#) de RNCan.

De plus, puisque nous partageons les coûts avec le secteur des ressources naturelles et les autres intervenants, nous partageons aussi les risques. Ceci est particulièrement vrai pour les projets de recherche et de développement où les risques et les coûts sont parfois élevés. Par exemple, RNCan collabore avec FPIInnovations afin de promouvoir la commercialisation de nouvelles technologies des produits forestiers.

NOTRE STRATÉGIE D'AFFAIRES

Face à l'environnement de plus en plus complexe dans lequel nous évoluons, nous devons sans cesse gérer un univers de connaissances plus vaste et fournir des avis sur davantage de dossiers multidimensionnels de portée nationale et internationale relevant des sciences et des politiques. Nous devons le faire dans un monde conditionné à la fois par les pressions budgétaires et par le renouvellement générationnel de nos effectifs.

La présente section précise les activités de RNCan à l'appui de sa vision d'un avantage durable en matière de ressources pour le Canada. Son travail s'aligne sur trois résultats stratégiques (voir l'annexe 1 pour l'architecture des activités de programmes complète du Ministère):

1. **Compétitivité économique** : Les secteurs des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle internationale, productifs du point de vue économique et contribuent au bien-être social des Canadiens.
2. **Responsabilité environnementale** : Le Canada est un chef de file mondial en matière de responsabilité environnementale sur le plan de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources naturelles.
3. **Sûreté, sécurité et intendance** : Les connaissances sur les ressources naturelles et sur la masse continentale et les systèmes de gestion renforcent la sûreté et la sécurité des Canadiens et contribuent à l'intendance des ressources naturelles et des terres du Canada.

LE SAVIEZ-VOUS



La première Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) a été déposée au Parlement en 2010, tel que requis par la Loi fédérale sur le développement durable (LFDD). La SFDD établit un cadre comportant trois éléments clés pour la planification et la production de rapports sur le développement durable :

- un tableau pangouvernemental intégré des mesures à prendre pour réaliser la durabilité environnementale;
- un lien entre planification et production de rapports visant le développement durable et le système de planification et de production de rapports visant les dépenses de base du gouvernement;
- des moyens efficaces de mesure, de surveillance et de production de rapports pour suivre les progrès réalisés et en rendre compte aux Canadiens.

La SFDD exige que les ministères établissent des stratégies ministérielles de développement durable qui soient conformes à la SFDD et y contribuent. De plus, la SFDD exige que les ministères expliquent la façon dont leurs activités de programmes existantes contribuent à ses buts et objectifs, dans leurs rapports annuels sur les plans et les priorités (RPP) et leurs rapports ministériels annuels sur le rendement (RMR). Les buts et les objectifs de la SFDD sont regroupés sous quatre thèmes.



Thème I : Relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l'air



Thème II : Maintenir la qualité et la disponibilité de l'eau



Thème III : Protéger la nature



Thème IV : Réduire l'empreinte environnementale - En commençant par le gouvernement

Dans la partie ci-dessous, les activités de programmes de RNCan qui contribuent aux différents thèmes de la SFDD sont signalées au moyen des icônes correspondantes de la SFDD (illustrées ci-dessus).

Résultat stratégique 1 : Compétitivité économique

Les secteurs des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle internationale, productifs du point de vue économique et contribuent au bien-être social des Canadiens.

La réussite et l'efficacité de ce résultat stratégique seront mesurées au moyen de l'indicateur suivant :

- la part du Canada dans le marché mondial du commerce des ressources (rang).

Sa réalisation sera appuyée par l'activité de programme 1.1 : Possibilités économiques pour les ressources naturelles.

Activité de programme 1.1 : Possibilités économiques pour les ressources naturelles

En quoi consiste l'activité de programme

Cette activité de programme vise à permettre la concurrence sur les marchés nationaux et internationaux, la stabilité des possibilités économiques et l'investissement dans les ressources naturelles. Elle vise à promouvoir la durabilité, l'innovation, l'investissement et la compétitivité de l'industrie des ressources naturelles et des produits connexes du Canada par la prestation de savoir-faire et d'outils, et la promotion des échanges commerciaux et de l'acceptation des produits canadiens par les marchés, au pays et à l'étranger.

RNCan déploie également des efforts pour améliorer le bien-être des Canadiens en se concentrant sur les collectivités qui dépendent grandement des industries fondées sur les ressources, et pour améliorer les connaissances globales, les capacités et les possibilités de ces collectivités par la fourniture de produits et de services à valeur ajoutée.



Ces programmes contribuent au thème des changements climatiques et de la qualité de l'air et au thème de la protection de la nature de la SFDD.

Notre démarche

RNCan s'emploie à garantir la durabilité du secteur forestier et à permettre aux collectivités qui en dépendent de tirer profit de nouvelles possibilités économiques. Au niveau national, le Programme des collectivités forestières (PCF) appuie les partenariats régionaux et nationaux qui investissent dans le développement des affaires axées sur la collectivité, les initiatives éducatives et l'élaboration de connaissances, d'outils et de pratiques exemplaires novatrices en sylviculture orientés vers le développement durable des forêts et la

LE SAVIEZ-VOUS



Située au Nitassinan, terre ancestrale du peuple montagnais du Lac-Saint-Jean, et à environ 200 kilomètres de la ville de Québec, la [Forêt modèle du Lac-Saint-Jean \(FMLSJ\)](#) est le fruit d'un partenariat entre les municipalités régionales. Elle vise à soutenir ses collectivités forestières, notamment par la mise en valeur de produits forestiers non ligneux tels que les champignons et les bleuets, la formation pluridisciplinaire pour les travailleurs du secteur forestier, la préservation de la biodiversité et la mise en valeur du tourisme et des ressources du patrimoine.

gestion intégrée du paysage. Sur le plan international, le FCP appuie le Réseau international de forêts modèles dans l'optique du rôle d'intendance du Canada relativement à la gestion forestière durable. RNCan élabore également de nouvelles approches et options quant à l'orientation des programmes en tenant compte du fait que la phase 1 de l'autorisation de 2007 du SCT à l'égard du PCF prendra fin le 31 mars 2012. En mai 2011, RNCan a obtenu du Comité de coordination fédéral l'approbation de fonds s'élevant à 2,3 millions de dollars au titre de l'Initiative sur les partenariats stratégiques en vue de la mise en œuvre de son Initiative forestière autochtone en 2011-2012. L'Initiative forestière autochtone vise à cerner des possibilités de développement économique régional fondé sur la forêt, offrant des avenues nouvelles et durables pour les communautés autochtones partout au pays.

RNCan œuvre également en vue de rehausser l'efficacité du secteur forestier et de diversifier les débouchés de ses produits forestiers. L'objectif consiste à appuyer la transformation du secteur de sorte qu'il mise moins sur le volume et davantage sur la valeur ajoutée. Le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière coopère avec les sociétés forestières admissibles

afin de développer de nouvelles technologies, comme la bioénergie, les biomatériaux et les produits de construction de la prochaine génération. Ces technologies optimisent l'utilisation de la fibre de bois et des sous-produits afin de créer une offre de produits plus diversifiée et à valeur plus élevée. De plus, le Ministère mène des recherches sur les produits et les procédés forestiers novateurs. Le but de ces recherches est de faciliter la création d'outils forestiers plus efficaces, ce qui permettra d'extraire une plus grande valeur des forêts canadiennes.

Pour soutenir la transformation du secteur, RNCan offre un leadership national visant à former des partenariats et à renforcer les arrangements conclus entre les institutions et les gouvernements, les maîtres d'œuvre en recherche et développement du secteur forestier comme FPInnovations, les universités et les organismes de financement comme le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. En rassemblant ces organismes, le Ministère assure l'intégration, l'alignement et la coordination de leurs efforts afin de contribuer à la compétitivité du secteur des ressources naturelles. Parallèlement, à titre de maîtres d'œuvre en R-D, il veille à ce que ses efforts cadrent avec les priorités et permettent d'équilibrer les risques et les avantages.

LE SAVIEZ-VOUS



Il n'existe un savoir géologique adéquat que pour environ le tiers du Nunavut. Le programme GEM comblera des lacunes en matière de renseignements cruciaux afin d'accroître les investissements dans l'exploration dans le Nord, tout en engageant et en faisant participer les collectivités du Nord et en respectant le territoire.

En soutien au secteur de l'énergie et au secteur des minéraux et des métaux, le Ministère fournit de solides connaissances en géosciences et encourage la recherche et l'investissement dans les nouvelles énergies renouvelables. Le Programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM) apporte aux gouvernements, aux collectivités et à l'industrie les données géoscientifiques fondamentales nécessaires pour prendre des décisions stratégiques sur l'utilisation du sol et les investissements. Le Ministère cible également le Nord du Canada, cette région qui recèle un potentiel inexploité pour les approvisionnements en ressources minérales et énergétiques, et qui exige le recours à des techniques

modernes afin d'obtenir les données géophysiques et géochimiques nécessaires pour encourager l'industrie à investir dans l'exploration. Ces travaux sont effectués en collaboration avec les gouvernements territoriaux et les Premières nations.

De plus, le développement économique des collectivités est appuyé par l'Initiative géoscientifique ciblée 4 (IGC-4), qui détermine les nouvelles zones potentielles de ressources minérales et met en lumière des dépôts miniers profonds ou cachés dans des collectivités particulières du Canada. L'IGC-4 soutient le développement économique des collectivités minières établies en fournissant des connaissances géoscientifiques améliorées sur l'ensemble du système minéral. Ceci comprend des modèles d'exploration que les entreprises peuvent utiliser afin de guider leurs activités de forage. RNCan élabore également le Plan d'action stratégique pour les métaux de base afin d'améliorer le repérage et l'exploitation de nouvelles ressources métallurgiques de base dans les camps miniers existants et dans les régions éloignées du Nord et partout au Canada.

Par le biais de l'Initiative d'exploitation minière écologique (IEME), RNCan continue de collaborer avec de multiples intervenants (industrie, gouvernements provinciaux et territoriaux, ONG) pour accélérer les travaux de recherche et développement sur les technologies et les méthodes d'exploitation minière écologique, ainsi que leur déploiement. L'objectif est d'améliorer le rendement, la productivité et la compétitivité au plan écologique du secteur des mines et de réduire les risques d'atteinte à l'environnement. Pour faire progresser l'IEME, quatre piliers ont été élaborés et harmonisés pour donner suite aux priorités de l'industrie et aux possibilités technologiques à exploiter, notamment, la réduction de l'empreinte écologique, la gestion des déchets, la fermeture et la réhabilitation de sites miniers, et la gestion des écosystèmes.

LE SAVIEZ-VOUS



Les Laboratoires des mines et des sciences minérales de CANMET ont mis au point un processus de lessivage amélioré qui sert à extraire l'or et l'argent. Ce processus utilise quatre fois moins de cyanure et permet d'extraire plus d'argent que les processus similaires d'extraction de minéraux.

Finalement, le Laboratoire de la technologie des matériaux (LTM) de CANMET récemment déménagé dans le Parc de l'innovation McMaster à Hamilton (Ontario) garantira l'harmonisation et la pertinence du travail de RNCAN sur les matériaux et les processus nouveaux ou améliorés. En collaborant étroitement avec l'industrie et les universités, le Ministère peut mieux cibler sa recherche et garantir sa commercialisation tout en aidant le secteur à régler les problèmes liés à la productivité, et ce, de façon durable.

RNCAN fournit également une expertise éclairant les prises de position du gouvernement fédéral sur diverses questions relatives à l'énergie, comme :

- la réglementation et les politiques en matière de pétrole;
- l'énergie propre;
- le captage et le stockage du carbone;
- la préservation d'un approvisionnement en électricité adéquat, fiable et durable au point de vue environnemental, à des prix concurrentiels.

Le Ministère est également chargé d'honorer des responsabilités essentielles du gouvernement, comme la surveillance du cadre de réglementation applicable à l'énergie nucléaire du Canada et l'élaboration et la mise en application de politiques concernant tous les aspects de la production et de l'utilisation de l'uranium.

RNCAN appuie les efforts consacrés par Énergie atomique du Canada limitée (EACL) au renouvellement de sa capacité de recherche-développement et de son infrastructure, ainsi qu'à la mise au point du réacteur CANDU avancé. Le Ministère continuera également de mettre en œuvre la restructuration d'EACL et mènera à terme le dessaisissement de la division des réacteurs commerciaux, réduisant ainsi l'exposition des contribuables aux risques et aux coûts commerciaux tout en positionnant l'industrie nucléaire canadienne afin qu'elle tire le meilleur avantage possible des possibilités au pays et à l'échelle internationale. De plus, le Ministère appuie la Commission canadienne de sûreté nucléaire dans ses efforts pour améliorer l'efficacité et l'efficience du processus d'approbation réglementaire.

Comment nous travaillons à la réalisation de l'activité de programme

Nos gens

Notre effectif pour cette activité de programme est composé principalement d'analystes des politiques et de scientifiques spécialisés dans des domaines tels que la foresterie, les mines, les minéraux et les matériaux qui appuient nos activités réglementaires et relatives aux sciences et à la

technologie (S-T). Ces employés sont hautement informés et compétents, et sont capables de travailler au sein d'un système de gestion matricielle, ce qui fournit une certaine souplesse dans la gestion des programmes.

Il est prévu qu'au cours des trois prochaines années, les départs et les nouvelles exigences en matière de capacités créeront des pénuries dans les domaines des compétences scientifiques (p. ex., entomologie-phytosanitaire, bioéconomie, génétique, sylviculture, embryogenèse somatique), techniques (p. ex., gestion de projets) et analytiques (p. ex., politiques). Des stratégies de promotion et de recrutement ciblées seront mises en œuvre pour répondre aux besoins à court et à long termes. Par exemple, nous tirerons parti des pratiques existantes de promotion par les médias sociaux et des événements visant des groupes particuliers à l'égard desquels persistent des lacunes sur le plan de l'équité en emploi (y compris les femmes dans le domaine des sciences et les personnes handicapées). En outre, RNCAN analysera les possibilités au sein des programmes existants, tels que le Programme des adjoints de recherche et le Programme de collaborateurs émérites. Le Ministère a adopté une approche collective en matière de dotation, en vue d'assurer une capacité continue de répondre aux besoins émergents. Les processus de dotation collective permettent la création de bassins pour les postes de débutants dans les groupes EC et AS et dans les domaines des sciences physiques et des S-T qui sont difficiles à doter (p. ex., les postes des groupes ENG et EG).

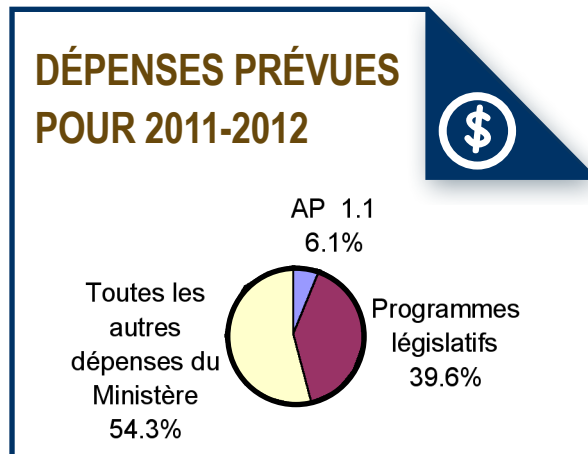
Par ailleurs, il est prévu qu'il y aura un roulement régulier d'employés en raison de la compétitivité du marché du travail. Ces facteurs auront des incidences éventuelles sur le savoir et le niveau d'expertise organisationnels, et sur l'efficacité dans la réalisation des résultats ministériels attendus. Une stratégie de planification efficace de la relève et la dotation diligente des postes aideront à pallier la perte éventuelle d'employés hautement informés et expérimentés, et permettront de s'assurer que les compétences et l'expertise pertinentes sont acquises.

Nos ressources matérielles

La majorité des biens physiques utilisés dans la réalisation de cette activité de programme sont les locaux à bureaux de la Région de la capitale nationale utilisés par les analystes économiques et analystes de politiques affectés au programme.

Nos ressources financières

Nos dépenses prévues pour cette activité de programme en 2011-2012 sont de 249.9 M\$².



Comment nous mesurons notre réussite

Le succès de cette activité de programme est mesuré en fonction des indicateurs suivants :

- les investissements en immobilisations et investissements (capitaux) pour l'exploration dans le secteur des ressources;
- la diversité des produits du bois canadiens exportés;
- le rendement des programmes dans l'atteinte des résultats attendus selon les plans, les échéanciers et les budgets prévus (en pourcentage).

Gestion des risques

Plusieurs risques ont été identifiés relativement à la réalisation de cette activité de programme; ils vont de l'impact du redressement de l'économie et de la demande du marché sur le développement des ressources naturelles aux défis associés à l'établissement d'une approche unifiée de la transformation du secteur.

Le secteur forestier canadien doit s'adapter rapidement à l'évolution des marchés mondiaux dans une vaste gamme de domaines (p. ex., produits, technologie, normes environnementales), mais doit pour ce faire composer avec un système de stimulation de l'innovation qui est fragmenté et a été conçu pour un secteur forestier bien différent. Pour régler ces problèmes, RNCan a pris l'initiative de

rassembler divers partenaires des gouvernements et de l'industrie afin de créer FPInnovations. Grâce à ces nouveaux partenariats, FPInnovations devient le principal véhicule de la transformation du secteur. Toutefois, FPInnovations reste vulnérable en raison des chocs économiques subis par le secteur forestier. Pour aider à gérer ce risque, RNCan cherche à étendre et intégrer de nouveaux réseaux (p. ex., Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada) intégrant FPInnovations afin d'ajouter de la diversité et de la profondeur.

La pression de l'adaptation aux changements dans les marchés mondiaux est accompagnée du risque que les stratégies et les programmes élaborés et mis en œuvre par RNCan pour soutenir la compétitivité du secteur forestier et sa transformation ne conviennent pas à l'étendue et au rythme des changements nécessaires, ce qui compromettrait la compétitivité à long terme du secteur. Pour gérer ce risque, RNCan fera la mise en œuvre d'une vaste série de programmes comme annoncé dans le budget 2011, en collaboration avec des partenaires du secteur afin de cibler les priorités clés de l'industrie (p. ex., promotion des marchés au pays et à l'étranger et développement de nouvelles technologies et utilisations finales de la fibre de bois). Le Ministère mettra également en valeur les avantages de la collaboration dans l'élaboration des objectifs et priorités stratégiques, s'assurera que FPInnovations joue un rôle clé dans l'établissement des priorités stratégiques du secteur et fera participer les partenaires du secteur à l'élaboration et l'évaluation des programmes.

Le secteur canadien de l'énergie est à la fois prometteur et source de défis. Les liens entre l'énergie, l'économie et l'environnement sont complexes, et le rôle que joue la politique sur l'énergie est d'une importance fondamentale. Les risques pour la réussite de l'orientation stratégique à long terme en matière d'énergie comprennent l'absence de coordination ou de collaboration entre RNCan, les provinces, les territoires et d'autres partenaires et l'incidence de pénuries d'énergie, de séismes ou d'accidents environnementaux sur la confiance du public. RNCan gèrera ces risques au moyen de programmes qui aideront les Canadiens et les industries canadiennes à réduire à la fois leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et leurs besoins en énergie (p. ex., le programme d'écoÉNERGIE pour les biocarburants, le programme des énergies propres, le programme d'écoÉNERGIE rénovation – maisons, le programme d'écologisation des pâtes et papiers, etc.). RNCan travaillera avec d'autres ministères fédéraux à promouvoir les intérêts du Canada au cours des discussions et des forums de négociation internationaux de première importance portant sur le changement climatique. De plus, le Ministère a mis en

² Les programmes législatifs concernent les paiements prévus en vertu des accords relatifs aux zones extracôtières de l'Atlantique.

place des plans de gestion des urgences afin d'être capable de répondre rapidement à des incidents liés à l'énergie.

L'IME est une réponse aux préoccupations et aux défis écologiques croissants qui nuisent à la capacité des entreprises minières d'obtenir un permis social d'exploitation. Souvent, la perception des enjeux miniers nuit au développement des ressources minérales, ce qui accroît la complexité et le coût des évaluations environnementales et des processus d'approbation. Il en résulte des retards, une hausse des coûts et des réaffectations d'investissements des projets qui peuvent faire perdre à l'industrie canadienne des mines son avantage concurrentiel.

Les livrables pour 2011-2012

Les programmes et les initiatives à l'appui de l'activité de programme 1.1 - *Possibilités économiques pour les ressources naturelles* sont structurés en huit sous-activités. Ces sous-activités et les principaux livrables pour 2011-2012 sont énumérés ci-dessous.

Les livrables pour 2011-2012

1.1.1


Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation




SECTEUR RESPONSABLE : Secteur des minéraux et des métaux (SMM)

- Procéder à un travail de recherche spécialisé avec des partenaires pour améliorer la productivité des mines au moyen de coûts d'énergie réduits, de processus plus efficaces et d'un meilleur bilan de santé et sécurité.
- Fournir des outils tels que la modélisation de l'exploration afin d'optimiser l'efficacité de l'exploration en quête d'un type donné de gisement. Ces outils tiennent compte des caractéristiques géologiques, géochimiques et géophysiques du minerai recherché et des formations rocheuses environnantes.
- Participer à 10 projets de contrôle de terrain, d'exploitation sécuritaire ou d'innovation. Ces projets visent : (1) à réduire les risques de l'exploitation minière en grande profondeur pour atteindre des gisements de minéraux et à améliorer la productivité des travaux d'exploitation minière au Canada; et (2) à mettre au point des technologies innovatrices pour réduire l'effet du stress thermique sur les travailleurs miniers.
- Terminer les rapports *Aperçu des tendances dans l'exploration minière au Canada* et *Étude comparative internationale de la fiscalité pour les métaux de base*.
- Élaborer un plan d'action stratégique pour les métaux de base afin de repérer et de mettre en valeur de nouvelles ressources en métaux de base dans les parages de camps miniers existants, les régions éloignées et le Nord.
- Entreprendre un examen de la trousse d'outils destinée aux Autochtones pour déterminer son efficacité et commencer le travail afin de mieux comprendre les possibilités offertes aux Autochtones dans les activités minières.
- Terminer l'édifice du LTM-CANMET conformément aux exigences LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) platine.
- Élaborer avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et l'Agence canadienne de développement international un programme de suivi de la Stratégie de responsabilité sociale des entreprises pour l'harmonisation des sociétés extractives présentes à l'étranger.

<p>1.1.2</p> <p>Accès aux marchés des produits forestiers et développement de ces marchés</p>  <p>SECTEUR RESPONSABLE : Service canadien des forêts (SCF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au moyen du Programme de promotion du leadership environnemental dans le secteur forestier, fournir 10 produits d'information basés sur des fondements scientifiques aux intervenants du secteur forestier (p. ex., les sociétés de produits forestiers et leurs associations industrielles). Ces produits répondent aux enjeux principaux en matière de réputation environnementale et d'acceptation par les marchés. • Comme énoncé dans le budget 2011, soutenir le secteur forestier dans sa diversification et croissance des marchés et des applications des produits du bois via le Programme canadien d'exportation de produits de bois et le programme le bois nord-américain d'abord. • Apporter des contributions afin d'élargir le portefeuille des marchés des produits du bois au pays et à l'étranger.
<p>1.1.3</p> <p>Innovation dans le domaine des produits forestiers</p>  <p>SECTEUR RESPONSABLE : SCF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer l'application d'outils avancés d'inventaire forestier dans deux unités de gestion forestière de quelques milliers d'hectares afin de produire des inventaires forestiers plus exacts et de fournir plus de renseignements sur la valeur qui dépend la qualité du bois. Cette information supplémentaire permettra d'accroître la valeur de l'exploitation des ressources forestières. • Améliorer les travaux de FPInnovations en génomique pour que les connaissances acquises permettent de produire de nouveaux bioproduits et bioprocédés qui accroîtront le potentiel d'amélioration des arbres, de protection contre les ravageurs et de diversification du secteur forestier du Canada. • Au moyen du programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, élaborer des ententes de contribution avec des sociétés admissibles. Ces ententes mèneront à la mise en œuvre de technologies avancées (p. ex., bioénergie, biomatériaux, produits chimiques biologiques et matériaux de construction de prochaine génération) et contribueront à transformer les ressources ligneuses et leurs sous-produits en un éventail de produits plus variés et à la valeur accrue. • Basé sur le Budget 2011, assurer de nouveaux fonds à FPInnovations – l'institut de recherche sur les produits du bois du Canada – afin de développer des connaissances et des technologies pour transformer le secteur de la forêt par le biais de nouveaux produits (p. ex., biocarburants, biocomposés et nanoproduits) et trouver de nouvelles utilisations à la fibre de bois.

<p>1.1.4</p> <p>Harmonisation institutionnelle pour l'efficacité de la recherche et la mise en valeur des ressources forestières</p> <p>SECTEUR RESPONSABLE : SCF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec Statistique Canada, procéder à une analyse de la capacité du système d'encadrement de l'innovation du secteur forestier de répondre aux priorités du secteur par la recherche et le développement. • Élaborer un cadre d'évaluation du rendement afin d'évaluer les répercussions des connaissances du Ministère en sylviculture sur le système d'encadrement des innovations du secteur forestier. • Harmoniser la gouvernance et la structure du Conseil canadien des ministres des forêts afin d'établir les nouvelles priorités nationales et d'accroître la coordination entre les intervenants. • En partenariat avec FPIInnovations, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et l'Association des produits forestiers du Canada, s'assurer que l'ensemble des réseaux contribuent efficacement à l'innovation dans le secteur forestier.
<p>1.1.5</p> <p>Partenariats communautaires axés sur la forêt</p>  <p>SECTEUR RESPONSABLE : SCF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre la nouvelle Initiative de foresterie autochtone. • Élaborer et diffuser plus de 50 produits, outils et stratégies relatifs aux connaissances, en association avec le Programme des collectivités forestières. • Élaborer et mettre en œuvre une nouvelle politique à l'égard du PCF et des options de programme pour l'après-mars 2012.
<p>1.1.6</p> <p>Exploration énergétique et minérale</p>  <p>SECTEUR RESPONSABLE : Secteur des sciences de la Terre (SST)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre des consultations et des séances d'information communautaires afin de mieux arrimer les priorités associées à la GEM aux besoins communautaires locaux en développement économique, conjointement aux priorités de développement régional des territoires et des provinces et à celles des sociétés minières relatives aux investissements en exploration. • Procéder à des levés géophysiques et géochimiques à haute résolution et à de la cartographie géologique afin de combler des lacunes dans les connaissances relatives au Nord. • Dans le cadre de l'IGC-4, signer huit accords de collaboration avec des partenaires provinciaux, territoriaux, universitaires et industriels. • Fournir des outils tels que la modélisation de l'exploration afin d'optimiser l'efficacité de l'exploration en quête d'un type donné de gisement. Ceci comprend les caractéristiques géologiques, géochimiques et géophysiques du minerai recherché et des formations rocheuses environnantes. • Publier une étude de l'évaluation de l'impact des paramètres géologiques pour le stockage du carbone. Contribuer à la conception et à la mise en œuvre de projets de stockage géologique du CO₂ (grâce au projet de surveillance et de stockage du CO₂ de Weyburn-Midale de l'Agence internationale de l'énergie). • Fournir le volet canadien de l'atlas nord-américain du stockage du carbone. • Publier une évaluation du potentiel de l'énergie géothermique.

<p>1.1.7</p> <p>Politique énergétique nationale et internationale</p>  <p>SECTEUR RESPONSABLE : Secteur de l'énergie (SE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à répondre aux contraintes financières d'EACL grâce au dessaisissement de sa division des réacteurs commerciaux et à la restructuration de ses laboratoires nationaux afin de limiter les risques pour les contribuables. • Parvenir à une entente avec un acheteur pour le dessaisissement de la division des réacteurs commerciaux d'EACL. • Fournir des conseils, des recommandations et des analyses à propos des enjeux internationaux se rapportant à l'énergie, plus particulièrement dans le cas des États-Unis par le biais du Groupe de consultation en matière d'énergie Canada-États-Unis, aux groupes de travail du Dialogue sur l'énergie propre et au Groupe de travail nord-américain sur l'énergie. • Défendre les intérêts énergétiques du Canada dans les principaux forums internationaux et aux négociations internationales sur les changements climatiques, tels que la Convention-cadre sur les changements climatiques des Nations Unies et la réunion du groupe de travail sur l'énergie de l'APEC. • En partenariat avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, fournir du financement pour les études qui favorisent la compréhension des possibilités de développement de l'énergie propre dans la région de l'Atlantique, dans le cadre de l'initiative Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique.
<p>1.1.8</p> <p>Programmes législatifs – haute mer de l'Atlantique</p> <p>SECTEUR RESPONSABLE : SE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer de façon continue les exigences législatives se rapportant aux hydrocarbures extracôtiers en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Résultat stratégique 2 : Responsabilité environnementale

Le Canada est un chef de file mondial en matière de responsabilité environnementale sur le plan de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources naturelles

La réussite et l'efficacité de ce résultat stratégique seront mesurées au moyen des indicateurs suivants :

- total des économies d'énergie réalisées annuellement au Canada grâce aux gains d'efficacité (en petajoules [PJ]);
- contribution à l'avancement des pratiques innovatrices et écologiques dans le secteur des ressources grâce à l'utilisation de connaissances, de technologies et de projets de démonstration.

Sa réalisation sera appuyée par deux activités de programme : 2.1 Énergie propre, et 2.2 Gestion du risque lié aux écosystèmes.

Activité de programme 2.1 : Énergie propre

En quoi consiste l'activité de programme

Cette activité de programme vise à améliorer l'efficacité énergétique, à accroître la production d'énergie à faible émission et à réduire les incidences environnementales découlant de la production et de la consommation d'énergie. RNCan élabore et met en œuvre des politiques et des programmes en sciences et en technologies de l'énergie ainsi que des lois et des règlements pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les autres incidences environnementales liées à la production et à la consommation d'énergie.



Ces programmes contribuent au thème de la qualité de l'air de la SFDD.

Notre démarche

En déployant des efforts en vue d'atteindre l'objectif du Canada de devenir un chef de file mondial en matière d'énergie propre, le gouvernement a reconnu le rôle clé que l'énergie propre peut jouer dans la transition à une économie moins tributaire du carbone, tout en fournissant des avantages économiques et environnementaux aux Canadiens. Le travail et les programmes de RNCan visent l'atteinte de cet objectif en favorisant l'efficacité énergétique, en augmentant la disponibilité de l'énergie renouvelable et en appuyant le développement et l'utilisation de carburants fossiles et de remplacement plus propres. À cette fin, le Ministère procède à des recherches et fournit de l'expertise scientifique sur les technologies d'énergie propre ainsi

qu'un leadership en agissant comme catalyseur en faveur d'innovations accélérées dans le domaine de l'énergie propre au Canada. Les efforts de RNCan contribuent à améliorer l'efficacité énergétique dans tous les secteurs de l'économie, y compris les maisons, les édifices commerciaux les véhicules et l'industrie, et à accroître la production d'énergie renouvelable peu polluante. Ces efforts sont réalisés par l'entremise de divers programmes et initiatives qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur des ressources naturelles.

LE SAVIEZ-VOUS



La réfrigération à grande échelle (par exemple celle qui est utilisée pour les patinoires et les congélateurs de supermarchés) exige une énorme quantité de réfrigérant et d'énergie. Compte tenu de l'énergie qui est aussi utilisée pour assurer le confort des spectateurs, joueurs ou consommateurs utilisant ces bâtiments, il s'ensuit une production importante de gaz à effet de serre.

Pour régler ce problème, des chercheurs de CanmetÉNERGIE ont mis au point un système appelé "CoolSolution^{MD}", qui réduit de façon radicale les pertes de réfrigérant et qui utilise la chaleur résiduelle du système de réfrigération pour chauffer l'immeuble. Ce système réduit considérablement les répercussions environnementales des systèmes de refroidissement de type commercial.

Les pratiques et les techniques "CoolSolution^{MD}" sont maintenant utilisées à plus de 100 emplacements au Canada, où elles permettent d'économiser jusqu'à 60 p. 100 de la consommation d'énergie. Elles ont également été utilisées à tous les sites de patinage, de hockey et de curling dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

Par exemple, le budget de 2011 comprenait 400M\$ pour une prolongation de un an pour le programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons, qui procurera aux propriétaires d'habitations des incitatifs directs favorisant l'investissement dans les améliorations du rendement énergétique afin d'économiser de l'argent et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le budget a également procuré des fonds afin de poursuivre le programme écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique, qui fera suite à certains programmes qui prennent fin et lancera certaines nouvelles activités. Du financement a également été affecté au nouveau programme écoÉNERGIE pour les carburants de remplacement qui accroîtra la sensibilisation aux nouveaux carburants de remplacement et favorisera leur utilisation en établissant des carrefours de soutien afin d'entreprendre des activités d'information et de sensibilisation auprès des utilisateurs finaux du gaz naturel et des intervenants, et d'élaborer des codes et des normes pour l'infrastructure des véhicules au gaz naturel.

Les programmes relatifs à la science et aux technologies en matière d'énergie propre appuient la recherche, le développement et les démonstrations de technologies et de systèmes d'énergie propre de prochaine génération, y compris l'accroissement de l'approvisionnement en énergie propre et en énergie renouvelable produite par des sources propres comme le vent, le soleil, les marées et la biomasse. Ces programmes sont partiellement financés par l'Initiative écoÉNERGIE sur la technologie et le Fonds pour l'énergie propre. De plus, RNCan s'emploie à accroître l'efficacité et à réduire la pollution des sources d'énergie classiques en effectuant de la recherche sur les carburants fossiles plus propres, l'exploitation des sables bitumineux et le captage et le stockage du carbone.

Le programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable diversifie également le bouquet énergétique du Canada en fournissant des incitatifs aux producteurs d'électricité renouvelable. Les programmes à cette fin ont servi à accroître l'apport en électricité renouvelable, comme le vent, la biomasse, la production hydroélectrique à faible impact et les énergies géothermique, solaire photovoltaïque et marine, au réseau électrique. De même, le programme écoÉNERGIE sur les biocarburants appuie la production de carburants renouvelables de remplacement de l'essence et du diesel et favorise le développement au Canada d'une industrie concurrentielle des carburants renouvelables en fournissant directement des incitatifs aux producteurs existants ou nouveaux.

Par l'entremise du Programme de recherche sur les matériaux structuraux automobiles et du Programme de recherche sur les matériaux pour l'énergie nucléaire et classique, RNCan effectue de la recherche, en partenariat avec les universités et

LE SAVIEZ-VOUS



D'ici 2018, il y aura au moins 500 000 véhicules électriques hybrides et véhicules hybrides rechargeables à propulsion électrique aptes à circuler sur les routes canadiennes. Tous ces véhicules auront un contenu canadien accru, quant aux pièces et à la fabrication, par comparaison aux véhicules qui circulaient sur les routes du Canada en 2008.

(Source : [Feuille de route technologique du Canada sur les véhicules électriques](#))

l'industrie, sur les matériaux, les technologies et les processus avancés qui améliorent l'efficacité énergétique et permettent de créer des systèmes d'énergie propre. Cette recherche sera avantageuse pour les secteurs des réacteurs nucléaires et de l'automobile. Dans le secteur de l'automobile, il sera possible de produire des véhicules à la fois plus robustes et plus légers, réduisant ainsi la consommation de carburants fossiles et contribuant à la réduction des émissions de GES. Dans le secteur des réacteurs nucléaires, une nouvelle génération de réacteurs nucléaires à haute efficacité et produisant de l'électricité propre pourra être mise au point.

RNCan s'emploie à améliorer la durabilité environnementale et commerciale de l'industrie des pâtes et papiers par l'entremise du Programme d'écologisation des pâtes et

LE SAVIEZ-VOUS



Au début de 2010, l'usine de pâtes à papier de Celgar, en Colombie-Britannique, a complété la première étape de son projet d'énergie verte dans le cadre du Programme d'écologisation des pâtes et papiers, ce qui lui a permis d'utiliser l'excédent de vapeur produit par ses procédés industriels pour générer de vastes quantités d'électricité renouvelable pour le réseau de la Colombie-Britannique. Les autres avantages environnementaux issus du projet comprennent la réduction des émissions de dioxyde de soufre, l'accroissement de l'efficacité énergétique et la réduction des odeurs et du bruit au sein de la collectivité.

papiers. Grâce à celui-ci, RNCan appuie les investissements dans les usines de pâtes et papiers canadiennes qui amélioreront le rendement environnemental de l'industrie tout en jetant les bases d'un avenir plus concurrentiel et plus durable. Le Programme d'écologisation des pâtes et papiers se terminera à la fin de 2011-2012. D'ici là, des accords de contribution auront été conclus avec 25 sociétés de pâtes et papiers participantes. Les crédits du programme totaliseront 950 millions de dollars.

Comment nous travaillons à la réalisation de l'activité de programme

Nos gens

Nous avons un effectif affecté à cette activité de programme qui est bien informé et hautement compétent, et capable de planifier et de coordonner des activités nationales et internationales de recherche-développement et démonstration (R-D et D). Toutefois, compte tenu du vieillissement de notre effectif en S-T, il faudrait davantage de scientifiques et d'ingénieurs pour faire progresser ces priorités. En outre, nos programmes et nos priorités continuent d'évoluer. Par exemple, l'accent accru placé sur les politiques en matière de technologie de l'énergie et sur les programmes de R-D et D complexes a engendré un nouveau besoin d'économistes et autres spécialistes des finances.

Au cours des quelques prochaines années, des défis se poseront à la suite de la fin de plusieurs programmes d'énergie propre et de la mise en œuvre proposée de nouveaux programmes. De nouvelles pressions en découleront pour l'effectif existant, telles que la nécessité de formation visant de nouvelles compétences, des lacunes dans la capacité de gestion des programmes et un accroissement du temps requis pour embaucher et former de nouveaux employés. Les délais serrés fixés pour l'exécution des programmes créent également des défis en matière de charge de travail, en particulier au cours des premières étapes du processus de dotation. Il est prévu que, à mesure que les programmes prendront fin, les employés commenceront à chercher de nouveaux débouchés, ce qui créera des pénuries de compétences lors des dernières étapes de l'examen des projets.

RNCan a réduit son recours à l'emploi à court terme et aide à cerner des débouchés pour les employés affectés aux programmes qui doivent prendre fin pour qu'ils puissent contribuer au succès de l'organisation au-delà de la durée de ces programmes. À cette fin, le Ministère a adopté une approche collective en vue d'offrir des emplois de durée indéterminée plus stables à un bassin d'employés talentueux actuellement embauchés pour une période déterminée.

Les gestionnaires embauchent des candidats possédant des compétences transférables, ce qui permet d'affecter le personnel à différentes priorités opérationnelles.

D'autres facteurs influent sur les capacités de l'effectif et sur l'exécution des programmes, comme les taux élevés de départs et de prises de retraite ainsi que la perte d'employés attribuable au déménagement d'une importante installation de recherche, le Laboratoire de la technologie des matériaux de CANMET, d'Ottawa à Hamilton (Ontario). Dans les domaines de la S-T (c.-à-d. spécialités techniques et scientifiques), le niveau d'expertise varie grandement, ce qui rend difficile de puiser dans un bassin commun. L'équipe d'employés actuelle qui a été réinstallée à Hamilton possède une expertise et une expérience acquises dans le cadre de nombreux projets liés au transport et à l'énergie nucléaire. Les scientifiques et technologues supérieurs peuvent faire le pont pendant le recrutement et la formation de jeunes employés en vue de l'avenir. Un exercice de renouvellement stratégique a été entrepris à LTM CANMET en vue de définir les priorités et d'éclairer le recrutement futur et garantir une équipe solide pour le futur.

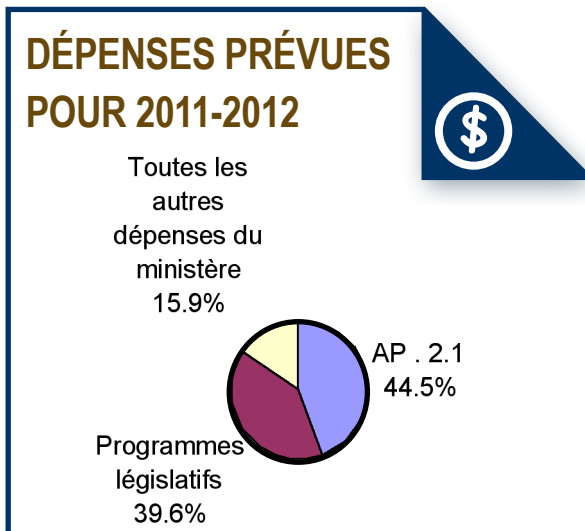
Pour ce qui est des perspectives d'avenir, notre effectif souple nous permet d'atténuer les risques de façon continue en transférant les compétences d'un secteur à un autre. En ayant recours à la dotation collective et en nous concentrant sur les compétences clés de RNCan, le recrutement est plus rapide que par le passé. Le mentorat offert aux scientifiques et ingénieurs nouvellement recrutés pour remplacer ceux qui ont indiqué leur intention de partir à la retraite au cours des quelques prochaines années contribue au transfert du savoir et permet de prévenir la perte de mémoire organisationnelle. En outre, nous misons sur des initiatives telles que le programme de recrutement sur le campus, le recrutement ciblé, les stages coopératifs, les programmes de transition à l'intention des étudiants et les bourses de recherche postdoctorale pour aider à combler les pénuries. Enfin, la planification intégrée, la planification de la relève et la gestion proactive des personnes seront cruciales pour assurer la continuité des activités et le transfert approprié du savoir afin de réaliser les résultats que nous souhaitons.

Nos ressources matérielles

Les laboratoires CanmetÉNERGIE de Varennes (Québec), d'Ottawa (Ontario) et de Devon (Alberta) emploient 450 scientifiques, ingénieurs et techniciens qui se livrent à des travaux de S-T et de recherche de pointe sur l'énergie propre, le développement technologique et les projets de démonstration. Ils soutiennent également l'élaboration des politiques et l'ensemble des programmes d'énergie propre en prodiguant des conseils scientifiques.

Nos ressources financières

Nos dépenses prévues pour cette activité de programme en 2011-2012 sont de 1 812,6M\$



Comment nous mesurons notre réussite

La réussite et le rendement de cette activité de programme seront mesurés en fonction des indicateurs suivants :

- la production d'énergie propre et la réduction des gaz à effet de serre (GES) attribuables aux programmes de RNCan;
- la contribution de RNCan à l'avancement des connaissances et à l'adoption de solutions innovatrices en matière d'énergie propre;
- le rendement des programmes dans l'atteinte des résultats attendus selon les plans, les échéanciers et les budgets prévus (en pourcentage).

Gestion des risques




L'élaboration et l'exécution des initiatives d'énergie propre de RNCan exigeront une gestion efficace de nombreux risques. Par exemple, l'incidence des facteurs économiques et politiques extérieurs pourrait réduire considérablement (ou, au contraire, accroître considérablement) l'adoption par les Canadiens des programmes d'efficacité énergétique, et elle pourrait également influencer sur la capacité des principaux intervenants industriels d'agir en tant que partenaires, investisseurs ou consommateurs d'énergie efficaces.



Le travail à effectuer dans le cadre du Programme de contribution financière à la production d'isotopes ne nécessitant pas de réacteur et les nouvelles connaissances sur la viabilité commerciale des techniques novatrices de production d'isotopes exigeront la gestion efficace de plusieurs risques.

Enfin, au chapitre de cette activité de programme, la mise au point de matériaux novateurs pour les solutions relatives à l'air propre, les économies d'énergie et la durabilité des pipelines exigeront la gestion efficace de plusieurs risques, notamment ceux qui sont liés à la nécessité continue de personnel formé et hautement compétent, et les délais inhérents au déplacement et à la réinstallation du personnel et du matériel.

Les livrables pour 2011-2012

Les programmes et les initiatives à l'appui de l'activité de programme 2.1 - *Énergie propre* sont structurés en cinq sous-activités. Ces sous-activités et les principaux livrables pour 2011-2012 sont énumérés ci-dessous.

Les livrables pour 2011-2012	
<p>2.1.1</p> <p>Matériaux pour l'énergie</p>  <p>SECTEUR RESPONSABLE : SMM</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un moteur prototype comportant un nouvel alliage d'aluminium résistant aux températures élevées. Lancer un projet de laboratoire fédéral-université-industrie afin de concevoir, fabriquer, assembler et soumettre à des épreuves intensives une structure de magnésium. Compiler une courte liste d'alliage de quatrième génération qui soient des candidats pour l'évaluation et la mise à l'épreuve de matériaux. • Assurer la durabilité et l'efficacité des oléoducs en élaborant des lignes directrices, des clauses et d'autres normes à inclure dans les méthodes et procédures – notamment de l'Association canadienne de normalisation – d'évaluation des oléoducs d'acier à haute résistance.
<p>2.1.2</p> <p>Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables</p>  <p>SECTEUR RESPONSABLE : SE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer plus de 100 ententes de contribution découlant du programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable. • Procéder au suivi des évaluations environnementales des projets écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable afin d'assurer la conformité. • Procéder à des visites techniques de projets approuvés par écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable approuvés.
<p>2.1.3</p> <p>Science et technologie propre</p>  <p>SECTEURS RESPONSABLES : SE et Secteur de l'innovation et de la technologie énergétique (SITE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'encourager l'innovation dans le domaine de l'énergie propre : établir et maintenir des partenariats avec des intervenants externes des secteurs public et privé par le biais de contrats et d'accords de contribution afin de partager les coûts de projets visant la technologie de l'énergie propre, y compris le pétrole et le gaz naturel, les transports, la bioénergie, l'efficacité énergétique, l'électricité propre et l'énergie renouvelable. • Lancer le nouveau programme de S-T de l'énergie propre annoncé dans le Budget 2011 et continuer à favoriser l'innovation dans le domaine du pétrole et du gaz plus propres, des transports, de la bioénergie, de l'efficacité énergétique, de l'électricité propre et des technologies de l'énergie renouvelable. • Entreprendre des processus concurrentiels afin de choisir les projets de technologie d'énergie propre les plus prometteurs, y compris l'examen et l'approbation de propositions. • Établir et entretenir des partenariats avec des intervenants externes gouvernementaux et du secteur privé au moyen de contrats et d'ententes de contribution visant à partager les coûts de projets technologiques liés à l'énergie propre. • Étudier et évaluer les progrès et les résultats de projets en cours ou nouveaux de sciences et de technologies se rapportant à l'énergie propre. • Compléter le programme de contribution à l'approvisionnement en isotopes non fondé sur des réacteurs et produire un rapport sur la viabilité technique et commerciale des technologies de production d'isotopes.

<p>2.1.4</p> <p>Efficacité énergétique et carburants de remplacement</p>  <p>SECTEUR RESPONSABLE : SE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les modifications 11 et 12 au Règlement sur l'efficacité énergétique aux fins de la publication, et la modification 13 aux fins de la publication préalable. • Voir à la publication du Code national de l'énergie pour les bâtiments de 2011 par le Conseil national de recherches du Canada. • Inclure l'efficacité énergétique pour les habitations dans le Code national du bâtiment en 2012. • Lancer l'homologation ENERGY STAR plus efficace pour les produits utilisant de l'énergie. • Lancer le système de cotation ÉnerGuide de prochaine génération. • Assurer la mise en place du réseau SMARTWAY en 2012. • Élaborer de nouveaux outils d'instruction de pratiques de conduite éconergétiques pour les chauffeurs de véhicules légers et pour les chauffeurs professionnels de véhicules de poids moyen et véhicules utilitaires lourds. • Appuyer la mise en œuvre rapide de la première norme nationale de gestion de l'énergie du Canada pour les organisations industrielles et commerciales. • Lancer de nouveaux systèmes d'information sur la gestion de l'énergie Le gros bon sens et de nouveaux ateliers de formation sur la remise en service d'immeubles afin de soutenir l'amélioration des pratiques de gestion de l'énergie. • Basé sur le budget 2011, procurer jusqu'à 250 000 à 280 000 subventions directes aux propriétaires de maisons pour des rénovations visant l'efficacité énergétique, et soutenir les provinces, les services publics et l'industrie dans la prestation d'un ensemble complémentaire de programmes d'efficacité énergétique et d'améliorations du code du bâtiment liées à l'énergie. • Surveiller jusqu'à 38 ententes juridiques avec des producteurs existants ou nouveaux totalisant des productions nationales de 2 milliards de litres de carburant renouvelable de remplacement de l'essence et de 500 millions de litres de carburant renouvelable de remplacement du diesel. • Élaborer des codes et des normes pour les véhicules au gaz naturel et leur infrastructure. • Établir deux carrefours de soutien afin d'entreprendre des activités d'information et de sensibilisation auprès des utilisateurs finaux du gaz naturel et des autres principaux intervenants.
<p>2.1.5</p> <p>Écologisation des pâtes et papiers</p>  <p>SECTEUR RESPONSABLE : SCF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des contributions financières aux usines de pâtes et papiers admissibles afin d'appuyer des investissements qui entraîneront des avantages environnementaux pour les Canadiens, dont une réduction de 4 230 000 GJ par année de l'énergie consommée et une hausse de 2 100 000 MWh par année de l'énergie renouvelable produite.

Activité de programme 2.2 : Gestion du risque lié aux écosystèmes

En quoi consiste l'activité de programme

Cette activité de programme vise à garantir que le Canada comprend et atténue les risques liés aux écosystèmes de ressources naturelles et à la santé humaine. RNCan fait la promotion de technologies et de pratiques de remplacement dans le cadre de l'exploitation minière et des technologies écologiques, améliore la compréhension de la dynamique des forêts, élabore des méthodes efficaces de gestion à long terme des déchets radioactifs, et offre des avis scientifiques objectifs à l'appui des initiatives de gestion durable des ressources (p. ex., sur l'eau souterraine et les forêts du Canada). L'AP vise à concilier les préoccupations environnementales et sociales et la prospérité économique.



Ces programmes contribuent au thème des changements climatiques et de la qualité de l'air, au thème du maintien de la qualité et de la disponibilité de l'eau et au thème de la protection de la nature de la SFDD.

Notre démarche

RNCan appuie la responsabilité du gouvernement de garantir que le Canada comprend et atténue les risques pour les écosystèmes de ressources naturelles et la santé humaine. Plus particulièrement, RNCan fournit des connaissances et de l'expertise à propos des impacts sur l'environnement et les écosystèmes du développement des ressources (aussi bien renouvelables que non renouvelables) afin d'élaborer des projets qui soient durables et responsables sur le plan environnemental et de créer des aires fédérales protégées.

LE SAVIEZ-VOUS

Le Centre d'information topographique de Sherbrooke de RNCan a joué un rôle clé dans l'établissement d'un portail visant à fournir de l'information sur les ressources en eau du bassin versant de la rivière Saint-François. Le portail présente diverses couches géoréférencées nécessaires à la gestion intégrée de l'eau axée sur le bassin versant, dans un environnement de cartographie interactive.



Grâce aux évaluations des ressources minérales et énergétiques, le Ministère participe aux décisions relatives à l'établissement de parcs nationaux et d'autres zones protégées. RNCan contribue également aux évaluations environnementales pour des projets d'exploitation des ressources naturelles tel que requis par la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) et pour tous les projets ou examens entrepris ou réglementés par le gouvernement fédéral, grâce à son apport en sciences et en technologie ainsi qu'à ses analyses et son expertise à l'intention des ministères, des organismes de réglementation et de l'industrie. Sa contribution englobe également la fourniture de connaissances scientifiques et l'élaboration de lignes directrices et de pratiques exemplaires pour diminuer les répercussions environnementales de l'exploitation minière des métaux, des pipelines nordiques et des sables bitumineux.

Le Ministère collabore également avec des partenaires à l'évaluation et à la cartographie des principaux aquifères pour garantir que la gestion des aquifères du Canada est fondée sur la science et réalisée de manière à respecter l'environnement. Il fournit des renseignements scientifiques qui contribuent à la gestion durable des ressources aquifères et à l'aménagement responsable des terres du Canada.

De plus, RNCan procède à des recherches pour mieux comprendre les répercussions du développement des ressources énergétiques et minérales sur l'environnement du Nord. L'objectif consiste à élaborer des méthodes et des approches afin d'évaluer les répercussions potentielles du développement des ressources pétrolières, gazières et minérales sur l'environnement arctique. Les activités en cours comprennent l'étude des répercussions de la construction de pipelines sur la stabilité du pergélisol.

RNCan effectue des recherches, de la surveillance et des évaluations nationales afin de développer, de synthétiser et d'intégrer les connaissances scientifiques sur les écosystèmes des forêts du Canada. Ces connaissances sont utilisées par les gouvernements, l'industrie et les organisations non gouvernementales afin d'élaborer des pratiques de gestion des forêts et des politiques, d'honorer les engagements internationaux en matière de rapports, de formuler les prises de positions du Canada face aux enjeux environnementaux internationaux touchant les forêts et de promouvoir une approche scientifique des pratiques forestières au Canada.

Pour ce qui est de la gestion de l'énergie nucléaire, RNCan s'emploie à atténuer les risques pour l'environnement et la santé humaine par l'entremise des programmes de gestion des déchets radioactifs. Ces derniers englobent le Programme des responsabilités nucléaires héritées, une stratégie à long terme (sur 70 ans) de déclassement de sites

d'EACL et de gestion des déchets radioactifs hérités, ce qui inclut la mise en œuvre de solutions à long terme pour la gestion des déchets connexes (par la Société de gestion des déchets nucléaires) ainsi qu'un travail permanent de nettoyage des résidus accumulés sur le site de Port Hope (Ontario) et ailleurs au Canada.

LE SAVIEZ-VOUS

L'Initiative dans la région de Port Hope est un programme axé sur la collectivité visant l'élaboration et la mise en œuvre d'une solution sécuritaire, locale et à long terme pour la gestion des déchets radioactifs historiques de faible niveau dans les municipalités de Port Hope et Clarington (Port Granby). Ce projet à long terme, qui passe maintenant à la phase 2, concentrera les efforts sur la construction d'installations de gestion à long terme des déchets et sur l'assainissement environnemental par l'élimination des déchets radioactifs historiques de faible niveau.

Enfin, par le biais de l'Initiative d'exploitation minière écologique, un partenariat entre plusieurs intervenants, RNCan repère et met au point des technologies écologiques dans le secteur minier et fait la promotion de leur utilisation en vue de permettre l'essor d'un secteur des ressources concurrentiel et plus écologique. Les activités de recherche et de sensibilisation visent à réduire les risques de l'exploitation minière pour les écosystèmes ainsi qu'à favoriser et à améliorer les pratiques durables exemplaires. L'Initiative d'exploitation minière écologique portera maintenant surtout sur quatre thèmes de recherche : la réduction de l'empreinte environnementale, la gestion des résidus miniers, la fermeture de mines et la réhabilitation des terrains, ainsi que la gestion des risques pour les écosystèmes.

LE SAVIEZ-VOUS

Unique au Canada, la mine expérimentale de Val-d'Or (Québec) des Laboratoires des mines et des sciences minérales de CANMET effectue des essais du matériel et des systèmes en cours d'élaboration dans des conditions semblables à celles qui existent habituellement au sein de l'industrie, afin de s'assurer que ces produits et processus sont fiables et sécuritaires avant leur lancement sur le marché.

Comment nous travaillons à la réalisation de l'activité de programme

Nos gens

Notre effectif affecté à cette activité de programme est hautement compétent et composé essentiellement d'experts scientifiques et techniques en écosystèmes et en sciences de la Terre, tels que des ingénieurs (ENG) et des spécialistes en sciences physiques (PC). Environ 200 experts et techniciens possèdent une vaste gamme de compétences scientifiques dans des domaines tels que la télédétection, la science du sol, l'entomologie, les systèmes d'information géographique (SIG) et les technologies de l'information, l'écologie, la classification des écosystèmes, la cartographie, la modélisation, l'analyse mathématique et géospatiale, les statistiques et la biométrie, la taxonomie et la science du carbone. Ils possèdent également des compétences en matière de politiques dans des domaines tels que l'économie, l'élaboration de politiques et l'échange de connaissances relatives aux politiques nationales et internationales et à la planification et la coordination de la gestion des forêts.

L'effectif actuel est suffisant pour réaliser les objectifs de cette activité de programme. Toutefois, des pénuries critiques sont prévues d'ici trois à cinq ans dans le domaine de la recherche scientifique, y compris le soutien analytique et technique, en raison des départs et des nouvelles exigences en matière de capacité. Compte tenu de la spécialisation des employés, il sera difficile d'effectuer une planification appropriée de la relève et de doter les postes en temps opportun en recrutant des employés possédant l'expertise appropriée.

La nature imprévisible de nos programmes (p. ex., la nécessité de fournir sur demande une expertise en matière d'évaluations environnementales) et le vieillissement de l'effectif rendent difficile d'affecter les ressources appropriées de manière à réaliser les résultats attendus dans des

délais serrés. Les employés, qui sont déjà surchargés, font également l'objet de pressions additionnelles attribuables au nombre croissant de projets d'exploitation minière. En conséquence RNCan sera particulièrement vulnérable s'il se produit une accélération des projets dans des régions clés du Canada (p. ex., Nord, Ceinture de feu). Pour atténuer ce risque, la direction surveille activement son établissement des priorités et répond aux besoins en formation et en perfectionnement (p. ex., formation polyvalente, dans la mesure du possible) et utilise dans certains cas une structure de gestion matricielle.

Nos ressources matérielles

À l'appui de ses activités de R-D dans le domaine des technologies minières, du traitement des minéraux et des enjeux environnementaux connexes, RNCan exploite des laboratoires des mines et des sciences minérales (LMSM) à Ottawa et à Sudbury (Ontario), ainsi qu'une mine pilote à Val-d'Or (Québec).

Nos ressources financières

Nos dépenses prévues pour cette activité de programme en 2011-2012 sont de 87,0 M\$. Cette diminution de 58% par rapport à 2010-2011 est attribuable aux réductions au niveau du Programme des responsabilités nucléaires héritées. Ce programme a été approuvé au plus tard pour l'exercice financier 2011-2012, mais n'a pas été inclus dans le Budget principal des dépenses, car il recevra du financement par le biais du Budget supplémentaire des dépenses (A).



Comment nous mesurons notre réussite

La réussite et le rendement de cette activité de programme seront mesurés en fonction des indicateurs suivants :

- la contribution de RNCan aux processus fédéraux d'évaluation environnementale, à l'évaluation des

ressources minérales et énergétiques des terres et eaux fédérales dont la protection est envisagée ainsi qu'aux processus de reddition de comptes connexes;

- la contribution de RNCan à l'avancement des connaissances sur les écosystèmes et aux solutions innovatrices en matière de gestion des risques de ces derniers;
- le rendement des programmes dans l'atteinte des résultats attendus selon les plans, les échéanciers et les budgets prévus (en pourcentage).

Gestion des risques

La capacité de RNCan de perfectionner la science des écosystèmes forestiers est mise à l'épreuve par un environnement en mutation rapide qui requiert des liens entre la science et les politiques. Ceci représente un défi particulier étant donné le temps nécessaire pour mettre au point des connaissances scientifiques solides pouvant servir à orienter les politiques.




Le développement et la diffusion de connaissances géoscientifiques solides sont cruciaux pour la capacité des gouvernements et de l'industrie d'exploiter, de surveiller et de préserver les ressources de manière responsable. La réussite des initiatives de RNCan dans le cadre de cette activité de programme – y compris le travail lié aux évaluations environnementales, aux évaluations des ressources minérales et énergétiques et à l'information sur les eaux souterraines – peut être influencée par divers risques. Parmi eux, les enjeux liés au cheminement critique et à l'engagement des intéressés ont été reconnus comme des éléments clés.



En ce qui a trait à l'Initiative d'exploitation minière écologique de RNCan, l'élaboration de technologies, de projets et de publications connexes pourrait être entravée par les délais réglementaires, le manque de financement et la capacité réduite de l'industrie et d'autres gouvernements à participer à divers comités consultatifs.

Enfin, l'efficacité de la gestion des déchets radioactifs peut être influencée par des préoccupations politiques et environnementales persistantes.

Les livrables pour 2011-2012

Les programmes et les initiatives à l'appui de l'activité de programme 2.2 - *Gestion du risque lié aux écosystèmes* sont structurés en quatre sous-activités. Ces sous-activités et les principaux livrables pour 2011-2012 sont énumérés ci-dessous.

Les livrables pour 2011-2012	
<p>2.2.1</p> <p>Initiative d'exploitation minière écologique</p>  <p>SECTEUR RESPONSABLE : SMM</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Produire 15 publications de R-D sur les technologies environnementales. • Compléter 10 projets sur les mines vertes avec des intervenants industriels et gouvernementaux. • Fournir des commentaires en temps opportun pour les examens fédéraux des évaluations environnementales ainsi que des évaluations des ressources minérales et énergétiques conformément aux demandes. • Élaborer, optimiser et valider un procédé de lixiviation afin d'extraire les principaux éléments chimiques des déchets radioactifs pour en disposer tout en répondant aux besoins environnementaux du Canada de façon sécuritaire.
<p>2.2.2</p> <p>Science des écosystèmes forestiers et son application</p>   <p>SECTEUR RESPONSABLE : SCF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des estimations du changement du stock de carbone lié aux forêts ainsi que des émissions et des éliminations de gaz à effet de serre (GES) de 1990 à 2010 pour les rapports annuels sur les inventaires de GES du Canada. • Élaborer un bulletin spécial sur le thème « Revue des sciences sur la forêt boréale du Canada » afin de déterminer la santé des écosystèmes boréaux et les effets de l'exploitation des ressources sur ces écosystèmes. • Fournir des bases de données et des cartes des régimes de perturbation actuels (fondées sur la moyenne annuelle des zones touchées, la gravité des répercussions sous forme de pourcentage de la couverture forestière, etc.) qui permettront d'évaluer adéquatement les futures vulnérabilités des écosystèmes forestiers aux changements du climat et des perturbations afin d'élaborer des profils de risques et des stratégies d'adaptation. • Établir un réseau de nouvelles forêts modèles dans les régions du Maghreb et du bassin du Congo et intégrer ces nouveaux membres dans la communauté de pratique mondiale du Réseau international de forêts modèles. • Mettre à jour et rendre les produits nationaux d'information sur les forêts, dont les bases de données et les cartes, accessibles aux gouvernements, à l'industrie, aux organisations non gouvernementales et au grand public. Fournir des estimés des émissions de gaz à effet de serre (GES) relatives à la production de rapports. Procéder à un examen exhaustif de l'état des sciences applicables à la zone boréale du Canada et à ses écosystèmes en insistant particulièrement sur la santé et la viabilité des écosystèmes.

<p>2.2.3</p> <p>Géosciences de l'environnement</p>  <p>SECTEUR RESPONSABLE : SST</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux demandes d'expertise et de conseils à propos de projets qui nécessitent un examen de l'évaluation environnementale conformément au processus fédéral prévu par la LCEE ou selon un régime territorial d'évaluation environnementale avec participation fédérale. • Publier 15 documents relatifs au processus d'évaluation environnementale pour le développement et l'utilisation des ressources naturelles. • Fournir des commentaires en temps opportun pour les examens des évaluations environnementales et effectuer des évaluations des ressources minérales et énergétiques sur demande. • Mettre à jour le Réseau d'information sur les eaux souterraines (RIES) afin de garantir que tous les renseignements sont disponibles en ligne pour les décideurs. • En collaboration avec les provinces et les territoires, effectuer l'évaluation et la cartographie de deux nouveaux aquifères canadiens. • Mettre sur pied un projet de recherche afin de fournir des lignes directrices aux intervenants sur l'évaluation des répercussions environnementales des ressources minérales stratégiques dans l'Arctique (projet qui sera terminé en 2014). • Élaborer, en collaboration avec Affaires indiennes et du Nord Canada et l'Agence canadienne de développement économique du Nord, une stratégie pour le Nord se rapportant à l'exploitation des minéraux et des métaux afin de repérer les développements potentiels, mettre en évidence les obstacles potentiels et proposer une stratégie pour surmonter ces obstacles et ainsi progresser.
<p>2.2.4</p> <p>Gestion des déchets radioactifs</p>  <p>SECTEUR RESPONSABLE : SE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Atteindre les jalons approuvés par le gouvernement pour la deuxième phase du Programme des responsabilités nucléaires héritées, y compris la désaffectation des immeubles et des infrastructures et l'élimination des déchets radioactifs des sites d'Énergie atomique du Canada limitée. • Faciliter la future mise en œuvre de l'Initiative dans la région de Port Hope en obtenant les approbations voulues de la part des autorités réglementaires.

Résultat stratégique 3 : Sûreté, sécurité et intendance

Les connaissances sur les ressources naturelles et sur la masse continentale et les systèmes de gestion renforcent la sûreté et la sécurité des Canadiens et contribuent à l'intendance des ressources naturelles et des terres du Canada.

La réussite et l'efficacité de ce résultat stratégique seront mesurées au moyen de l'indicateur suivant :

- la contribution à la sécurité et à la protection des Canadiens et à l'efficacité des processus de réglementation et de l'intendance des terres fédérales.

Sa réalisation sera appuyée par deux activités de programme : 3.1 S'adapter aux changements climatiques et gestion du risque lié aux dangers, et 3.2. Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes.

Activité de programme 3.1 : S'adapter au changement climatique et gestion du risque lié aux dangers

En quoi consiste l'activité de programme

Cette activité de programme vise à garantir que le Canada s'adapte aux changements climatiques et possède les connaissances et les outils nécessaires pour gérer les risques liés aux catastrophes naturelles et aux catastrophes découlant des activités humaines. RNCan fournit des connaissances et de l'expertise scientifiques pour aider le gouvernement, le secteur privé et les collectivités à atténuer les répercussions potentielles des changements climatiques et à s'y adapter, à réduire les risques et à appuyer les interventions d'urgence en cas de catastrophes naturelles ou causées par l'humain. RNCan s'assure également que la réglementation applicable aux explosifs et aux feux d'artifice s'appuie sur des données tangibles et est appliquée.



Ces programmes contribuent au thème des changements climatiques et de la qualité de l'air de la SFDD.

Notre démarche

La façon dont le Canada réagit aux changements climatiques et gère les risques liés aux catastrophes naturelles ou découlant de l'activité humaine a une incidence importante sur la sûreté et la sécurité des Canadiens. En améliorant sa

compréhension des dangers, RNCan facilite la réaction du gouvernement en temps de crise et participe à l'élaboration de stratégies d'atténuation à long terme, ce qui est avantageux pour les Canadiens et les secteurs des ressources au Canada.

Par la surveillance et la fourniture de renseignements et de produits sur les dangers, RNCan informe les autres ordres de gouvernement, le secteur privé et les organisations professionnelles à propos de la prévision des événements comme les séismes, les éruptions volcaniques, les glissements de terrain, les orages géomagnétiques et les tsunamis. En temps de crise ou lors de situations d'urgence, le Ministère fournit rapidement aux Canadiens et aux intervenants des informations claires sur la situation, les mesures prises pour protéger la santé et la sécurité ainsi que ce que les Canadiens peuvent faire eux-mêmes. De plus, en diffusant l'information sur les incidents nucléaires, RNCan respecte l'obligation de surveiller constamment les essais nucléaires, comme l'exige le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

LE SAVIEZ-VOUS



L'Équipe d'intervention en cas d'urgence nucléaire de RNCan est en train de dresser une carte de la radioactivité, en vue d'améliorer les interventions en cas d'urgence nucléaire. Bien que la probabilité d'une urgence nucléaire soit très faible, il est crucial que des outils et des stratégies soient disponibles dans l'éventualité d'une telle urgence. L'équipe coordonne des exercices d'intervention d'urgence avec les provinces et fournit un service de cartographie pour détecter les radiations à la suite d'incidents nucléaires. L'équipe est en mesure de dresser une carte des radiations très précise et détaillée, au moyen de levés aériens et de levés au sol de spectrométrie gamma, et de déterminer si les niveaux de radiation sont anormalement élevés.

En plus d'assurer une surveillance et de fournir des renseignements, le Ministère travaille directement avec les provinces et d'autres ministères pour gérer et atténuer les perturbations des forêts, comme les ravageurs. Ces collaborations englobent la coordination de stratégies de recherche nationales et intergouvernementales et la fourniture de connaissances scientifiques sur les ravageurs indigènes et acclimatés (p. ex., la tordeuse des bourgeons de l'épinette) et les insectes ravageurs exotiques qui s'attaquent aux forêts (p. ex., l'agrile du frêne). De plus, RNCan évalue conjointement les risques et l'atténuation des répercussions des incendies de végétation et des changements climatiques sur les ressources forestières du Canada.

LE SAVIEZ-VOUS



Le longicorne brun de l'épinette menace depuis 10 ans la santé des épinettes en Nouvelle-Écosse. Pendant cette période, RNCan et ses partenaires ont poursuivi des recherches sur les effets des microflocons biodégradables de Hercon® qui contiennent une phéromone (« parfum ») perturbant la communication entre les insectes. La phéromone, qui a été découverte et synthétisée au Centre de foresterie de l'Atlantique de RNCan, est un outil écologique qui ralentit la propagation du longicorne brun de l'épinette. À ce jour, les résultats sont prometteurs et constitue une percée importante dans les efforts déployés pour ralentir la prolifération de l'insecte.

En ce qui concerne les changements climatiques, RNCan effectue de la recherche et fournit des données scientifiques exactes et objectives aux gouvernements et aux collectivités dans le Nord afin de favoriser la compréhension des répercussions des changements climatiques et influencer la planification à long terme. La diffusion de ces renseignements démontre également certaines des répercussions de ces changements sur les régions sensibles de l'Arctique canadien. Puisque les changements climatiques auront probablement des répercussions plus considérables dans le Nord du Canada qu'au sud du pays, les mesures d'adaptation devront être conçues soigneusement afin de préserver les environnements fragiles des zones arctiques et subarctiques. Les travaux du Ministère concernant les répercussions des changements climatiques et l'adaptation sont axés sur la fourniture des renseignements appropriés aux collectivités

et visent à leur permettre de s'adapter et de réagir aux changements climatiques. La collaboration pour l'adaptation régionale rassemble les gouvernements, le secteur privé et les universités; elle évalue les répercussions du climat et les réactions à l'adaptation par rapport aux principaux enjeux régionaux. L'initiative Les outils d'adaptation appuie la création d'outils utiles à la prise de décisions concernant l'adaptation par les collectivités et les principaux groupes de praticiens, la diffusion de ces outils et la formation à leur égard.

Finalement, RNCan réglemente, autorise et inspecte la fabrication, l'entreposage, la vente et la possession d'explosifs et de feux d'artifice. Le Ministère a entrepris de mettre à jour la réglementation sur les explosifs afin qu'elle soit conforme aux pratiques industrielles modernes tout en protégeant les travailleurs et le public. Des mesures ont déjà été prises pour combler les lacunes du cadre réglementaire, notamment la mise en œuvre du *Règlement sur les composants limités* et l'établissement de partenariats avec l'industrie dans le but de renforcer la sécurité des explosifs par le biais du Partenariat pour la sûreté des explosifs.

LE SAVIEZ-VOUS



Le Laboratoire canadien de recherche sur les explosifs (LCRE) est le seul laboratoire du gouvernement fédéral, et l'un des rares au monde, à s'occuper des explosifs commerciaux. Il met à l'essai environ 150 produits par année, avant que leur utilisation au Canada soit autorisée.

Comment nous travaillons à la réalisation de l'activité de programme

Nos gens

Notre effectif affecté à cette activité de programme est composé principalement de scientifiques et de techniciens ainsi que de spécialistes choisis de l'élaboration de politiques, qui travaillent partout au pays dans des domaines tels que les explosifs, le changement climatique, le comportement des feux et la sismologie. Ils comptent parmi les très rares experts dans leurs domaines au Canada, et leurs connaissances et expérience sont inestimables. Il existe chez eux un fort sentiment de contribution et de satisfaction, et ils estiment qu'ils accomplissent un travail significatif et qu'ils sont appuyés dans leur perfectionnement professionnel.

Au cours des trois prochaines années, le recrutement et le maintien en poste d'employés de haut calibre posent un défi, en raison du niveau de spécialisation de cet effectif.

Par exemple, il sera difficile de doter les postes dans le domaine des explosifs parce qu'il s'agit d'un domaine spécialisé à l'égard duquel il existe actuellement relativement peu d'expertise dans le secteur privé. Des pénuries de compétences scientifiques sont également prévues pour ce qui est des spécialistes en comportement des feux et en changement climatique, des entomologistes, des physiciens et des pathologistes forestiers (p. ex., groupes RES, EG et BI). Ces défis créent également des possibilités d'intégrer dans des secteurs de programme tels que les essais non destructifs et les matériaux nouveaux, une nouvelle expertise pour le Laboratoire de la technologie des matériaux (LTM) de Hamilton, en Ontario.

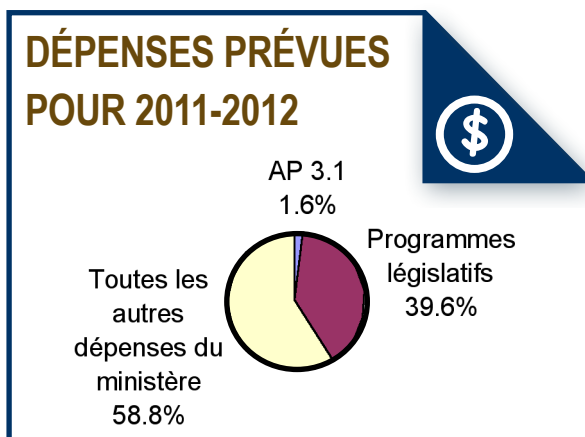
À l'avenir, la formation polyvalente du personnel sera utilisée dans la mesure du possible pour aider à gérer les pénuries futures, et de nouvelles équipes seront créées, en particulier au LTM, pour l'exécution des programmes.

Nos ressources matérielles

Dans le but d'améliorer la recherche dans le domaine des insectes forestiers exotiques, RNCan a conclu un partenariat avec le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario pour la création d'un Centre des espèces envahissantes au sein du Centre de foresterie des Grands Lacs à Sault Ste. Marie (Ontario). La recherche qui est menée dans ce nouvel établissement d'avant-garde permettra de mieux évaluer les risques, de prévoir les répercussions et de proposer des stratégies d'atténuation et d'adaptation en rapport avec la problématique des insectes forestiers exotiques. Notre effectif restera le même étant donné que ce sont les employés du Centre de foresterie qui utiliseront ces installations modernisées.

Nos ressources financières

Nos dépenses prévues pour cette activité de programme en 2011-2012 sont de 63,6M\$



Comment nous mesurons notre réussite

La réussite et le rendement de cette activité de programme seront mesurés en fonction des indicateurs suivants :

- la contribution de RNCan à l'utilisation sécuritaire des explosifs au Canada, à la certification du personnel affecté aux essais non destructifs au Canada et à l'innovation dans le domaine des matériaux pour la sécurité des personnes;
- la contribution de RNCan à l'adaptation aux changements climatiques et à la gestion des risques naturels, mesurée par l'utilisation des connaissances et des outils favorisant l'adaptation et l'accessibilité en temps opportun aux outils et connaissances sur la gestion des risques naturels;
- le rendement des programmes dans l'atteinte des résultats attendus selon les plans, les échéanciers et les budgets prévus (en pourcentage).

Gestion des risques

Les menaces aux forêts canadiennes, y compris les feux de forêt, les insectes et les maladies, peuvent être accrues en raison des changements rapides des perturbations. Pour faire face à ces problèmes, les connaissances scientifiques doivent augmenter de plus en plus vite. Il en résulte qu'une coordination plus étroite au sein de la communauté de recherche sur les sciences forestières est nécessaire pour fournir des réponses adéquates en temps opportun.

Afin de s'assurer que les Canadiens sont protégés contre tous les types de dangers naturels – des séismes et tsunamis jusqu'aux orages géomagnétiques et aux incidents radiologiques ou nucléaires –, une surveillance constante et une diffusion d'information efficace s'imposent. Les efforts déployés pour réunir et diffuser des renseignements exacts et opportuns sur les dangers peuvent être influencés par plusieurs risques, notamment la demande accrue de prestation rapide de renseignements au moyen d'une technologie en évolution rapide, et la nécessité d'améliorer continuellement les systèmes, le tout dans un contexte de contraintes financières.


À mesure que les effets du changement climatique s'accumuleront, les gouvernements, les collectivités et les industries seront appelés à perfectionner les connaissances et à créer des initiatives susceptibles d'assurer une adaptation efficace. Les efforts en ce sens pourraient être entravés par les changements de priorités politiques ou économiques, notamment ceux qui sont attribuables aux perceptions et aux attentes des citoyens et des intéressés.

Pour ce qui est de la sécurité des explosifs, la modernisation de la réglementation canadienne sur les explosifs est une priorité. Compte tenu des connaissances spécialisées liées à ce travail, il existe un risque que RNCan ne soit pas en mesure d'attirer et de maintenir en poste le personnel nécessaire. En outre, comme la Direction de la sécurité et de la sûreté des explosifs compte largement sur le recouvrement des coûts, il existe un risque que des recettes imprévisibles et fluctuantes puissent également ralentir les progrès.

Les livrables pour 2011-2012

Les programmes et les initiatives à l'appui de l'activité de programme 3.1 - *S'adapter au changement climatique et gestion du risque lié aux dangers* sont structurés en quatre sous-activités. Ces sous-activités et les principaux livrables pour 2011-2012 sont énumérés ci-dessous.

Les livrables pour 2011-2012	
<p>3.1.1</p> <p>Exploitation minière, infrastructure minière et sûreté et sécurité des explosifs</p> <p>SECTEUR RESPONSABLE : SMM</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer le processus de modernisation des règlements sur les explosifs, notamment en préparant les améliorations réglementaires proposées, en gérant l'interaction avec les intervenants de manière efficace et en faisant avancer la mise en œuvre des nouveaux règlements. • Continuer de fournir des conseils en matière de S-T, des produits liés aux connaissances, des normes et des technologies de production pour améliorer la sûreté et la sécurité des travailleurs et du public, et la capacité des Canadiens de gérer les risques. • Délivrer environ 1 000 certifications en essais non destructifs (END). • Effectuer la totalité des certifications d'END.
<p>3.1.2</p> <p>Science des perturbations des forêts et son application</p> <p>SECTEUR RESPONSABLE : SCF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et diffuser l'information sur les risques et les répercussions des incendies de végétation sur les forêts du Canada ainsi que la sûreté et la sécurité des Canadiens. • Condenser et communiquer aux décideurs l'information sur les ravageurs des forêts les plus dommageables en augmentant la portée du cadre d'analyse des risques pour les ravageurs et en contribuant aux analyses de ces risques.

<p>3.1.3</p> <p>Géoscience des changements climatiques et adaptation</p>  <p>SECTEUR RESPONSABLE : SST</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un soutien aux ateliers et aux exposés à l'occasion des Initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale, en particulier pour 15 enjeux d'adaptation communs aux régions, y compris la gestion des ressources hydrauliques et la planification des collectivités et de l'utilisation des terres. • Offrir des outils, des méthodes et des normes liés à l'adaptation. • Produire l'information géoscientifique sous la forme de documents, d'exposés et de rapports que les intervenants utilisent pour l'incorporer à leurs plans d'adaptation proactifs. • Élaborer un cadre d'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et des adaptations d'application nationale pour les forêts du Canada.
<p>3.1.4</p> <p>Géosciences de la sécurité publique</p> <p>SECTEUR RESPONSABLE : SST</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller, entretenir à jour et diffuser des données et des systèmes d'information sur les tremblements de terre afin de fournir à la population des alertes à ce sujet selon des délais minimaux. • Préparer les Canadiens aux répercussions des catastrophes naturelles. • Diffuser en temps opportun de l'information sur les risques grâce au Service canadien d'information sur les risques. • Terminer les évaluations des stratégies d'atténuation.

Activité de programme 3.2 : Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes

En quoi consiste l'activité de programme

Cette activité de programme vise à garantir que le gouvernement a les connaissances et les systèmes sur les ressources naturelles et la masse terrestre nécessaires pour gouverner le pays et permettre au Canada de jouer un rôle de chef de file lors des forums fédéraux-provinciaux-territoriaux et internationaux. RNCan fournit des connaissances et de l'expertise sur les terres, la masse terrestre et les données géographiques aux Canadiens et à l'industrie, et appuie l'amélioration de l'examen réglementaire du gouvernement fédéral.



Ces programmes contribuent au thème des changements climatiques et de la qualité de l'air et de la protection de la nature de la SFDD.

Notre démarche

Le Ministère assume la responsabilité du Canada de fournir aux Canadiens et à l'industrie un accès aux données géographiques et aux données de cartographie des terres et de la masse terrestre. Ses données et connaissances géographiques à référence spatiale fournissent une base de référence géographique qui sous-tend de nombreuses applications économiques et sociales. Par l'entremise de GéoConnexions, RNCan travaille avec les intervenants pour garantir l'application de normes uniformes dans le développement des connaissances et la mise en œuvre de politiques sur l'information géographique.

RNCan gère également des programmes clés à l'appui de la télédétection spatiale, dont des stations sur terre et des systèmes de satellites pour recueillir, traiter et diffuser l'information de façon continue et fournir des coordonnées géographiques de longitude, de latitude et de hauteur dans l'ensemble du pays.

Une meilleure compréhension de la masse continentale du Canada dans le Nord entraînera de meilleures possibilités de protéger ses ressources naturelles et les mettre en valeur de façon durable. Par exemple, RNCan procède à des études bathymétriques et sismiques afin de recueillir les coordonnées exactes des limites du plateau continental du Canada. Ces données viendront appuyer la demande du Canada aux Nations Unies d'étendre sa souveraineté sur les marges continentales atlantique et arctique en vertu de la *Convention*

des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS)³. Pour la ratification d'UNCLOS, le Canada devra présenter une revendication avant 2014 ou renoncer au droit d'étendre la zone extracôtière au-delà de 200 milles marins.

LE SAVIEZ-VOUS

RNCan utilise un véhicule sous-marin autonome (VSA) pour recueillir des données qui seront utilisées pour appuyer la présentation du Canada en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS). Nommé Yamoria, le VSA est un produit unique en son genre : il s'agit d'un sous-marin de recherche télécommandé, construit de manière à résister au froid et à la pression extrêmes de l'environnement sous-marin de l'Arctique. Le Canada a été le premier pays à construire un VSA à des fins de recherche dans l'Arctique.



L'incertitude entourant les traités et les droits autochtones peut avoir un effet négatif sur le climat d'investissement et la compétitivité du secteur des ressources naturelles. Pour régler ce problème, l'arpenteur en chef s'acquitte des obligations du Canada à l'égard de la délimitation des parcelles faisant l'objet de revendications territoriales. RNCan maintient la frontière internationale Canada-États-Unis et procède à la délimitation des terres autochtones reconnues, conformément aux obligations du Canada d'après les lois se rapportant au règlement des revendications territoriales et les traités. Le Ministère fournit également une certitude quant aux terres du Canada, par exemple dans le Nord, les zones extracôtières du Canada et les parcs nationaux.

Nous travaillons à l'amélioration du système fédéral d'examen de la réglementation pour les grands projets de ressources afin de soutenir le développement responsable des secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière d'une manière qui procure un climat d'investissement plus certain à l'industrie, tout en assurant une solide protection de l'environnement. Le Bureau de gestion des grands projets (le BGGP) a pour mandat d'améliorer l'efficacité et l'efficacéité du processus fédéral d'examen réglementaire des projets individuels de ressources et de susciter des améliorations continues

³ Selon UNCLOS, les États côtiers peuvent recourir à des données scientifiques pour établir les limites extérieures de leur plateau continental au-delà des 200 milles marins habituels, ce qui accorderait à ces États les droits exclusifs d'exploitation des ressources découvertes dans leur plateau continental. Le traité donne à un pays un délai de 10 ans après sa ratification pour présenter les preuves scientifiques établissant les limites extérieures de son plateau continental.

à l'échelle du système de réglementation du Canada. En assurant une gestion globale du processus fédéral d'examen réglementaire à plus de 70 grands projets de ressources (p. ex., évaluation environnementale, prise de décision réglementaire et responsabilités liées à la consultation auprès des Autochtones) et en dirigeant l'élaboration d'options en vue d'améliorations à l'échelle du système, le BGGP fait en sorte que les examens des grands projets de ressources soient opportuns, prévisibles, transparents et responsables, en tenant compte comme il se doit des répercussions sociales et environnementales, et en utilisant un processus cohérent et significatif de consultation auprès des Autochtones.

Finalement, le Ministère gère le Programme du plateau continental polaire (PPCP) pour offrir un soutien logistique efficace et rentable aux chercheurs dans l'Arctique canadien, y compris le transport par voie terrestre ou aérienne, l'équipement, le carburant et le logement.

LE SAVIEZ-VOUS



À compter d'avril 2011, les installations du Programme du plateau continental polaire de Resolute auront pratiquement doublé leur capacité d'accueil de scientifiques. L'expansion fournit également un nouveau bâtiment moderne comprenant trois espaces de laboratoire distincts.

Comment nous travaillons à la réalisation de l'activité de programme

Nos gens

Notre effectif affecté à cette activité de programme est composé principalement de scientifiques et de techniciens hautement qualifiés – tels qu'arpenteurs-géomètres, experts en logistique et technologues de l'information géographique et satellitaire – qui travaillent partout au pays. Dans certaines régions, il existe une pénurie de main-d'œuvre spécialisée, par exemple d'arpenteurs-géomètres et de technologues de l'information satellitaire, qui exerce des pressions sur notre capacité de production. Pour d'autres, les conditions sont difficiles (en raison tant du climat que des horaires irréguliers), par exemple en ce qui a trait au Nord, ce qui entraîne des taux élevés de roulement du personnel. En général, l'accès restreint à des personnes compétentes hautement qualifiées est occasionné par une pénurie de main-d'œuvre, les besoins changeants en matière de compétences nécessaires aux programmes actuels et futurs, et le vieillissement de la population.

Afin d'atténuer ces difficultés, la direction de cette activité de programme fournit un solide leadership collectif et adopte des approches novatrices en matière d'apprentissage et de perfectionnement. Elle offre également du travail gratifiant de sorte que les employés perçoivent clairement leur contribution. Dans l'ensemble, les employés se voient offrir des environnements de travail souples ainsi que les outils nécessaires pour s'acquitter de leurs tâches.

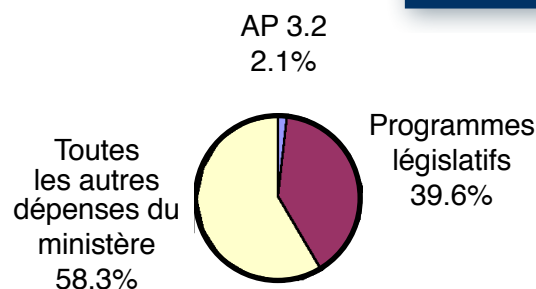
Nos ressources matérielles

Le Programme du plateau continental polaire, avec sa base de Resolute (Nunavut) et ses équipements mobiles, continue d'apporter un soutien logistique précieux aux chercheurs qui travaillent dans le Nord.

Nos ressources financières

Nos dépenses prévues pour cette activité de programme en 2011-2012 sont de 84,4M\$. Cette diminution de 18% par rapport à 2010-2011 est attribuable à une réduction du financement destiné à l'initiative UNCLOS.

DÉPENSES PRÉVUES POUR 2011-2012



Comment nous mesurons notre réussite

Le succès de cette activité de programme sera mesuré en fonction des indicateurs suivants :

- la contribution de RNCan au développement et à la sécurité du Canada grâce à des percées dans les domaines des connaissances géographiques, de la gestion des frontières et des levés officiels, et grâce aux systèmes à l'appui de la méthode de tenue des terres du Canada;
- la gestion efficace du processus fédéral de réglementation des grands projets de ressources

naturelles, mesurée par le respect des échéances fixées et des normes de service par tous les ministères et agences fédéraux;

- la mesure dans laquelle les programmes produisent les résultats attendus en respectant les plans, les échéanciers et les budgets prévus (en pourcentage).

Gestion des risques

Les grands projets de ressources constituent un important moteur de croissance économique, représentant une importante création d'emplois et d'excellentes possibilités de développement économique partout au Canada. Par l'entremise de l'Initiative du Bureau de gestion des grands projets, les ministères et organismes fédéraux travaillent à la gestion des risques associés au développement de grands projets de ressources afin de s'assurer que le système de réglementation facilite le développement continu de nos ressources énergétiques et minières tout en maintenant de strictes normes environnementales.


Les connaissances géographiques fondées sur des faits sont importantes pour la souveraineté et le développement économique. Cela est particulièrement important dans l'Arctique canadien, puisque les connaissances géographiques exactes appuient la prise de décisions relativement aux principales activités économiques, environnementales et sociales. Les risques liés à ce travail

comprennent une pénurie éventuelle de personnel hautement qualifié afin de maintenir le niveau de service actuel et pour investir dans des améliorations des services.

Enfin, en ce qui a trait au Programme du plateau continental polaire, le nombre limité de brise-glace et les environnements de travail difficiles risquent d'entraver le travail ou d'entraîner des interruptions, occasionnant des retards d'un ou deux ans dans la collecte de données. Cela pourrait restreindre la quantité de données scientifiques et nuire à la capacité du Canada d'établir le bien-fondé de la reconnaissance internationale de ses droits relatifs à son plateau continental auprès des Nations Unies d'ici l'échéance de 2013. Un plan détaillé concernant les besoins en brise-glace a été dressé. La Garde côtière canadienne dispose du matériel nécessaire et l'a affecté au programme. Par ailleurs, le programme recourt à des véhicules sous-marins autonomes pour effectuer des levés du plancher océanique, ce qui permet d'atténuer les incidences des conditions météorologiques rigoureuses.

Les livrables pour 2011-2012

Les programmes et les initiatives à l'appui de l'activité de programme 3.2 - *Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes* sont structurés en quatre sous-activités. Ces sous-activités et les principaux livrables pour 2011-2012 sont énumérés ci-dessous.

Les livrables pour 2011-2012	
<p>3.2.1</p> <p>Information et support géographique essentiels</p>  <p>SECTEUR RESPONSABLE : SST</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Atteindre les objectifs du plan d'entretien en ce qui concerne la frontière internationale. • Élaborer et conserver des informations à jour fondées sur l'emplacement (géographiques) et des cartes topographiques, y compris l'ajout de 500 nouvelles cartes topographiques à l'échelle 1:50 000 et la révision d'autres cartes selon les besoins. • Fournir aux gouvernements, à l'industrie et aux Canadiens de l'imagerie par télédétection aussi bien à jour et qu'archivée, des applications à jour et des points de référence géodésiques. • Fournir un ensemble final des coordonnées de la limite du plateau continental du Canada dans les océans Atlantique et Arctique. • Élaborer et diffuser des outils, des méthodes et des normes pour l'information géographique à l'intention des décideurs. • S'acquitter des obligations annuelles relatives à la délimitation des revendications territoriales, conformément à la définition de ces obligations dans les lois et les ententes pour le Yukon, les T.N.-O. et le Nunavut. • Conclure les accords de coopération avec le ministère de la Défense nationale dans l'Arctique afin d'agrandir l'installation du PPCP à Resolute. • Fournir un soutien logistique rentable aux projets subventionnés par le PPCP et aux principaux programmes scientifiques du gouvernement.
<p>3.2.2</p> <p>Bureau de gestion des grands projets</p> <p>SECTEUR RESPONSABLE : BGGP</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diriger l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie pangouvernementale visant à procurer une série d'améliorations au système de réglementation fédéral en matière de politiques, de lois et de règlements. • Veiller à ce que les processus d'évaluation environnementale, d'examen réglementaire et de consultation des Autochtones pour les projets majeurs d'exploitation des ressources soient opportuns, intégrés et bien coordonnés grâce à l'élaboration d'ententes de projet et au respect de normes de service convenues. • Collaborer avec les partenaires afin de renforcer les régimes de réglementation dans le Nord et d'améliorer l'intégration des processus d'examen fédéral et provincial.

NOS DIRECTIONS ET PRIORITÉS

En vue d'atteindre l'excellence dans la rencontre de nos priorités, nous devons nous engager à ne viser que l'excellence dans notre gestion. Pour ce faire, nous privilégierons notre capacité, notre réceptivité et notre résilience. Encre dans nos quatre directions de gestion, nos priorités à moyen-terme sont :

Exercer notre leadership dans le domaine des politiques

Au fil des ans, le gouvernement et RNCan ont réalisé des progrès au sein d'une structure qui reconnaît à juste titre la part et la responsabilité des provinces en ce qui concerne la mise en valeur des ressources naturelles, les avantages d'un marché compétitif et l'intégrité du processus de réglementation. Bien que ces aspects demeurent de première importance, il y a une possibilité, et un besoin reconnu d'avoir un leadership fédéral dans le domaine des politiques. À cet effet, nous allons :

- Renforcer notre capacité analytique et mettre à profit la pleine contribution de la science aux conseils politiques et au processus décisionnel;
- Aider à définir en quoi consistent l'intérêt du public et le rôle du gouvernement fédéral;
- Conseiller, créer, gérer et échanger de l'information et la communiquer de manière proactive à un public plus diversifié et plus critiques;
- Susciter des partenariats;
- Élaborer une vision qui permet l'intégration des connaissances et augmenter notre contribution aux directions et résultats des politiques à court, moyen et long termes.

Mobiliser notre science

Tout comme notre environnement politique change, les sciences doivent elles aussi changer. En temps qu'organisation à vocation scientifique, RNCan doit développer son expertise et ses réseaux afin de permettre l'avancement de sa stratégie en S-T, avec pour objectif de :

- Développer des stratégies ministérielles, des processus et des outils pour identifier nos priorités en science;
- Répartir stratégiquement nos efforts en R-D, planifier et établir nos objectifs à court, moyen et long termes;
- Tisser de meilleurs liens domestiques et internationaux avec des partenaires du milieu universitaire, de l'industrie et des ONGs afin de maximiser notre valeur ajoutée et valider nos résultats; et,

- Promouvoir l'excellence en matière de R-D et de S-T et en réaliser le potentiel pour le Canada.

LE SAVIEZ-VOUS

RNCan met en œuvre des programmes de pointe d'efficacité énergétique visant tous ses principaux édifices et ses flottes, dans le cadre d'une initiative de réduction des émissions de carbone.

Cette initiative attache la priorité aux bâtiments, qui accaparent 96 p. 100 de la consommation d'énergie du Ministère, ainsi qu'à la TI et au milieu de travail. Elle permettra à RNCan de réduire son empreinte carbone, de réaliser des économies qui pourront être investies dans des programmes, et d'atteindre ses objectifs en matière de développement durable.

Parmi les activités figurent le suivi et la production de rapports sur la consommation d'énergie inhérente aux activités; des projets énergétiques portant sur une meilleure utilisation de l'espace; la réduction du nombre d'imprimantes; la consolidation des serveurs; la mise en hibernation des ordinateurs; la rénovation des édifices; et l'optimisation des installations électriques et mécaniques de certains édifices.

Transformer nos activités

Afin de moderniser les activités du gouvernement, nous devons :

- Tirer profit de la technologie de l'information et du Web 2.0 en mettant un accent bien défini sur nos besoins opérationnels;
- Améliorer la prestation de services dans la RCN et dans les régions afin de promouvoir auprès de nos clients, du public et de nos partenaires, l'accès et la transparence;
- Tirer parti des opportunités pour s'amalgamer avec d'autres ministères et agences; et,
- Établir des responsabilités et des contrôles clairs afin de mesurer nos résultats.

Développer notre capital humain

Pour réussir, nous devons maximiser notre capital humain. La façon dont nous maximiserons l'apport et le développement de carrière de nos gens, de leur première à leur dernière année de service, sera clé. À cet effet, nous allons :

- Recruter de façon stratégique, en tirant profit de la diversité canadienne;
- Développer nos compétences en leadership; et,
- Assurer le transfert des connaissances de nos employés établis et partant à la retraite à la génération suivante.

LE SAVIEZ-VOUS

RNCan a lancé différentes initiatives pour favoriser l'utilisation des deux **langues officielles** en milieu de travail. Parmi elles figurent son école de langue primée, la promotion de réunions bilingues et une série d'exposés en français sur des initiatives scientifiques.



Exécuter notre programme de gestion par l'entremise de nos services internes



Les activités dans ce domaine contribuent au thème de la réduction de l'empreinte environnementale du gouvernement de la SFDD.

La capacité des services internes à s'ajuster et à répondre aux changements des priorités permettra à RNCan de réaliser ses priorités en gestion de façon efficace et efficiente. Les services internes comprennent les affaires publiques, les services juridiques, la gestion des ressources humaines, les technologies de l'information et la gestion de l'information, la gestion immobilière, la gestion du matériel et les approvisionnements. En font également partie les services de gestion et de surveillance, qui comprennent l'élaboration de l'orientation stratégique du Ministère, la fonction de chef scientifique, la supervision de la distribution des ressources et la gestion des risques.

Dans cette activité de programme, notre effectif est composé surtout d'administrateurs et de professionnels. La mobilité de ces travailleurs atteint des niveaux élevés au sein de la fonction publique, et leur effectif total est insuffisant. Les défis démographiques et les taux de roulement élevés sont surtout évidents au sein des groupes professionnels suivants : services administratifs (AS/CR), communications (IS), gestion

financières (FI), ressources humaines (PE), systèmes d'ordinateurs (CS), achats et approvisionnements (PG) et vérification (FI/CS/AS). RNCan doit rivaliser avec tous les autres ministères pour attirer les candidats du bassin limité d'employés possédant des compétences précises dans des secteurs de compétences communes. Par ailleurs, le processus de dotation doit se faire sur une base continue pour les groupes FI/PG/PE, étant donné l'exigence d'une formation sur les politiques pour profiter des possibilités d'avancement dans ces domaines.

Pour régler les problèmes de recrutement et de conservation du personnel, différentes mesures ont été prises :

- le recours à différents programmes (p. ex., programme de stages/d'affectation, programme de stages pour les CS, programme de recrutement et de perfectionnement des agents financiers, programme de perfectionnement des groupes PE, PG et IS, programme de recrutement et de perfectionnement des vérificateurs internes et programme de formation des stagiaires CA);
- le recours généralisé aux bassins de dotation collective;
- la formation interne comme solution de rechange au recrutement, y compris dans les domaines de l'intégration des sciences et des politiques;
- l'établissement de plans d'apprentissage par l'action et d'accords de rendement pour tous les employés (des gradients de progression ont été élaborés pour faciliter les discussions entre employés et gestionnaires en ce qui concerne le cheminement de carrière au sein des principaux groupes professionnels);
- l'offre de modalités de travail flexibles; et,
- la planification de la relève pour compenser le départ à la retraite des cadres supérieurs (EX).

L'appui assuré par les services internes pour donner suite aux priorités, pour atteindre les résultats du Ministère et pour faire progresser son programme de gestion est vaste. Voici des réalisations attendues (présentées par sous-activité) pour 2011-2012 :

Les livrables pour 2011-2012

4.1.1

Soutien à la gouvernance et à la gestion

SECTEURS RESPONSABLES :
Secteur de la gestion des affaires publiques et du portefeuille (SGAPP), Intégration des sciences et des politiques (ISP) et Direction de la vérification

Gestion et surveillance :

- Mettre en œuvre une structure de gouvernance révisée pour assurer l'intégration et le renouvellement permanent des ressources liées aux risques, aux ressources humaines, aux actifs et aux ressources d'information, grâce à la planification, la surveillance continue et la production de rapports sur les activités.
- Renforcer le processus de planification intégrée des activités, ce qui nécessitera la coordination des ressources humaines, des actifs et des systèmes d'information afin d'assurer les résultats voulus des activités gouvernementales.
- Améliorer la fonction d'évaluation.
- Appuyer la mise en œuvre de versions renouvelées de l'Architecture des activités de programmes, du Cadre de mesure du rendement et du profil de risque du Ministère.
- Réaliser environ 10 vérifications déjà prévues par le plan annuel de vérification en fonction du risque et les présenter trimestriellement au Comité de la vérification pour approbation.
- Créer des outils et élaborer des lignes directrices pour simplifier les processus du Cabinet et pour appuyer de façon plus efficace les processus de prise de décisions.
- Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de S-T du Ministère.

Affaires publiques :

- Renforcer la capacité de gestion des dossiers d'actualité au sein du Ministère par l'entremise de la surveillance, de la coordination et de la collaboration entre les secteurs de RNCan.
- Mettre en œuvre une stratégie de communication interne, une stratégie de communication externe et une stratégie ministérielle de marketing.
- Terminer et mettre en œuvre la politique ministérielle sur la consultation et la participation du public et ses lignes directrices.
- Moderniser l'Unité des documents de la haute direction par l'entremise d'une utilisation accrue de la technologie.
- Mettre en œuvre un processus révisé d'accès à l'information afin d'assurer un examen rapide et continu des demandes actives et, s'il y a lieu, d'éliminer les retards, conformément aux engagements pris de respecter les délais de traitement prescrits.
- Mettre en œuvre un cadre de gestion du Portefeuille (en cours) et procéder à son évaluation (juin 2011).
- Accroître la capacité des organismes du Portefeuille dans des domaines comme la gestion des enjeux, les activités parlementaires, l'AIPRP et les présentations au CT (en cours).
- Appuyer le Ministère afin qu'il respecte ses priorités grâce à la gestion des consultations menées par le ministre et le sous-ministre (en cours), et appuyer les consultations menées par les secteurs (en cours).

<p>4.1.2</p> <p>Services de gestion des ressources</p> <p>SECTEUR RESPONSABLE : Secteur de la gestion et des services intégrés (SGSI)</p>	<p>Gestion des ressources humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le perfectionnement des employés en renforçant le Programme de gestion du rendement pour les employés et en mettant à jour la Stratégie ministérielle d'apprentissage et de perfectionnement. • Permettre la planification et la gestion de la relève et étendre la gestion des talents aux niveaux inférieurs au niveau des cadres. • Réaliser des stratégies et des initiatives de recrutement ciblées et mettre en œuvre l'approche collective à la dotation en fonction des besoins de l'organisation. • Revitaliser les services et les systèmes des RH en mettant l'accent sur l'automatisation et la normalisation des processus et des outils (Bureau de services intégré – option des RH, ePAR, Système de soutien au cheminement de carrière RES, Aid RH et processus opérationnel commun des ressources humaines). • Coordonner la phase de l'action du sondage auprès des employés de RNCan de 2010 et participer au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011. • Mettre en œuvre les plans d'action ministériels pour les langues officielles et l'équité en matière d'emploi. • Élaborer un code de l'organisation (Valeurs et éthique) fondé sur les principes du nouveau Code de conduite de la fonction publique fédérale. <p>Gestion financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre Felix/SAP pour appuyer les processus opérationnels améliorés de gestion des finances, du matériel et des projets. Tirer pleinement avantage du nouveau système afin de procéder à un meilleur suivi du rendement financier et non financier grâce à des examens trimestriels. • Continuer à approfondir la fonction de gestion des projets dans Felix/SAP afin de soutenir des résultats améliorés. • Examiner le processus de contrôle interne. • Préparer des rapports financiers trimestriels
--	---

	<p>Gestion de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie et mettre en œuvre des processus et des outils visant à appuyer la fonction de gestion de la documentation et des dossiers électroniques au sein de RNCan. • Conformément au cadre de responsabilité de gestion et à l'architecture des activités de programme de RNCan, appliquer la méthodologie en tenue de documents du gouvernement du Canada pour recenser les ressources en information du Ministère revêtant une valeur opérationnelle et durable, et repérer et harmoniser des outils destinés à simplifier la disposition. • Sensibiliser et orienter les employés en matière de gestion de l'information (GI), par exemple, en leur fournissant des directives à jour sur le courriel, en organisant une campagne éclair de sensibilisation sur les ressources en information transitoires et en veillant au développement continu du wiki sur la sensibilisation à la GI. • Améliorer la mise en œuvre de la politique de RNCan en matière de GI en appuyant l'élargissement de la base de connaissances du Ministère dans les domaines où les ressources en information et en connaissances sont facilement repérables et partageables et utiles à tous les employés, et continuer à veiller à l'application de la politique de RNCan en matière de GI, à l'élaboration d'outils de collaboration et à l'organisation de séances de formation sur SharePoint. • Mettre en place des plans stratégiques ministériels afin de soutenir l'héritage en sciences et en politiques du Ministère, y compris les éléments liés aux archives et aux dépôts numériques fiables. • Élaborer une stratégie et un plan de données ouvertes en appui au projet pilote de portail de données ouvertes du gouvernement du Canada. • Produire et présenter un nouveau modèle de financement des bibliothèques au Comité de coordination de la gestion ministérielle et au Comité de transformation des opérations. • Élaborer un modèle de service de bibliothèque virtuelle qui serait mis à l'essai à Devon, en Alberta. <p>Technologie de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer, améliorer et dispenser des services de TI dans le cadre d'un catalogue de services en voie d'élaboration et faisant l'objet de mesures du rendement sur une base continue. • Poursuivre la mise en œuvre du programme de consolidation des serveurs. • Poursuivre la mise en œuvre d'EVault (projet pilote d'entreposage d'archives). • Améliorer l'état de la sécurité de la TI au sein du Ministère grâce au plan d'action en matière de sécurité de la TI. • Mettre au point le programme d'architecture d'entreprise en vue d'appuyer la prestation des programmes et de se conformer aux orientations du gouvernement du Canada. • Mettre en œuvre le système de gestion du contenu Web (Drupal). • Gérer l'examen continu des investissements de TI en appui à la recommandation formulée dans le rapport sur le vieillissement de la TI.
--	---

	<p>Services de voyages et autres services administratifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conformément au Plan d'innovation des services 2011-2012, poursuivre l'examen des processus opérationnels comportant un comptoir intégré du Bureau des services partagés (BSP), intégrer les outils électroniques du BSP à Felix/SAP, faire une meilleure utilisation de l'espace des bureaux situés dans la RCN (dans le cadre de l'initiative de réduction des émissions de carbone de RNCan), et mettre en œuvre le lan de sécurité du Ministère. • Mettre en œuvre la fonction de télécopie des reçus de l'Outil de gestion des dépenses (OGD) afin de réduire le délai de traitement des remboursements des frais de déplacement.
<p>4.1.3</p> <p>Services de gestion des biens</p> <p>SECTEUR RESPONSABLE : SGSI</p>	<p>Biens immobiliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le plan national de gestion des immeubles et dresser une liste d'investissements immobiliers prioritaires. • Mettre en œuvre l'initiative de réduction des émissions de carbone afin de réduire le coût de l'énergie et les coûts annuels de fonctionnement. <p>Matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le plan ministériel des déchets électroniques (31 août 2011). • Terminer l'inventaire des biens d'équipement et mettre à jour les politiques et les procédures de gestion des biens en vue de la mise en œuvre de Felix/SAP. <p>Approvisionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir un point de référence pour assurer l'amélioration continue des exigences opérationnelles correspondantes, y compris : • Effectuer la mise à niveau des initiatives d'approvisionnement automatisé (approvisionnement en ligne, catalogue en ligne, commandes en ligne) en vue de la mise en œuvre de Felix/SAP; • Établir les principaux indicateurs de rendement (trimestriel) et évaluer le rendement; et, • Promouvoir le plan ministériel d'approvisionnement afin d'encourager les clients à l'utiliser davantage.

ANNEXE 1 – ARCHITECTURE D'ACTIVITÉS DE PROGRAMME 2011-2012

RNCan Architecture d'activités de programme 2011-2012

Résultats stratégiques	Activité de programme	Sous activité	
1. Compétitivité économique Les secteurs des ressources naturelles sont compétitifs à l'échelle internationale et économiquement productifs, et ils contribuent au bien-être social des Canadiens.	1.1 Possibilités économiques pour les ressources naturelles	1.1.1 Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation	4.1 Services internes
		1.1.2 Accès aux marchés des produits forestiers et développement de ces marchés	
		1.1.3 Innovation dans le domaine des produits forestiers	
		1.1.4 Harmonisation institutionnelle pour l'efficacité de la recherche et la mise en valeur des ressources forestières	
		1.1.5 Partenariats communautaires axés sur la forêt	
		1.1.6 Exploration énergétique et minérale	
		1.1.7 Politique énergétique nationale et internationale	
		1.1.8 Programmes législatifs - haute mer de l'Atlantique	
	1.2 Collectivités tributaires des ressources naturelles		
	2. Responsabilité environnementale Le Canada est un chef de file mondial en matière de responsabilité environnementale sur le plan de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources naturelles.	2.1 Énergie propre	
2.1.2 Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables			
2.1.3 Science et technologie propre			
2.1.4 Efficacité énergétique et carburants de remplacement			
2.1.5 Écologisation des pâtes et papiers			
2.2 Gestion du risque lié aux écosystèmes		2.2.1 Initiative d'exploitation minière écologique	
		2.2.2 Science des écosystèmes forestiers et son application	
		2.2.3 Géosciences de l'environnement	
		2.2.4 Gestion des déchets radioactifs	
3.1 S'adapter au changement climatique et gestion du risque lié aux dangers		3.1.1 Exploitation minière, infrastructure minière et sûreté et sécurité des explosifs	
	3.1.2 Science des perturbations des forêts et son application		
	3.1.3 Géosciences des changements climatiques et adaptation		
	3.1.4 Géosciences de la sécurité publique		
3.2 Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes	3.2.1 Information et support géographiques essentiels		
	3.2.2 Bureau de gestion des grands projets		

ANNEXE 2 – NOTRE STRUCTURE DE GESTION

Structure organisationnelle

RNCan est composée de cinq principaux secteurs d'affaires : le Service canadien des forêts, le Secteur des minéraux et des métaux, le Secteur de l'énergie, le Secteur de l'innovation et de la technologie énergétique et le Secteur des sciences de la Terre. Ces secteurs travaillent en collaboration avec les différents intervenants (p. ex. d'autres ministères, les gouvernements provinciaux et territoriaux, l'industrie, le monde universitaire, etc.) œuvrant dans le domaine des ressources naturelles.

Le Bureau de gestion des grands projets et les secteurs de restructuration d'Énergie Atomique du Canada Limitée (EACL) ont été créés pour répondre à un besoin particulier donc, leur financement tire donc à sa fin.

D'autres secteurs, comme le Secteur de la gestion des services intégrés, le Secteur de la gestion des affaires publiques et du portefeuille et le Secteur de l'intégration des sciences et des politiques, ainsi que la Direction de la vérification, s'occupent de la fonction interne du ministère (p. ex. RH, gestion financière, gestion de l'information et technologie, etc.).

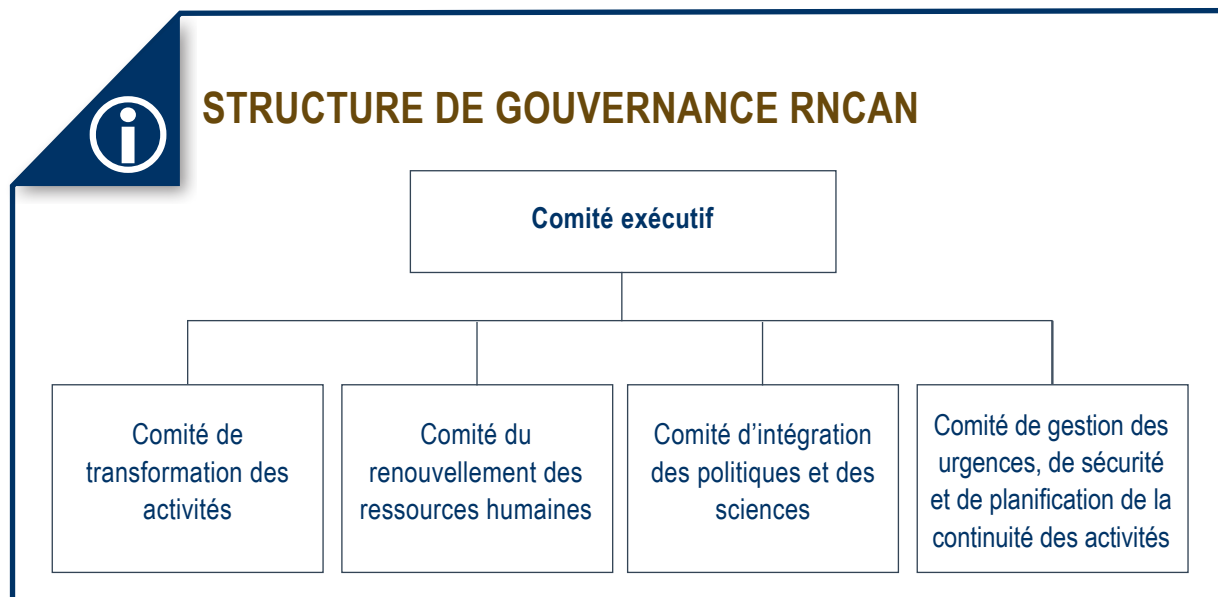
Structure de comité

La structure de comité de RNCan a récemment fait l'objet d'une révision afin de renforcer la mobilisation et le leadership collectifs au sein du ministère et d'améliorer l'échange d'information et le partage des responsabilités.

Le **Comité exécutif** est un comité de délibération et de prise de décisions composé de membres issus de la haute gestion du ministère. Il assure l'intégration aux plans des politiques, des sciences, des programmes et du ministère, et établit les directives, les priorités et les orientations politiques du ministère.

Le Comité exécutif est appuyé par les comités suivants, lesquels prodiguent des conseils et prennent des décisions relatives à des domaines clés :

- Comité de transformation des activités.
- Comité d'intégration des politiques et des sciences.
- Comité du renouvellement des ressources humaines.
- Comité de la gestion des urgences, de sécurité et de planification de la continuité des activités.



De plus, le Conseil des sciences et technologies procure un leadership ministériel de haut niveau pour une approche intégrée de la gestion continue et stratégique de la capacité de S-T de RNCan. Le Conseil est composé de membres provenant de la fonction publique fédérale et de l'extérieur de la fonction publique afin d'assurer une diversité de points de vue.

Le Comité exécutif profite également de l'appui d'un éventail de réseaux et de communautés de praticiens. Ces groupes

encouragent l'innovation, la mobilisation, la collaboration et l'apprentissage. À titre d'exemple, mentionnons les groupes de travail horizontaux sur le gaz de schiste, la gestion des résidus, la continuité des solutions énergétiques intégrées, le Nord, le changement climatique et l'adaptation (phase 2), la Communauté de praticiens des organisations apprenantes et la Communauté de praticiens sur vidéo, ainsi que la Communauté des gestionnaires.

LE SAVIEZ VOUS

La Communauté de praticiens des organisations apprenantes (CPOP) est une communauté en pleine croissance au sein de RNCan qui contribue à favoriser le leadership et le changement. Les membres de la CPOP sont formés pour permettre à leur organisation (grande ou petite) d'être :

- Créative et stimulée;
- Participative en exploitant toutes les ressources et les compétences;
- Fondée sur des faits en impliquant le leadership à tous les niveaux;
- Engagée à l'égard d'un environnement de mobilisation et d'une culture de leadership collectif.



ANNEXE 3 – NOS GENS

« Pour atteindre l'excellence, il faut d'abord avoir des personnes compétentes et motivées, alignées sur les objectifs de l'organisation. »

Wayne G. Wouters, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet,
Dix-huitième rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada (p. 12)



Notre capacité à répondre avec succès de nos résultats dépend de la disponibilité de la bonne expertise, au bon moment et au bon endroit. RNCAN possède la main-d'œuvre diversifiée et hautement qualifiée nécessaire au respect de son mandat, mais comme pour d'autres organisations, son effectif se fait vieillissant. NRCAN doit se montrer concurrentielle pour recruter et retenir des employés compétents et spécialisés. Pour répondre à nos besoins, l'une de nos priorités essentielles de notre programme de gestion consiste à accroître au maximum les contributions et la croissance de notre capital humain. Cela implique de tirer profit du recrutement stratégique au sein de la population variée du Canada, de perfectionner nos compétences et notre leadership, et de transférer les connaissances de notre personnel établi à la prochaine génération.

La gestion des talents contribuera à l'atteinte de nos objectifs opérationnels et nous permettra de nous adapter à un environnement en évolution. Il est essentiel que nous portions au maximum la contribution et le perfectionnement

professionnel de nos gens, de leur premier à leur dernier jour de service. À cet effet, nous avons mis en place :

- Une infrastructure habilitante qui appuie l'efficacité opérationnelle en fournissant des conseils et des services de qualité en temps opportun tout en assurant que le ministère satisfasse aux exigences aux plans réglementaire et politique.
- Une structure de gestion reconnaissant que la gestion des personnes est une responsabilité partagée et nous permettant de contribuer aux priorités du Renouveau de la fonction publique en **mobilisant les employés au programme d'excellence**, au **renouvellement de l'effectif** et au **renouvellement du milieu de travail**.
- Un *Cadre de gestion des talents* complet, qui tient compte d'une approche intégrée et holistique de la gestion des ressources humaines et qui constitue un système efficace de gestion des talents d'un bout à l'autre – du recrutement au perfectionnement, en

GOUVERNANCE DE RNCAN EN MATIÈRE DE GESTION DES PERSONNES



Comité du renouvellement des ressources humaines

- Composé de représentants de tous les secteurs, le CRRH appuie la haute direction en établissant l'orientation stratégique du ministère en matière de gestion des personnes.
- Les priorités pour 2011-2012 : appuyer la planification stratégique, favoriser le perfectionnement des employés, promouvoir un recrutement et une dotation stratégiques, faciliter la planification et la gestion de la relève, encourager la mobilisation des employés.

Champions

- Affectés aux dossiers clés de gestion des personnes. Ils contribuent à la sensibilisation et à la promotion de la mobilisation, à l'exécution et au changement culturel.

passant par la reconnaissance à la gestion de la relève. Il est conçu pour faciliter l'investissement dans notre effectif actuel et futur en portant au maximum et en récompensant la contribution de nos employés et en contribuant à leur perfectionnement de leur premier à leur dernier jour à l'emploi de RNCan.

- Un ensemble de compétences essentielles à RNCan – conscience organisationnelle, collaboration, flexibilité et innovation – qui facilitent l'utilisation d'un langage commun et d'une approche cohérente de la gestion des talents au sein du ministère et qui renforce la culture de rendement élevé de RNCan.
- Une approche de planification intégrée pour aligner les priorités en matière de gestion des personnes aux besoins opérationnels. À l'avenir, l'attention sera de fournir des analyses de données à la direction afin d'aider à la prise de décisions éclairées en ce qui a trait à la gestion des personnes.

La présente annexe donne des renseignements sur l'effectif de RNCan et sur les principaux défis et lacunes qui doivent être abordés pour nous assurer que nous possédons la capacité de répondre à nos besoins opérationnels. Les stratégies et programmes connexes ont été répartis dans quatre domaines prioritaires pour une gestion efficace des personnes :

1. Perfectionner et gérer notre talent
2. Maintenir les capacités
3. Encourager la mobilisation des employés
4. Promouvoir une culture des valeurs de la fonction publique

Les gens de RNCan aujourd'hui

Les employés de RNCan sont très instruits et sont répartis dans sept régions, avec 68,4 % dans la région de la capitale nationale (RCN) (voir tableau 1). Le Service canadien des forêts (SCF) et le Secteur des sciences de la Terre (SST) comptent la plus grande concentration d'effectif situé à l'extérieur de la RCN. Soixante-deux pour cent (62 %) des employés travaillent dans nos trois plus vastes secteurs : le SCF, le Secteur de la gestion des services généraux (SGSG) et le SST.

Au 31 décembre 2010, RNCan comptait dans ses rangs 4526⁴ employés dévoués, dont 56 % sont des hommes et 44 % des femmes et 70 % ont l'anglais comme première langue officielle (LO) et 30 % le français. La majorité des employés sont nommés pour une période indéterminée et 3,8 % sont nommés pour une période déterminée. Plus de 75 % des employés de RNCan travaillent dans deux catégories : scientifique et professionnelle (42,5 %) et services administratifs et extérieurs (35,3 %). Dans la première catégorie, les principaux groupes professionnels sont SE-RES, PC, EC et EN-ENG. De même, les groupes AS, CS, IS et CO dominent dans la catégorie des services administratifs et des services extérieurs. En ce qui concerne les autres catégories de groupes professionnels, le groupe EG est le plus important de la catégorie technique et le groupe CR est le plus important de la catégorie soutien administratif.

Au 30 septembre 2010, l'effectif de RNCan était représentatif des quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi (EE) (c'est-à-dire les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les minorités visibles) au niveau ministériel; cependant, des lacunes persistent dans certains groupes et catégories professionnels.

Tableau 1 : Population de RNCan par secteur et par région – en date du 31 décembre 2010

Catégories occupationnelles	Atlantique	NCR	Nord	Ontario (autre que RNCan)	Pacifique	Québec	Ouest	Toutes les régions
EX	3	131		3	2	5	7	151
SP	108	1203	16	98	133	215	148	1922
Admin. et SE	37	1348	5	38	48	65	57	1598
Technique	42	241	12	75	42	62	88	562
Soutien admin.	9	149	2	12	12	25	17	226
Operationel	9	22	6	11	6	5	14	67
Indéterminé	191	2987	40	224	233	353	309	4338
Terme	11	107	1	13	10	24	22	188
Total	202	3094	41	237	243	377	331	4526

* Les employés nommés pour une durée indéterminée incluent huit employés saisonniers. Les emplois occasionnels ne sont pas plus de trois mois.

⁴ Inclut les employés nommés pour une période indéterminée et les mandats d'une durée supérieure à trois mois.

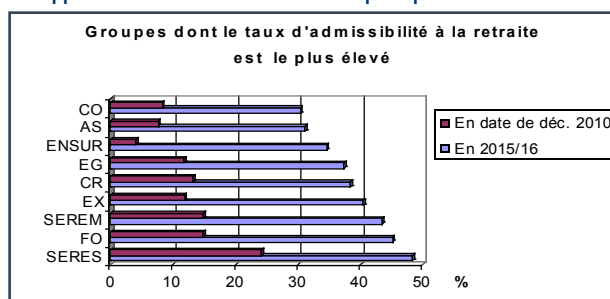
Tableau 2 : Représentation en matière d'EE par catégorie professionnelle au 30 septembre 2010*

Catégorie professionnelle	Population totale	Femmes	Autochtones	Personnes handicapés	Membres de minorités visible
Cadres	150	-4	-2	3	4
Scientifique et professionnel	1924	56	12	-34	-8
Admin. et SE	1601	16	29	62	17
Technique	561	25	0	-1	9
Soutien admin.	225	4	6	16	9
Exploitation	72	-4	0	1	-2
Totals	4533	94	45	47	29

* Les chiffres figurant dans ce tableau représentent la différence entre la représentation réelle en matière d'EE de RNCan et la disponibilité au sein de la population active. Les chiffres négatifs affichés en rouge indiquent les secteurs où il existe des lacunes.

L'effectif de RNCan reflète le vieillissement de la population canadienne. Près de la moitié (47 %) de l'effectif total fait partie du groupe d'âge 40-54 et 22 % est âgé de plus de 55 ans. Au 31 décembre 2010, 10,3 % des employés de RNCan étaient admissibles à la retraite, et ce taux grimpera à 30 % d'ici à 2015-2016. Bien qu'en moyenne, près de la moitié des personnes qui deviennent admissibles à la retraite quittent la même année, certains groupes professionnels affichent des taux élevés d'admissibilité à la retraite (voir graphique 1).

Graphique 1: Admissibilité à la retraite au cours des cinq prochaines années – Groupes professionnels



RNCan dispose d'un effectif très mobilisé et motivé s'estimant très satisfait de son emploi. En novembre 2010, le ministère a effectué le [Sondage auprès des employés de RNCan](#), lequel a permis à tous les employés de s'exprimer sur des sujets clés liés à l'effectif et au milieu de travail, tels que la mobilisation des employés, la collaboration et les valeurs de la fonction publique. Les résultats des questions relatives à l'implication des employés ont révélé que les employés aiment leur emploi et qu'ils s'estiment satisfaits de leur travail et de leur ministère (notes moyennes de 80, 74 et 70, respectivement). Aucun changement marqué n'a été signalé dans les résultats

ministériels entre 2008 et 2010. Cependant, on a noté une légère amélioration quant à l'engagement envers l'organisation. Une majorité de répondants ont exprimé leur préférence de demeurer à l'emploi de RNCan même si un emploi comparable était disponible dans la fonction publique fédérale.

Ce dont nous avons besoin pour faire progresser le ministère vers l'avenir

Une gestion efficace de notre effectif dévoué et compétent est essentielle pour assurer que RNCan aie la capacité et la résilience pour remplir son mandat dans un environnement complexe et en évolution. Le travail que nous accomplissons est essentiellement divisé en trois domaines : science et technologie, politique, et services généraux. Vu la gamme diversifiée de notre travail et les changements subis par la main-d'œuvre et le marché canadiens, RNCan fait face à divers défis. Sont énumérés ci-après les principaux défis et lacunes que nous devons résoudre pour maintenir notre capacité. Les stratégies et mesures connexes sont exposées à la section C.

Capacité de l'effectif

Au cours des trois prochaines années, attirer et conserver des employés hautement qualifiés en temps opportun constituera un défi en raison des retraites anticipées et du niveau élevé de spécialisation dans certains domaines. Une analyse de l'effectif indique également que nous sommes toujours confrontés à un défi pour ce qui est de combler les lacunes d'EE dans certains groupes professionnels déterminés. Plus spécifiquement, depuis 2005, on note toujours des lacunes dans les groupes suivants :

- Femmes : SE-RES, SE-REM et CS.

- Personnes handicapées : FI.
- Autochtones : EX et SE-REM.
- Minorités visibles : EN-SUR et PC.

Pour renforcer notre S-T et notre capacité politique et aborder les lacunes en matière d'EE et de LO, il sera essentiel de pouvoir compter sur des initiatives de recrutement ciblées et coordonnées.

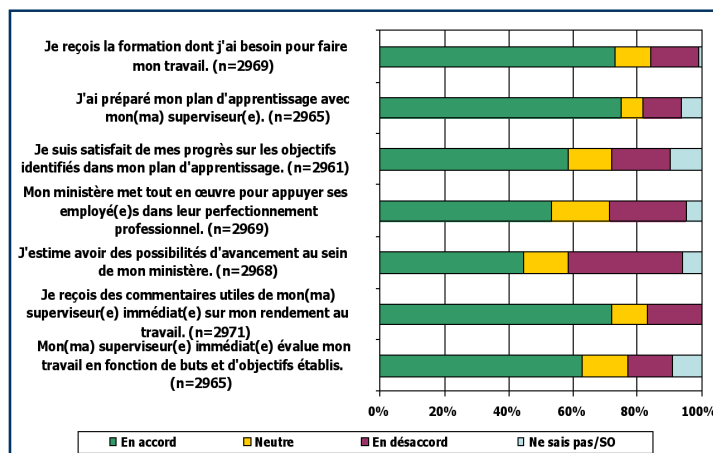
Une importante mobilité au sein de la fonction publique dans certains groupes professionnels (p. ex AS/CR, EC, IS, FI, PE, CS et PG), accompagnée de défis d'ordre démographique et d'une réserve insuffisante, pourrait avoir des répercussions sur l'exécution des programmes et la prestation des services, ainsi que sur le besoin d'une dotation continue.

En fonction des renseignements recueillis auprès des secteurs de RNCan sur les besoins en dotation pour 2010-2011, 1118 activités de dotation planifiées ont été cernées, dont 647 seraient menées par le biais de processus annoncés. L'analyse a indiqué que les groupes et niveaux professionnels où il existait une forte demande incluaient : AS-1, 2, 3; PC-2; REM-2; RES-1/RES-2; EG, EN-ENG et EC. En conséquence, des possibilités de dotation collective pour les groupes AS, EG, PC et EC ont été cernées en s'appuyant sur les consultations menées auprès des secteurs. L'analyse a également indiqué que le recrutement postsecondaire et le mécanisme de transition des étudiants étaient sous-utilisés. RNCan embauche environ 800 étudiants chaque année (387 étudiants du PFETE, 338 participants au Programme d'enseignement coopératif et 89 étudiants du PAR prévus en 2010-11, et sensiblement la même chose en 2009-10), mais seulement 2 à 3 % font partie de notre effectif à titre permanent. Les diplômés postsecondaires constituent un bassin éventuel de candidats qui ont des connaissances sur la fonction publique et qui y ont acquis de l'expérience.

Les lacunes prévues au plan de l'effectif en science de la recherche, y compris le soutien analytique et technique qui y est associé, et en science forestière ont aussi été identifiées comme représentant un défi en raison des départs et des nouveaux besoins en capacités de production. Des lacunes en matière de compétences ont été soulevées quant à des groupes professionnels tels que RES, BI, EG, EC, FO et PC. En outre, des lacunes relatives aux compétences techniques et analytiques ont été observées dans les domaines des politiques et de la gestion de projets (p. ex. EC, PM, CS et AS). De même, la nature du travail de S-T s'oriente dorénavant vers des partenariats très collaboratifs, impliquant de multiples intervenants et nécessitant des compétences en gestion de projets et une fusion de compétences en S-T et en politique.

En tant qu'organisation fondée sur le savoir, il est primordial que RNCan continue d'améliorer et de promouvoir une gestion du rendement et un apprentissage efficaces. Vu la corrélation positive existant entre le perfectionnement des employés et la rétention du personnel, il importe de permettre aux employés de favoriser leur épanouissement et leur avancement professionnel. Selon les commentaires formulés par les employés dans le Sondage 2010 auprès des employés de RNCan, le perfectionnement des employés et leur avancement professionnel constituent des domaines devant être améliorés (voir graphique 2).

Graphique 2 : Résultats de 2010 du Sondage des Employés de RNCan sur le perfectionnement des employés

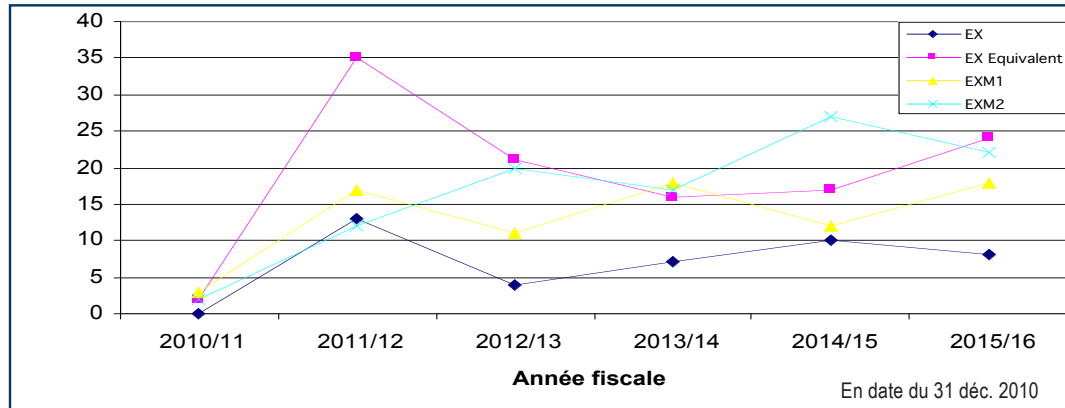


De plus, les exigences à l'égard de la fonction publique s'accroissent, comportant des attentes toujours plus grandes aux plans de la responsabilité et de l'efficacité. Des responsabilités plus importantes sont déléguées aux gestionnaires, ce qui engendre un besoin accru de nouvelles pratiques et compétences en gestion. L'analyse des renseignements obtenus des secteurs a indiqué que les nouveaux gestionnaires requièrent davantage de formation dans les domaines de la gestion des personnes et de la gestion financière afin qu'ils puissent s'acquitter efficacement de leurs responsabilités et produire des résultats.

Capacité de leadership

Bien que ces défis d'ordre démographique ne soient pas particuliers à RNCan, ils nécessitent néanmoins une planification soignée. Alors que plus de 40 % des cadres supérieurs seront admissibles à la retraite au cours des cinq prochaines années et qu'on constate des taux d'admissibilité semblables chez les groupes de relève (c'est-à-dire 55 % pour les équivalents EX, 31 % pour les EX moins 1 et 27 % pour les EX moins 2), le développement du leadership a été

Graphique 3 : Admissibilité à la retraite au cours des cinq prochaines années – EX et groupes de relève EX (Inclut les employés nommés pour une période indéterminée)



identifié comme étant une priorité. Nous devons préparer les leaders de demain à faire face aux défis inhérents à un environnement en évolution. Le développement du leadership procure également aux employés de divers niveaux des occasions de jouer un rôle actif dans leur épanouissement et l'enrichissement de leur carrière.

Alors que RNCan possède actuellement un effectif diversifié et hautement qualifié lui permettant de respecter ses priorités, il existe certains risques associés au nombre croissant d'employés admissibles à la retraite. Un nombre important de départs à la retraite pourrait entraîner la perte de connaissances et d'expertise. Par conséquent, la planification et la gestion de la relève ainsi que le transfert de connaissances revêtent une plus grande importance pour contribuer au maintien de la capacité d'exécution des programmes. Au cours des cinq prochaines années, les groupes professionnels qui enregistreront les plus hauts taux de départ à la retraite sont : SE-RES, FO, SE-REM, EX, EG, EN-SUR, AS et CO.

Bien-être en milieu de travail

RNCan doit résoudre les questions clés reliées au milieu de travail afin de conserver la capacité soutenue de son effectif talentueux et compétent. Le renouvellement du milieu de travail constitue un élément essentiel de l'initiative de transformation de RNCan, et il importera de maintenir notre réussite afin d'atteindre nos objectifs. La création d'un environnement de travail respectueux fondé sur les valeurs de la fonction publique – sans harcèlement ni discrimination et respectueux de la dualité linguistique – est fondamentale à la revitalisation de notre milieu de travail.

Les gestionnaires ravivent la culture ministérielle de RNCan en faisant preuve de leadership au sein même et à l'extérieur de l'organisation. À titre de représentants du gouvernement canadien, les employés doivent démontrer un réel sens de

l'éthique et promouvoir les valeurs du secteur public. De plus, en tant qu'organisation complexe aux intervenants divers et aux intérêts variés, le ministère, tout comme d'autres organisations complexes, fait face à toutes sortes de défis d'ordre éthique et à des conflits éventuels. La gestion réussie de tels défis est essentielle si le ministère tient à conserver la confiance de ses employés, de ses partenaires et des Canadiens en général.

RNCan a été l'un des 16 ministères à faire l'objet d'une évaluation de la part du Commissaire aux langues officielles dans son Rapport annuel de 2009-2010. Concrétiser la vision d'une fonction publique bilingue continue de représenter un défi. Le bulletin de rendement de RNCan a souligné un manque de prise de conscience de la part du ministère à l'égard de ses obligations et de l'absence de mesures pour satisfaire aux exigences de la loi et des politiques en cette matière.

Finalement, RNCan continue de s'occuper des lacunes d'EE pour refléter la mosaïque culturelle canadienne en milieu de travail. Alors que des mesures sont appliquées pour combler les lacunes quantitatives, d'autres mesures devront être prises pour assurer un milieu de travail juste et diversifié où les employés se sentiront appréciés et où leur seront offertes des chances égales en ce qui a trait à l'avancement professionnel.

Stratégies/Programmes de RNCan

Pour faire face aux défis et lacunes identifiés ci-dessus, des mesures seront prises pour soutenir davantage notre engagement à l'égard de l'excellence et de l'investissement dans nos gens. Diverses initiatives, reliées au plan de travail du Comité du renouvellement des RH et aux dossiers des Champions, continueront d'être appliquées ou seront élaborées et mises en œuvre dans l'ensemble du ministère en vue d'atteindre ces objectifs.

1. Perfectionner et gérer notre talent

L'investissement dans nos employés commence avant même leur premier jour de travail grâce au [Programme d'accueil et d'intégration](#). Le programme est conçu pour orienter les gestionnaires et les employés à travers le processus d'accueil et d'intégration et pour assurer le succès des nouvelles recrues. Le programme continuera d'évoluer en fonction des commentaires des participants.

En tant qu'organisation fondée sur le savoir, **l'apprentissage et le perfectionnement** sont essentiels non seulement à une innovation plus poussée, mais également pour soutenir l'avancement professionnel des employés. En réponse aux commentaires des employés sur les résultats du Sondage auprès des employés de RNCan, une Stratégie d'apprentissage ministérielle est en cours d'élaboration pour aborder des éléments tels que la formation nécessaire et l'accès équitable aux activités d'apprentissage. Cela viendra également tirer un maximum de profit de nos investissements dans l'apprentissage en ces temps d'incertitude fiscale.

Un des facteurs qui permet de tirer profit au maximum de la contribution des employés est de clairement définir les objectifs opérationnels et les attentes en matière de rendement. Le nouveau Programme de **gestion du rendement** pour les employés proposé vise à simplifier le processus actuel et à en accroître la rigueur. Il définit plus clairement les rôles et responsabilités, lie les attentes en matière de rendement aux accords de rendement des cadres supérieurs et met l'accent sur le développement des compétences.

Le **développement du leadership** a aussi été identifié comme une priorité étant donné les niveaux élevés d'admissibilité à la retraite parmi la population des EX et des groupes de relève EX. RNCan doit préparer les leaders de demain à faire face aux défis inhérents à un environnement en évolution. Le développement du leadership procure également aux employés de divers niveaux des occasions de jouer un rôle actif dans leur épanouissement et l'enrichissement de leur carrière.

Initiatives clés pour 2011-2012	
Perfectionner et gérer notre talent	
Apprentissage et perfectionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la Stratégie d'apprentissage de RNCan, mener des recherches en vue d'identifier des pratiques exemplaires en mettant l'accent sur l'apprentissage en ligne pour faciliter la participation régionale. • Promouvoir les Parcours d'apprentissage auprès des groupes qui pourraient profiter de cet outil. Ces parcours aident les gestionnaires et les employés à identifier la formation régulière et les possibilités d'apprentissage officielles (p. ex. assistance professionnelle, mentorat, apprentissage en ligne). L'objectif consiste à faciliter le développement des compétences dans le poste actuel et à permettre aux personnes de planifier leur perfectionnement professionnel.
Gestion du rendement	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser le programme de gestion du rendement et élaborer un nouveau formulaire pour étayer les discussions et saisir les attentes et l'apprentissage identifiés en matière de rendement. • Offrir des séances d'information et permettre l'accès aux outils en ligne. L'Outil interactif sur le Web relatif aux Compétences clés de RNCan est déjà accessible et procure un cadre commun pour l'apprentissage et le rendement.
Développement du leadership	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre le <i>Programme de gestion des talents des cadres supérieurs</i> du ministère à des échelons inférieurs aux cadres supérieurs. Vu le succès remporté par le Programme de gestion des talents des minorités visibles (PGTMV), la cartographie des compétences* sera élargie pour inclure des groupes ciblés ne faisant pas partie de la direction. L'approche visera à assurer que les compétences essentielles relevées par la FP en matière de leadership et celles identifiées par les compétences clés de RNCan sont développées dans le but de raffermir la culture de leadership nécessaire au progrès. <p>* La cartographie des compétences est une composante du processus de développement de l'employé. Elle situe les personnes par rapport à leurs besoins d'apprentissage et de perfectionnement.</p>

2. Maintenir les capacités

Nos stratégies, programmes et outils de gestion des personnes sont conçus pour appuyer les gestionnaires dans leur adaptation à un environnement en évolution. Les [Descriptions de travail normalisées](#) sont un inventaire de descriptions de travail préclassifiées procurant flexibilité et efficacité à la classification des postes. Étant donné qu'un grand nombre de programmes de RNCAN bénéficient d'un financement temporaire, le ministère adopte également une approche proactive et collective pour développer et conserver ses employés actuels. Des mécanismes tels que le Système ministériel de demandes et le Comité de réaménagement des effectifs procurent un soutien aux employés en leur offrant des possibilités d'emploi continu au sein de l'organisation. Nous continuerons donc à promouvoir et à utiliser les outils et mécanismes actuels.

La **planification et la gestion de la relève** ainsi que le transfert des connaissances revêtent de plus en plus d'importance pour aider à maintenir les capacités dans l'exécution des programmes. À mesure que les personnes prendront leur retraite, une pression s'exercera afin qu'il soit procédé en temps opportun au renouvellement de l'effectif. La planification du recrutement, de l'apprentissage et du perfectionnement contribuera à faciliter la transition.

Pour combler les manques d'effectifs qui ne peuvent l'être à l'interne, RNCAN embauche près de 70 nouvelles recrues par année grâce à des initiatives de **recrutement** coordonnées menées en collaboration. À l'avenir, la priorité sera accordée aux domaines suivants :

- Concevoir et exécuter des stratégies de **recrutement** ciblées qui répondront aux besoins opérationnels. Basé sur les lacunes observées dans des domaines fonctionnels essentiels identifiés par les secteurs lors d'un exercice de planification intégrée, le Groupe de

travail sur le recrutement propose des approches comportant le recours au recrutement sur les campus et auprès des personnes à mi-carrière tout en continuant à promouvoir l'utilisation stratégique des mécanismes existants afin d'attirer les talents les plus spécialisés qui lui sont nécessaires. Les approches sont également déterminées par l'harmonisation des priorités, des plans de dotation et de l'analyse des lacunes en matière d'EE.

- Continuer à embaucher des **étudiants postsecondaires**. Alors que le nombre moyen d'étudiants intégrés à l'effectif de RNCAN demeure peu élevé (environ 20 par année), l'accent sera mis sur la sensibilisation organisationnelle à l'égard de l'intégration des étudiants (maintenant un processus annoncé) et sur le soutien aux gestionnaires recruteurs.
- Améliorer l'**efficacité des processus** en mettant en œuvre des initiatives qui réduisent les délais de dotation. L'approche axée sur le risque en ce qui a trait, par exemple, à l'autorisation de sécurité a considérablement réduit les délais en permettant à tous les employés éventuels de faire l'objet d'une enquête de sécurité adéquate avant que leur soit présentée une offre d'emploi définitive et qu'ils accèdent aux installations et aux systèmes de TI de RNCAN.
- Adopter une **approche collective de la dotation** pour se concentrer sur les domaines stratégiques où le taux d'embauche est très élevé. Des efforts ciblés en matière de recrutement sont nécessaires, mais des besoins communs ont été cernés. Outre le plan annuel et le calendrier (voir figure 1), l'approche comporte une politique ministérielle, des outils contextuels normalisés, de l'aide à la gestion de projets et un outil de gestion commune sur le Web.

LE SAVIEZ-VOUS

RNCAN utilise une variété de mécanismes d'embauche pour mettre en valeur son potentiel :

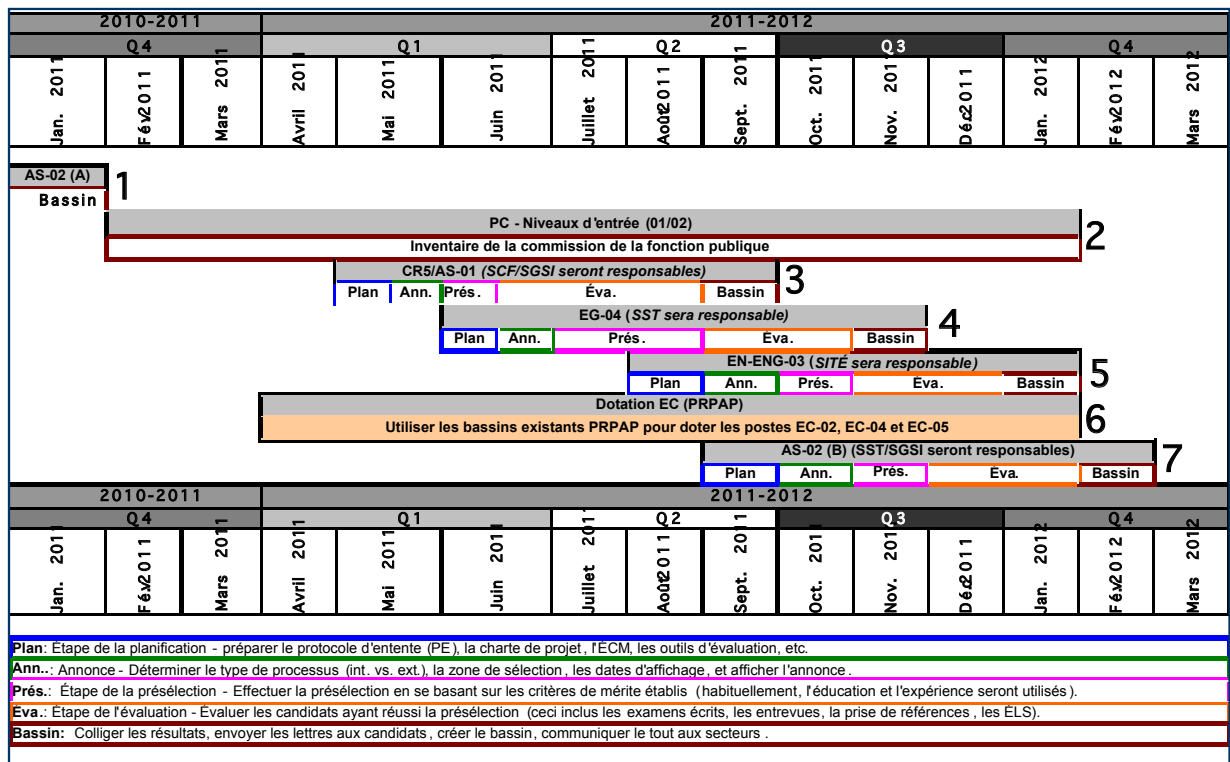
- Les Répertoires ciblés par choix de carrière de la CFP seront favorisés en tant que mécanismes efficaces pour attirer le talent et combler les lacunes en matière d'EE.
- Le Programme de recrutement et de perfectionnement d'analystes de politiques de RNCAN (PRPAP) compte près de 24 % de la population d'EC de RNCAN. Le programme recrute jusqu'à 15 analystes de politiques chaque année pour soutenir la capacité d'élaboration des politiques de RNCAN.
- RNCAN est l'un des plus importants utilisateurs du Programme des visiteurs-stagiaires puisqu'il embauche plus de 60 stagiaires (scientifiques et ingénieurs prometteurs) par année.
- RNCAN prévoit embaucher jusqu'à 5 stagiaires (niveau de recrutement et nouveaux arrivants à mi-carrière) par année dans le cadre du Programme fédéral de stage pour les nouveaux arrivants de Citoyenneté et Immigration Canada.



Initiatives clés pour 2011-2012	
Maintenir les capacités	
Planification et gestion de la relève	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter et mettre en œuvre l'Outil de planification et de gestion de la relève élaboré par le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines (BDPRH) pour assurer une approche intégrée et systématique visant à identifier, perfectionner et retenir les employés talentueux dans des postes et des domaines clés harmonisés avec les objectifs opérationnels actuels et prévus. Cela aidera à identifier les postes clés situés sous le niveau de la direction et de procéder en conséquence à une cartographie des talents. • Gérer de façon proactive les postes vacants prévus dans l'effectif de la direction, le groupe le plus à risque au sein du ministère. Les processus de dotation collective offriront des possibilités d'avancement professionnel aux employés des groupes de relève tout en s'assurant que le ministère aura accès à un groupe diversifié de personnes hautement qualifiées sur lesquelles il pourra s'appuyer. • Continuer à veiller à ce que la planification et la gestion de la relève représentent un engagement dans les accords de rendement des EX.
Recrutement et dotation stratégiques	
Ciblés	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des indicateurs existants, les efforts seront axés sur : les femmes dans la catégorie RES, les économistes et les analystes de politiques, les scientifiques au niveau du recrutement, les étudiants en géosciences, les techniciens des domaines reliés aux éléments matériels, les techniciens en mécanique du bâtiment, les personnes handicapées et les étudiants autochtones en foresterie, tout en améliorant notre capacité bilingue. <ul style="list-style-type: none"> • Au moins deux salons de l'emploi auront lieu dans des institutions ciblées en fonction des besoins opérationnels. Des activités de recrutement supplémentaires pourraient être organisées selon des besoins particuliers (p. ex. promotion du PRPAP, recrutement lors de conférences scientifiques). • Les possibilités d'emploi pour les étudiants et les activités de recrutement continueront de faire l'objet d'une vaste promotion dans les réseaux de médias sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn).
Étudiants	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir une utilisation plus stratégique des programmes pour les étudiants et des mécanismes d'intégration. Selon les tendances observées en matière d'embauche d'étudiants les années précédentes, il est prévu que RNCan embauche plus de 700 étudiants par année dans le cadre de programmes comme le <i>Programme fédéral d'expérience de travail étudiant</i> (PFETE), le <i>Programme des adjoints de recherche</i> (PAR) et le <i>Programme postsecondaire d'enseignement coopératif/d'internat</i> (coop). • RNCan prévoit également embaucher jusqu'à 5 stagiaires par année dans le cadre de l'<i>Initiative de stages progressifs</i> (ISP), une initiative de S-T interministérielle.

<p>Efficience des processus</p>	<ul style="list-style-type: none"> Étant donné que plus de 70 % des activités de dotation ont recours à des procédures administratives simples (p. ex. embauche d'employés occasionnels et d'étudiants, et déploiements), des solutions techniques sont envisagées pour automatiser et normaliser les processus et les outils : <ul style="list-style-type: none"> Il sera procédé à des mises à jour plus approfondies du Système de soutien de l'avancement professionnel des RES avant l'exercice d'avancement de l'année prochaine. Une Fiche de service personnelle en format électronique sera lancée à l'automne 2011. L'outil concepteur de l'Énoncé des critères de mérite en ligne fait l'objet d'une réorganisation et devrait être disponible à l'automne 2011.
<p>Dotation collective</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre chaque année des Calendriers de dotation collective (Calendrier 2011-2012), ainsi qu'une nouvelle politique et de nouvelles directives de RNCan en matière de dotation collective. Les gestionnaires recruteurs de RNCan devront procéder aux nominations de personnes provenant des bassins créés suite à ces processus de dotation collective du ministère, à moins de dispositions contraires stipulées dans la Politique de dotation collective. Il est par conséquent prévu que le nombre de processus particuliers aux classifications identifiées sera réduit d'au moins 50 % au cours de la première année et que 75 % des nominations dans ces classifications identifiées suivront les processus de dotation collective du ministère.

Figure 1 : Calendrier 2011-2012 de dotation collective de RNCan



3. Encourager l'engagement des employés

Dans le cadre des efforts permanents de RNCan visant à renouveler le milieu de travail et à améliorer le bien-être des employés, une réponse proactive aux commentaires des employés obtenus au moyen de sondages auprès des fonctionnaires fédéraux et des employés du ministère est une priorité. En novembre 2010, le ministère a mené un [Sondage auprès des employés de RNCan](#). Ce sondage auprès des employés du ministère, avec un taux de participation de 61 %, a permis aux employés d'exprimer leur opinion sur des questions clés liées à l'effectif et au milieu de travail telles que l'engagement des employés, la collaboration et les valeurs de la fonction publique.

Les résultats ont mis en évidence six secteurs qui comportent des points forts et présentent des possibilités d'amélioration : la participation, l'engagement des employés, le leadership et les directives des cadres supérieurs, la charge de travail et les heures supplémentaires, l'apprentissage, le perfectionnement et les possibilités de carrière et l'harcèlement. Depuis 2008, le ministère a fait des progrès, mais les résultats relativement à l'apprentissage et aux possibilités de carrière n'ont pas changé. RNCan continuera à utiliser différents mécanismes pour obtenir les commentaires des employés (c.-à-d. sondages auprès des fonctionnaires fédéraux et des employés de RNCan, programme de départ des employés) en vue de mieux comprendre la situation du ministère, ses points forts et les possibilités d'amélioration.

LE SAVIEZ-VOUS

Le ministère a pris un certain nombre de mesures par suite des commentaires des employés, par exemple :

Harcèlement : Séances et politiques sur les valeurs et l'éthique, sensibilisation au harcèlement et à la violence en milieu de travail.

Charge de travail et heures supplémentaires : Rappel trimestriel à l'échelle du ministère des heures supplémentaires et de la rémunération d'intérim et amélioration des approches à la planification et à l'affectation des ressources.

Leadership et orientation : « Renforcer la vision et l'orientation de RNCan » a été défini comme un des principaux objectifs des efforts de renouvellement de RNCan et les cadres supérieurs assurent le leadership relativement aux relations avec les employés en ligne et en personne.

Possibilités de carrière et apprentissage et perfectionnement : Améliorer l'accès et mettre en œuvre des initiatives de gestion des talents telles que les compétences clés de RNCan, l'école de langues et la cartographie du talent.



Initiatives clés pour 2011-2012

Encourager l'engagement des employés

Gérer l'étape du sondage auprès des employés de RNCan de 2010

Recueillir et analyser les données sur les plans d'action des secteurs et préparer les rapports et communiquer aux employés les mesures prises par le ministère.

Promouvoir le sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011

Promouvoir le sondage auprès des fonctionnaires fédéraux au sein du ministère et analyser les résultats.

4. Promouvoir l'importance des valeurs de la fonction publique

RNCan s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter ses obligations en matière de langues officielles et pour assurer l'égalité du français et de l'anglais en milieu de travail. Un **plan d'action sur les langues officielles** de trois ans intitulé : *Au-delà des obligations : Revitaliser les langues officielles* à RNCan a été approuvé par le comité exécutif. Les priorités mises en évidence dans le plan sont notamment :

- Encourager une culture ministérielle qui vise à respecter les obligations du ministère en vertu de la *Loi sur les langues officielles* de manière volontaire, instinctive et proactive.
- Améliorer les communications avec le public et les services au public pour atteindre une capacité bilingue qui répond aux besoins des Canadiens (services bilingues dans les régions bilingues), qui encourage un milieu de travail bilingue et permet d'élaborer des politiques et des programmes qui intègrent les Communautés minoritaires de langues officielle (CMLO) au processus de consultation.

Le ministère continue de s'adapter efficacement à une population canadienne de plus en plus diversifiée. Le ministère a fait des progrès considérables au cours des cinq dernières années et l'effectif de RNCan compte actuellement des employés appartenant aux quatre groupes d'équité en matière d'emploi. **Le Plan d'action sur l'équité en matière d'emploi** de trois ans qui sera publié sous peu se concentre sur :

- Améliorer la structure de responsabilisation et de gouvernance de l'EE pour RNCan.

- Faciliter le recrutement, le perfectionnement professionnel et le maintien des membres des groupes désignés en mettant l'accent sur les femmes dans les domaines des sciences et de la technologie.
- Créer une culture organisationnelle qui favorise, valorise et intègre l'équité en matière d'emploi et la diversité pour offrir aux employés un milieu de travail qui reconnaît leurs efforts et assure l'égalité des chances relativement à l'avancement professionnel.

Il est essentiel de renforcer le domaine des **valeurs et de l'éthique** si le ministère veut maintenir la confiance de ses employés et partenaires et des Canadiens. Les employés et les gestionnaires de RNCan obtiendront les outils et les renseignements nécessaires pour contribuer à une culture fondée sur les valeurs. En juin 2010, le ministère a lancé un programme de valeurs et d'éthique amélioré. Le nouveau programme de valeurs et d'éthique prévoit une approche plus rigoureuse à la gestion des conflits d'intérêts.

Mesurer et vérifier les résultats

Pour s'assurer de faire des progrès pour relever les défis et combler les lacunes, les exigences en matière de rapports pour l'organisme central (Cadre de responsabilisation de gestion (CRG), Rapport ministériel sur l'obligation de rendre compte en dotation (RMORCD)) et les exigences en matière de rapports pour le greffier du Conseil privé sur les progrès par rapport aux priorités du renouvellement de la fonction publique prévoient des paramètres et des indicateurs pour une gestion efficace des personnes.

Initiatives clés pour 2011-2012	
Promouvoir l'importance des valeurs de la fonction publique	
Langues officielles	Mise en œuvre de la première année du Plan d'action sur les langues officielles de 2011-2014.
Équité en matière d'emploi	Mise au point du Plan d'action sur l'équité en matière d'emploi de 2011-2014 et mise en œuvre de la première année.
Valeurs et éthique	Élaborer un Code de valeurs et d'éthique pour le ministère qui est conforme au Code de la fonction publique qui est actuellement élaboré par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

ANNEXE 4 – GESTION DES BIENS IMMOBILIERS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mandat : La division de la gestion des biens immobiliers et de l'environnement (DGBIE) appuie les objectifs de RNCan en gérant les biens immobiliers de manière prudente et respectueuse de l'environnement.

Notre capacité d'atteindre les objectifs stratégiques dépend de la disponibilité « **des bonnes personnes avec la bonne infrastructure et technologie au bon moment et au bon endroit.** »

La gestion des biens immobiliers présente plusieurs défis, notamment :

- En raison de l'infrastructure et des systèmes d'immeubles vieillissants, nos immeubles ne sont plus appropriés pour les programmes scientifiques et les technologies en évolution.
- En raison du financement insuffisant du cycle de vie, il est difficile de maintenir notre portefeuille à moyen et long terme.
- À cause de la gestion des différentes lois environnementales à travers le pays et des différents paliers de gouvernement.

La réalisation de programmes de RNCan se fonde sur des espaces de bureau et de laboratoire essentiels pour ses employés et partenaires. Cette annexe fournit des renseignements sur :

- Le portefeuille de biens immobiliers actuel de RNCan : le nombre d'immeubles appartenant au ministère, nombre de bureaux occupés par le ministère ou partagés avec ses partenaires.
- Les principales lacunes opérationnelles de RNCan sont : le besoin permanent d'obtenir un financement

pour gérer, maintenir et reconstituer le portefeuille de biens immobiliers vieillissants et de contrôler les frais d'exploitation par rapport à l'inflation.

- Les stratégies ou les programmes en place et ceux que nous examinons en vue de relever ces défis.

Bien que ces stratégies et ces programmes visent à répondre aux priorités de RNCan, le ministère prend aussi en considération les exigences et les directives établies par les organismes centraux telles que la politique du Conseil du Trésor sur la planification des investissements – actifs et services acquis, planifier un avenir durable – Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada (afin d'atteindre une réduction des émissions de GES de 17 % d'ici 2010).

Situation des biens immobiliers de RNCan

- RNCan est propriétaire de 226 immeubles partout au pays. Le coût annuel pour gérer et maintenir ces immeubles est de 35 millions de \$.
- RNCan occupe 48 tours à bureaux (y compris au 580 et au 588 rue Booth) du portefeuille de Travaux Public et Services Gouvernementaux Canada. Ces espaces représentent 22 % du portefeuille de biens immobiliers de RNCan, qui a une valeur de 17 millions de \$ par année.
- RNCan occupe 39 immeubles de propriété ou loués par d'autres ordres de gouvernement ou par des partenaires tiers (Devon en Alberta, Hamilton, ON, etc.).

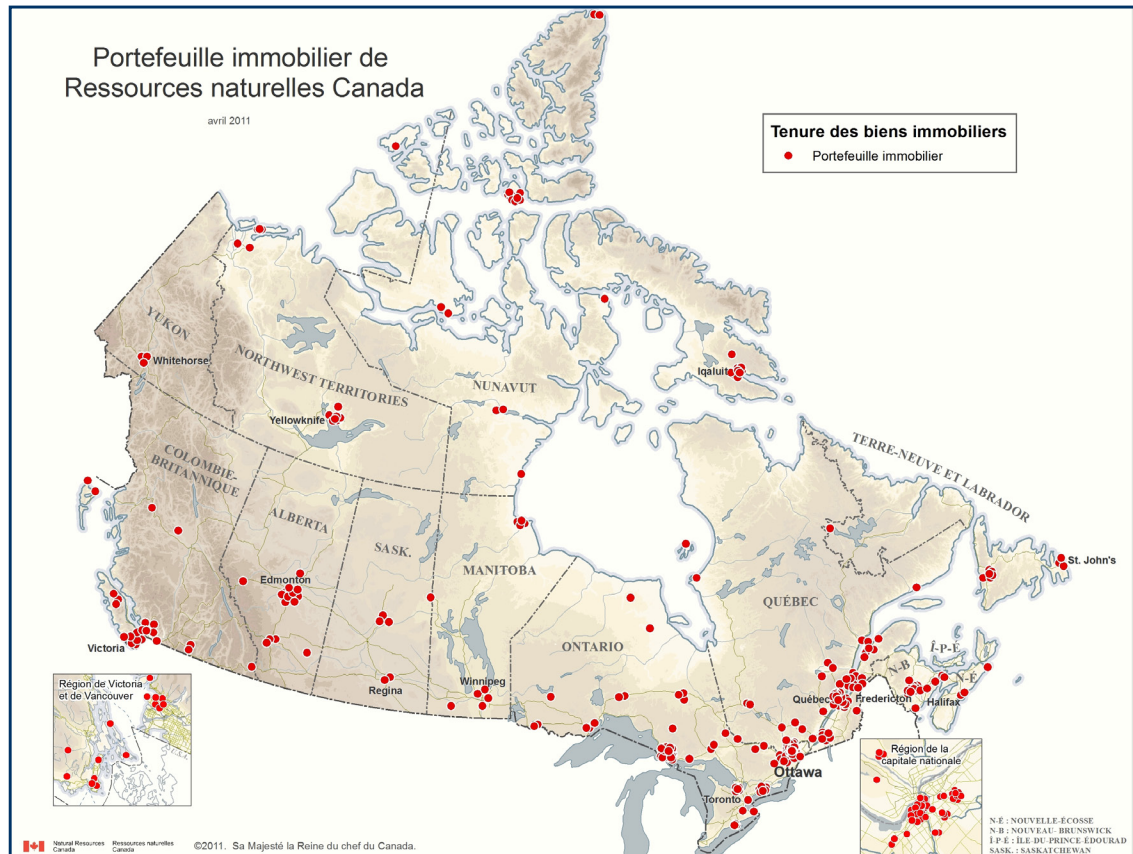
NOTRE EXPERTISE, NOTRE SUCCÈS

L'initiative de modernisation des laboratoires fédéraux (48 millions de \$) a été achevée en 2011 dans les délais prévus, en respectant le budget et conformément aux objectifs.

L'initiative visait à combler les lacunes prioritaires de sept installations de recherche importantes partout au pays et des complexes de RNCan à Ottawa, ON et à Resolute, Nunavut.

Le nouveau laboratoire CANMET de Hamilton, ON fournit une installation de recherche à la fine pointe de la technologie entièrement financée en collaboration avec la McMaster University et l'industrie locale dans un environnement certifié platine (norme LEED).





Ce que le ministère doit faire pour l'avenir

- Explorer d'autres partenariats et des solutions de financement innovatrices (par exemple, le nouveau Laboratoire de la technologie des matériaux de Hamilton, ON) pour continuer à moderniser ses installations, éliminer les vieilles installations et réduire les frais d'accession à la propriété.
- Contrôler les frais d'exploitation des immeubles pour gérer les pressions inflationnistes, qui augmentent d'environ 10 % chaque année.
- Établir un budget pour les dépenses en immobilisations et les réparations nécessaires pour maintenir les immeubles en bon état à moyen et long terme.
- Continuer la gestion centralisée des biens immobiliers par l'intermédiaire de la DGBIE pour permettre au ministère de participer aux initiatives financées et gérées de façon centrale telles que le Programme accéléré d'infrastructure, de satisfaire aux exigences législatives et politiques et de répondre aux priorités du ministère.
- Continuer la mise en œuvre et l'intégration du système de gestion environnementale de RNCan aux opérations régulières.

Stratégies et programmes de RNCan pour combler ces lacunes

Au fil du temps, le ministère a mis en place :

- Un **cadre de gestion des biens immobiliers** qui considère les biens immobiliers comme un actif du ministère, qui appuie les plans et les priorités du ministère et énonce que la DGBIE est le propriétaire ou l'investisseur national qui a le pouvoir délégué d'élaborer des stratégies sur les biens immobiliers et d'effectuer toutes les transactions relatives aux biens immobiliers.
- Un processus annuel de **planification de la gestion des immeubles** qui évalue la nécessité et l'utilité des actifs et les frais d'exploitation annuels et les réparations et les dépenses en immobilisations nécessaires pour chaque immeuble.
- Un **Conseil de gestion des biens immobiliers** formé des DG de la gestion ministérielle et du secteur des sciences qui évalue la situation du portefeuille, élabore des stratégies pour trouver des solutions à l'échelle du ministère et recommande des mesures aux cadres supérieurs.

- Deux programmes d'investissement importants (santé et sécurité (9 millions de \$) et Programme accéléré d'infrastructure (48 millions de \$)) qui ont fourni un financement essentiel pour régler les problèmes liés aux immeubles.
- Un programme de restauration des sites de la rue Booth et de Tuktoyuktuk de deux ans et comportant un financement de 15 millions de \$ qui a permis de régler les principaux problèmes des sites contaminés.
- Un programme pluriannuel de rénovation des bureaux au 580 Booth, en collaboration avec Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, pour offrir un meilleur milieu de travail et optimiser l'espace.
- Continuer à élaborer des plans annuels d'investissement pour les installations principales qui évaluent les besoins en matière d'entretien et de réparation et les projets d'immobilisations et établissent les priorités. Collaborer avec les secteurs pour préparer des plans annuels de gestion des immeubles pour 90 % des immeubles de propriété de RNCan. Ceci permettra d'évaluer l'utilité et la nécessité des immeubles, les coûts d'exploitation et de gestion des immeubles. Ceci permettra aussi d'élaborer un plan des investissements prioritaires pour chaque actif qui permettra une prise de décisions efficace.

Notre démarche :

- Préparer un plan d'investissement de deux ans (48 millions de \$) dans le cadre du Plan d'action économique pour les projets prioritaires et pour améliorer l'état des installations.
- Travailler avec les secteurs pour explorer un plus grand nombre de modèles de développement en PPP.
- Aliéner les biens immobiliers excédentaires (pour le programme) et réduire la consommation d'énergie des principaux immeubles pour limiter les frais annuels d'exploitation. En particulier les immeubles excédentaires de la rue Booth, après le déménagement du laboratoire de la technologie des matériaux à Hamilton, ON. Cela permettra de réduire les frais d'exploitation annuels de RNCan d'environ 2 millions de \$ par an et de réduire les risques pour la santé et la sécurité.
- Continuer à rénover les locaux à bureaux conformément aux normes du gouvernement pour améliorer l'environnement de travail et optimiser l'espace.
- Mettre en œuvre un programme pluriannuel d'amélioration du rendement énergétique pour améliorer l'efficacité des immeubles, réduire les frais d'exploitation et réduire les émissions de GES pour atteindre les objectifs de notre Stratégie fédérale de développement durable.
- Assurer la conformité environnementale des infrastructures de RNCan via une collaboration avec les secteurs et le programme de vérification environnementale.
- Garder à jour l'information environnementale et les données sur les opérations et les infrastructures de RNCan, selon le Système de gestion environnementale.

NOTRE EXPERTISE, NOTRE SUCCÈS

Le comité consultatif sur les biens immobiliers assure la gouvernance des stratégies sur les biens immobiliers.

Grâce à la mise en œuvre du Programme accéléré d'infrastructure, les installations de RNCan sont, à court terme, en « bonne » condition.

Le projet de réinstallation du Laboratoire de la technologie des matériaux est un modèle pour des solutions futures pour les biens immobiliers de RNCan.



ANNEXE 5 - GESTION DE L'INFORMATION ET GESTION DES TECHNOLOGIES ET DES PROJETS

Mandat : Une prestation efficace des services de gestion de l'information et des technologies et des services du Bureau de gestion des projets de RNCan (BGP-RNCan) pour appuyer le mandat et les programmes de RNCan. En utilisant des ressources, des technologies, des méthodologies et des disciplines qualifiées, la Direction de la gestion de l'information (DGI) et le Bureau des Services Partagés (BSP) peuvent assurer les niveaux de service et le rendement nécessaires pour les différents types de services de gestion de l'information et des technologies et le BGP-RNCan peut fournir les services nécessaires pour les programmes du ministère. La DGI et le BSP, en tant que domaines fonctionnels, sont chargés de la prestation de ces services et doivent s'assurer que le ministère est en mesure de s'adapter aux nouveaux besoins opérationnels, de respecter les directives de RNCan et du Gouvernement du Canada et d'adopter les pratiques exemplaires pour la prestation de ces services importants.

Nous nous assurons de respecter ce mandat en :

- S'adaptant aux nouvelles demandes pour les services existants ou pour la mise en place de nouveaux

services dans le cadre de la situation fiscale du ministère;

- Assurant une prestation de services sûre et solide tout en permettant aux programmes d'atteindre les objectifs;
- S'assurant que les investissements des TI sont bien gérés et sont alignés avec les priorités du ministère;
- Faisant face à l'augmentation des menaces pour la sécurité des TI et en élaborant des stratégies d'atténuation des risques efficaces;
- Gérant la prestation de ces services en utilisant un modèle fédéré;
- Gérant les renseignements et les connaissances dans un environnement numérique en utilisant des nouveaux outils et en adoptant une culture qui valorise l'information;
- Fournissant des services de bibliothèque se fondant sur un modèle de financement élaboré en 2007-2008 dont le financement a été réduit de 300 000 \$ en 2009-2010 pour appuyer le niveau visé

NOTRE EXPERTISE, NOTRE SUCCÈS

- Au cours de 2010-2011, le ministère a :
- Consolidé 129 serveurs dans tout le ministère.
- Mis en place un service de vidéoconférence pour réduire les frais de déplacement et encourager la collaboration.
- Mis en œuvre le site du réseau de secours dans le cadre du plan amélioré de continuité des opérations.
- Organisé un bureau de gestion de projets pour le ministère.
- Mis en place un programme de certification et d'accréditation.
- Mis en œuvre la politique sur la gestion de l'information de RNCan.
- La bibliothèque de RNCan a donné de la formation à plus de 655 employés en organisant 140 séances d'information sur différents outils bibliographiques et collaboratifs.
- 122 752 recherches ont été effectuées dans les journaux et les bases de données.
- 642 598 recherches ont été effectuées dans la base de données GEOScan par des clients nationaux et internationaux.
- Le ministère a fourni du contenu pour RADAR chaque semaine.



d'abonnements aux journaux, aux bases de données bibliographiques et de ressources humaines;

- Travaillant avec le Groupe de travail des sous-ministres adjoints sur l'avenir des services des bibliothèques fédérales du gouvernement du Canada pour fournir des directives stratégiques détaillées pour les bibliothèques fédérales et avec Bibliothèque et Archives Canada pour élaborer une méthodologie sur la tenue des documents et le déclassé des documents;
- Continuant le cycle de vie des matériels et des logiciels selon le niveau de ressources disponibles;
- Harmonisant nos services et nos rapports de manière à satisfaire aux exigences de l'organisme central et à organiser des services communs ou groupés.

Les services de gestion de l'information et des technologies et le BGP-RNCan appuient les programmes et les fonctions administratives de RNCan.

Les services fournis comprennent :

- Un réseau de télécommunications solide, sûr et géré de manière professionnelle pour 43 sites différents;
- Gouvernance et planification des exigences actuelles et futures en matière de services;
- Prestation de services de sécurité des TI pour se protéger contre les cyber-attaques.
- Mise en place de plateformes pour ordinateurs de bureau et d'applications pour les travailleurs du savoir;
- Sensibilisation, formation et directives pour la gestion de l'information et les outils collaboratifs;
- Services de gestion des dossiers pour les documents sur papier;
- Soutien d'une suite d'outils collaboratifs Web 2.0;
- Prestation de différents services de bibliothèque en personne (14 endroits) et sur Internet;
- Soutien des gestionnaires de projet pour obtenir des meilleurs résultats;
- Développement d'applications et de services de soutien pour fournir des solutions d'affaires.

Les services de gestion de l'information et des technologies et les services du BGP-RNCan visent à appuyer les programmes et les exigences administratives de RNCan, mais doivent aussi être conformes aux directives et aux politiques du Gouvernement du Canada et les appuyer. Au cours des dernières années, dans le cadre de l'initiative de renouvellement des politiques du Conseil du Trésor, on a mis en place des nouveaux outils et des outils améliorés et des nouvelles exigences pour utiliser les services gérés du Gouvernement du Canada. Les nouvelles politiques sur la gestion des technologies de l'information et sur la gestion de l'information et les directives et normes connexes telles que la norme de gestion de la sécurité des technologies de l'information énoncent que le ministère doit examiner ses services et les adapter, selon les besoins, de manière à se conformer à ces politiques. Ceci est aussi pertinent pour la nouvelle politique sur la gestion de projets qui permettra à RNCan de renforcer ses processus relativement à l'approbation et au contrôle des projets.

Situation actuelle de RNCan

- Le ministère a consolidé certains services de TI qui étaient fournis par les secteurs. Le BSP-STI a mis en place de nouveaux services selon le principe de la rémunération des services pour permettre aux secteurs de se concentrer sur leurs activités de programmes plutôt que sur les services de soutien.
- Pour appuyer la mise en œuvre de la politique sur la gestion de l'information de RNCan, le ministère a créé des pages Wiki dynamiques contenant des conseils pour les gestionnaires et les employés, a préparé une vidéo avec du contenu informationnel et a organisé six séances de sensibilisation. Plus de neuf cent personnes ont suivi les cours de formation, y compris des employés dans les régions au moyen de conférences sur le Web, des émissions Web, etc.
- Environ 1200 employés d'RNCan utilisent plus de 70 sites SharePoint.

- Le moteur de recherche de la base de connaissances a amélioré ses fonctionnalités et offre maintenant les forums de discussion de RNCan, l'Internet MPMO, le site des publications du SCF, la boussole quotidienne, GCpedia, GCConnex et GCForums.
- Le ministère travaille en collaboration avec Bibliothèque et Archives Canada pour organiser les outils de tenue des documents et de déclassé des documents pour RNCan. Cela permettra de se conformer plus rapidement à la Directive sur la tenue de documents qui entre en vigueur en 2014. Cela fournira aussi la méthodologie et les outils qui seront utilisés par le gouvernement du Canada dans son ensemble.
- La bibliothèque de RNCan continue d'être un chef de file de la transformation du modèle de prestation des services afin de rester à jour pour la nouvelle génération d'employés de RNCan.

Orientation future de RNCan :

- Consolider davantage les services de TI communs et la prestation de services de soutien.
- Améliorer la capacité d'appuyer les communications et le travail à distance.
- Adoption des services communs ou groupés du GC.
- Meilleure coordination des services de TI pour les secteurs d'activité
- Améliorer les résultats des projets au moyen du cadre standardisé de gestion des projets de RNCan et de la mise en œuvre d'une solution ministérielle pour les renseignements sur la gestion de projets (au moyen du module PS de l'application récente du système SAP récemment installé).
- Une prestation de services plus efficace tout en respectant le budget.
- Conservation numérique selon la Directive sur la tenue de documents.

PRIORITÉS POUR L'AVENIR :

- Mettre au point et publier un catalogue des services, y compris les indicateurs de rendement clés.
- Explorer les possibilités pour regrouper les services de bibliothèque avec d'autres ministères.
- Continuer à fournir aux secteurs des services de TI selon le principe de la rémunération des services pour permettre aux secteurs de se concentrer sur les résultats de leurs programmes.
- Continuer à évoluer et à fournir des services efficaces pour satisfaire aux exigences des programmes.
- Continuer à fournir des services par l'intermédiaire du BGP-RNCan pour améliorer les résultats des projets.

